

**Réseaux socio-numériques et pratiques informationnelles des journalistes haïtien.ne.s de la  
zone métropolitaine : affaire petrocaribe (2018 - 2020)**

**Jacky MARC**

Sous la direction de Philippe Ross

Une thèse soumise à l'Université d'Ottawa dans le cadre des exigences du programme de  
maîtrise ès arts en communication

Département de communication

Faculté des arts

Université d'Ottawa

## Table des matières

Liste des tableaux.....	VI
Sommaire.....	VII
Remerciements.....	VIII
Chapitre 1 : Introduction.....	1
1.1 Réseaux, médias et opinion publique.....	6
1.2 Le rôle des journalistes : entre producteur et récepteur.....	8
1.3 Aperçu de la démarche et structure de la thèse.....	11
Chapitre 2 : Problématisation .....	14
2.1 Haïti et la culture de la corruption.....	14
2.1.1 Fonds petrocaribe et développement .....	16
2.1.2 Affaire petrocaribe .....	18
2.1.3 Lutte contre la corruption .....	20
2.2 Utilisation des réseaux .....	21
2.2.1 #petrocaribechallenge ou #kotkòbpetwokaribea.....	22
2.2.2 Activisme numérique et le mouvement social petrochallengers.....	24
2.3 Les médias en Haïti .....	26
2.3.1 Évolution du champ médiatique haïtien.....	26
2.3.2 Web et radio.....	29
2.4 Impact des réseaux sur la production de l'information .....	30
2.4.1 Web et mutation du journalisme.....	31
2.4.2 Journalismisme et sources sur le web.....	33
2.4.3 Inversion de l'agenda.....	35
2.4.4 Approche participative et production de l'information.....	36
2.4.5 Information et vérification.....	38

2.5	Problématique et question de recherche.....	40
2.6	Cadre théorique.....	44
2.6.1	Évolution de la théorie du sense-making.....	44
2.6.2	Approche sense-making de Karl E. Weick.....	46
2.6.3	Le modèle sense-making de Brenda Dervin.....	47
2.6.4	Utilisateur au cœur de l’approche de Dervin .....	49
2.6.5	Discontinuités.....	50
2.6.6	Gap-bridging.....	50
2.7	Sommaire.....	51
Chapitre 3 : Méthodologie.....		53
3.1	Dispositif de recherche .....	53
3.2	Entrevue individuelle semi-dirigée.....	54
3.3	Critères d’admissibilité des participants .....	55
3.4	Population à l’étude.....	57
3.5	Procédure et recrutement des participants.....	58
3.6	Collecte de données.....	60
3.6.1	Guide d’entrevue.....	62
3.6.2	Analyse et codage des données.....	63
3.6.3	Portée et limites de la démarche méthodologique.....	66
3.7	Synthèse.....	67
Chapitre 4 : Résultats et analyses.....		68
4.1	Profil des participants.....	69
4.2	Rapport des participants avec les réseaux sociaux numériques.....	69
4.2.1	Informé.....	70
4.2.2	S’informer.....	71

4.3	Présentation des résultats en fonction des cinq (5) dimensions thématiques.....	73
4.3.1	La corruption.....	73
4.3.2	La compétence cognitive.....	75
4.3.3	L'influence des réseaux sociaux numériques.....	78
4.3.4	La vérification.....	80
4.3.5	Les sources.....	82
4.4	Analyse des résultats chez les journalistes « junior ».....	84
4.4.1	Analyse et discussion.....	90
4.4.2	Discontinuités.....	91
4.4.3	Le gap-bridging.....	94
4.4.4	Apport de la théorie sense-making à notre étude.....	96
4.4.4.1	Constat 1.....	97
4.4.4.2	Constat 2.....	98
Chapitre 5 : Conclusion.....		103
5.1	Portée et limites de l'étude.....	107
Bibliographie.....		109
Annexe 1 : Guide d'entrevue.....		117
Annexe 2 : Formulaire de consentement.....		120
Annexe 3 : Note d'invitation.....		123
Annexe 4 : Certificat EPTC 2.....		124
Annexe 5 : Certificat d'approbation éthique.....		124
Annexe 6 : Communiqué des organisations de droits humains.....		124
Annexe 7 : Grille de codage.....		125

## Liste des tableaux

Tableau 1 – Catégorie de médias et composition des groupes .....	57
Tableau 2 – Identification et codification des participant.e.s.....	60

## Sommaire

Notre travail porte sur la réception des contenus des réseaux sociaux numériques et leur influence sur les médias conventionnels dans la lutte contre la corruption, une pratique mondiale émergente dont Haïti a fait l'expérience dans le cadre de l'affaire petrocaribe de 2018 à 2020.

Comme objectif principal, nous cherchons à comprendre l'interprétation que faisaient les journalistes haïtiens des publications sur la corruption, postées dans les réseaux sociaux numériques dans le contexte du mouvement social #petrocaribechallenge et comment ces journalistes les intégraient dans leur travail au quotidien.

Nous avons retenu la théorie du sense-making de l'américaine Brenda Dervin pour répondre à notre question générale de recherche qui est la suivante : *Dans quelle mesure les contenus en lien avec la corruption véhiculés dans les réseaux sociaux numériques ont-ils influencé les pratiques informationnelles des journalistes de la zone métropolitaine entre 2018 et 2020 ?*

Nous avons utilisé l'entrevue semi-dirigée pour collecter des données qualitatives auprès de 11 journalistes professionnels de la zone métropolitaine que nous avons subdivisé en deux catégories : journaliste « confirmé.e » et journaliste « junior ». Tous ont travaillé sur l'affaire petrocaribe. Nous avons analysé les *verbatim* des entretiens.

Nos résultats montrent que les journalistes ont interprété et utilisé différemment les contenus sur la corruption publiés sur les pages Facebook et comptes Twitter (actuellement X) des « petrochallengers » et de la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif (CSC-CA). L'appropriation et l'intégration de ces publications dans leur rendement professionnel étaient en partie déterminées par le nombre d'années d'expérience qu'ils avaient dans le métier.

## Remerciements

À Dieu soit la gloire et la magnificence !

Aujourd'hui, nous voici au terminus d'un long trajet. Occasion pour nous de remercier ceux et celles qui ont cru en ce projet. Nous vous serons toujours reconnaissants, parce que vous avez mis du cœur, du temps et de la passion dans cette œuvre.

Nous voulons marquer à l'encre indélébile des noms de personnalités qui sans elles ce travail serait vain. Nous adressons nos plus vifs remerciements à notre directeur de thèse, Philippe Ross. Un passionné de la recherche scientifique, un professeur d'une rectitude sans faille, un guide disponible. Son accompagnement a été payant et nous voulons lui dire merci pour tout.

Nous remercions de manière particulière, nos évaluateurs. Depuis la soutenance de la proposition de la thèse, ils nous avaient prodigué de très bons conseils. Merci Marie pour votre soutien, merci Luc pour vos suggestions et recommandations.

Nos remerciements vont également à un ancien camarade de la Faculté des sciences humaines à Port-au-Prince, Pierre Negaud Dupenor. Nous remercions vivement notre ami Alcius Mackendy Gaty et notre épouse Sophia Marc pour les relectures et suggestions précieuses.

Un remerciement général à tous ceux et toutes celles qui ont accepté d'apporter leur grain de sel à cet édifice.

## Chapitre 1 : Introduction

Plimen poul la, men pa kite l rele (traduction : plumer la poule mais prenez garde qu'elle ne crie). Entendez par là, faites ce que vous avez à faire mais évitez de vous faire attraper. Ce sont là des mots attribués au fondateur de la nation haïtienne, l'empereur Jean Jacques Dessalines. Pour paraphraser l'économiste et écrivain Leslie Péan<sup>1</sup>, Dessalines aurait admis de manière implicite le principe de la corruption comme mode de gouvernance. « Voler l'État, ce n'est pas voler » (Péan, 2025). Cette fameuse boutade a, semble-t-il, ouvert la voie à un phénomène difficile à enrayer. La corruption est en Haïti un élément récurrent du système social et politique, analyse le journaliste Hérold Jean-François (2014). Cette réflexion ouvre sur une réalité plus large; la corruption, loin d'être un phénomène ponctuel, est profondément enracinée dans le fonctionnement de l'État haïtien, tant sur le plan historique que contemporain.

Aussi vieille soit-elle comme le monde, la corruption semble être à la base de beaucoup de problèmes liés au sous-développement des pays du Sud dont elle n'est pas forcément l'apanage. En plus d'être un sujet coriace, elle demeure une pratique qui nuit au bon fonctionnement de des sociétés. En Haïti, l'administration publique est confrontée à des problèmes structurels, notamment et largement liés à la corruption. Les finances publiques sont pillées sans qu'on puisse y apporter une réponse institutionnelle (Beaublanc, 2018). Le 19<sup>ème</sup> siècle a marqué le début de l'âge d'or de la corruption en Haïti. C'est une époque où la demande dépasse largement l'offre de corruption (Ibid., : 13). Le sociologue Auguste D'Meza estime que le pays a connu un sombre épisode de son histoire de 1971 à 1986, sous le règne de l'ancien président à vie Jean-Claude Duvalier, qui a

---

<sup>1</sup> À propos de l'ouvrage Extermination des Pères fondateurs et Pratiques d'exclusion (Revu et augmenté), Leslie Péan a publié le 10 janvier 2025 un article de fond sur le site de l'agence en ligne AlterPresse où il revient sur des moments forts de l'histoire d'Haïti, la gestion du pays et l'apport de la diaspora dans l'économie entre autres faits marquants (Péan, 2025).

détourné près de 100 millions de dollars sous le couvert d'œuvres sociales. Sa dictature est marquée par une atteinte aux droits de la personne, ses opposants politiques étant à l'époque torturés, exilés, voire assassinés (Radio Canada, 2017).

Si la dictature de Duvalier a constitué un moment critique dans l'histoire de la corruption en Haïti, la période qui a suivi n'a pas permis d'y mettre un terme. Bien au contraire, elle a vu émerger de nouveaux scandales, dont celui du fonds petrocaribe, qui s'est imposé comme emblématique de la crise de gouvernance. Initialement, le fonds petrocaribe était dédié à des projets sociaux au profit du plus grand nombre. L'accord petrocaribe, paraphé<sup>2</sup> le 15 mai 2006 entre le Venezuela et Haïti, soit plus de 4 milliards de dollars américains, a été dilapidé selon les conclusions du troisième rapport de la Cour<sup>3</sup> supérieure des comptes et du contentieux administratif (CSC-CA). Cette troisième partie des travaux achève le rapport d'audit portant sur la gestion du fonds petrocaribe. Elle fait suite aux deux premières parties publiées entre janvier et mai 2019 (CSC-CA, 2020). À l'instar des précédents procès de la Consolidation (1903-1904) et des faux-timbres (1974) la population haïtienne réclame à cor et à cri, lors de manifestations dans la rue, la tenue du procès petrocaribe. Selon l'écrivain haïtien Eddy Cavé, il faudra profiter de l'expérience de ces assises pour faire avancer le pays vers la création de l'État de droit et, d'autre part, éviter de reproduire les erreurs du passé (Cavé, 2019).

---

<sup>2</sup> Un communiqué de presse conjoint de plusieurs organisations de droits de l'homme précise que l'accord a été paraphé en octobre 2007 entre Haïti et le Venezuela, un an après son lancement. Voir annexe 6.

<sup>3</sup> La création de l'institution supérieure de contrôle des finances publiques remonte à l'année 1823 sous le gouvernement du président Jean-Pierre Boyer. En effet, la loi du 26 juin 1823 qui institua la Chambre des Comptes lui assigne la mission de vérifier tous les comptes administratifs indiqués par le Président d'Haïti ou par le Secrétaire d'État chargé des finances. Cette institution étant composée de sept (7) membres. Source : site internet de la Cour des comptes lien : <https://csc.ca.gouv.ht/historique>.

Le 30 octobre 2009, 18 sénateurs du parti « Lespwa » (traduction : espoir) ont voté une motion de censure contre le gouvernement dirigé par la première ministre Michèle Duvivier Pierre-Louis (France24, 2009). Le groupe majoritaire a dit reprocher à l'équipe gouvernementale la mobilisation des ressources non budgétisées de petrocaribe<sup>4</sup> lors d'un ensemble d'interventions pour venir en aide à la population frappée par le passage des cyclones et tempêtes tropicales Hanna, Ike, Gustav et Fay dans les départements de l'Ouest et de l'Artibonite. Le rapport soumis par le gouvernement d'alors n'avait pas non plus convaincu les membres de la 48<sup>e</sup> législature du bon usage des 197 millions de dollars américains alloués dans le cadre de la loi d'urgence votée le 9 septembre 2008. Le député de la circonscription de Pétion-Ville, Steven Benoit, avait qualifié le document d'« album photos » (Michel, 2009). Pour l'analyste financier Patrick Alexis, le rapport rendu public par le gouvernement de Michèle Duvivier Pierre-Louis était incomplet, financièrement mal monté et non transparent (Ibid., 2009). Cet évènement aura marqué les premières dénonciations en lien avec l'affaire petrocaribe.

Dans un article du journal *Le Nouvelliste*<sup>5</sup> titré « L'odeur des dollars de Petrocaribe », publié le 1<sup>er</sup> septembre 2010, l'ex-député de la commune de Pétion-ville, banlieue (est) de la capitale haïtienne, Steven Benoît s'est dit surpris de voir comment l'administration René Préval/Michèle Duvivier Pierre-Louis (6 septembre 2008 / 29 octobre 2009) ait pu affecter des milliers de dollars du fonds petrocaribe pour des projets déjà réalisés. Il a dénoncé au passage l'octroi de contrats à des particuliers sur la base des relations amicales et l'opacité qui a caractérisé l'engagement des ressources de l'accord énergétique petrocaribe. Selon lui, l'utilisation de toutes sortes d'artifices administratifs pour détourner des ressources financières du trésor public et

---

<sup>4</sup> Nous adoptons cette orthographe parmi d'autres qu'on retrouve dans la littérature sur cet accord de coopération énergétique entre le Venezuela et plusieurs pays de la Caribbe dont Haïti telles : Petro Caribe, PetroCaribe, Petrocaribe.

<sup>5</sup> Le plus ancien quotidien de la République d'Haïti. Il a été fondé en 1898.

d'autres programmes financés par les bailleurs de fonds internationaux, dont la duplication des projets, est monnaie courante en Haïti (Alphonse, 2010).

Entre 2016 et 2017, deux commissions sénatoriales spéciales d'enquête ont été constituées pour investiguer sur le fonds petrocaribe. La première, présidée par le sénateur Youri Latortue du département de l'Artibonite, avait mis en lumière des indices et faits assimilables à de la corruption dans le cadre de la gestion du fonds. Face à cet état de fait, le Sénat de la République d'Haïti avait voté la mise sur pied d'une nouvelle commission chargée d'approfondir cette enquête. Le rapport produit par la seconde commission sénatoriale spéciale d'enquête conduite par le sénateur Evalière Beauplan du département du Nord-ouest a abouti à la conclusion que l'argent du fonds petrocaribe, de 2008 à 2016, a été dilapidé (Beauplan, 2017). L'administration Martelly-Lamothe (16 mai 2012 / 14 décembre 2014) a été largement indexée.

Il est reproché à l'équipe gouvernementale de Laurent Salvador Lamothe, entre autres choses, le népotisme, le non-respect des procédures de passation de marché public et la surfacturation des projets. En effet, dans un communiqué de presse conjoint, plusieurs organisations de droits humains ont rappelé les propos du président haïtien Jovenel Moïse<sup>6</sup> (7 février 2017 – 7 juillet 2021) qui disait ne pas souhaiter donner suite aux conclusions des rapports des deux (2) commissions sénatoriales spéciales d'enquête du fonds petrocaribe. « Le Président Jovenel Moïse, issu du parti PHTK sous le règne duquel la plus grande opération de dilapidation de ces fonds a été menée, eut à affirmer péremptoirement que les rapports susmentionnés

---

<sup>6</sup> Jovenel Moïse était entrepreneur avant de devenir président de la République d'Haïti. Il dirigeait Agritrans, une entreprise spécialisée dans l'agriculture qui pourtant avait reçu plus de 700 milles dollars américains pour un projet routier. Un stratagème de détournement de fonds signalé dans le rapport de la Cour des comptes et du contentieux administratif (CSC-CA), repris dans un article publié par lapresse.ca en date du 31 mai 2019. Cet argent provenait des fonds de petrocaribe. Jovenel a été abattu de plusieurs balles chez lui à Pétion-ville dans la nuit du 7 juillet 2021.

constituaient en fait des outils de « persécution politique » et qu'il comptait faire usage de son pouvoir pour en bloquer le suivi » (Communiqué de presse, 2018).

Les organisations de droits humains ont interprété la déclaration du président de la République d'alors comme un blocage à toute démarche visant à faire la lumière sur l'affaire petrocaribe à un moment où les institutions publiques ne manifestaient aucun intérêt pour ladite affaire. En effet, pour matérialiser les vœux du président Jovenel Moïse visant à enterrer le dossier définitivement, la majorité gouvernementale au Sénat de la République d'Haïti avait adopté, le 1<sup>e</sup> février 2018, une résolution renvoyant le dossier par devant la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif (Ibid., 2018).

Cette démarche a eu l'effet contraire. La résolution du Sénat a de préférence ravivé la flamme de la mobilisation dans la rue. En août 2018, l'effervescence populaire est montée d'un cran. Les suspicions qui planaient sur le régime Pati Ayisyen Tèt Kale (PHTK) ont favorisé la résurgence de mouvement social dans le pays dont l'étincelle est partie des réseaux socionumériques et a eu un effet boule de neige. Des politiques et des activistes ont fait pression sur la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif (CSC-CA) pour qu'elle rende publics ses rapports sur la gestion du fonds petrocaribe. Comme la révolution tunisienne (Lecomte, 2011) mais aussi dans celles égyptienne, libyenne et syrienne, qui ont mûri sur Internet, autrement dit le « printemps arabe », les réseaux socionumériques sont devenus presque indispensables lors des mobilisations sociales. Le mot-clic #petrocaribechallenge a symbolisé toute une série de mobilisations sur YouTube, Facebook et Twitter (actuellement X) pour dénoncer le gaspillage des ressources financières de l'accord de coopération énergétique entre le Venezuela et plusieurs pays dans la Caraïbe dont Haïti afin de soutenir leur développement. En très peu de temps, la mobilisation contre certain.e.s dirigeant.e.s dont l'ancien président Joseph Michel Martelly et son

premier ministre Laurent Salvador Lamothe, a pris des formes variées telles que : sit-in, manifestation dans la rue, graffitis sur les murs, entre autres. Cette dynamique historique et politique donne lieu à des formes inédites de mobilisation citoyenne, particulièrement sur les réseaux sociaux numériques, que nous analysons ici sous l'angle du rôle des journalistes.

### 1.1 Réseaux, médias et opinion publique

Les réseaux sociaux numériques sont devenus des plateformes privilégiées pour l'organisation de rassemblements populaires. Le mouvement social haïtien #petrocaribechallenge ou #kotkòbpetwokaribea (traduction : où se trouve l'argent de petrocaribe) est un exemple probant. Celui-ci apparaît comme une réaction populaire au scandale de dilapidation du fonds petrocaribe de septembre 2008 à septembre 2016 par des dirigeants politiques haïtiens. #Kotkòbpetwokaribea a été le slogan de cette mobilisation née sur Twitter (actuellement X), à l'initiative du cinéaste haïtien basé au Canada, Gilbert Mirambeau Jr. Les « petrochallengers », de jeunes activistes regroupés dans des structures organisées comme *Nou pap konplis* (traduction : on ne sera pas complices) et *Nou pap dòmi* (traduction : on ne dort pas) ont été les fers de lance de ce soulèvement populaire à travers Haïti (Chartrand, 2020). La tension suscitée en ligne s'est ensuite matérialisée dans l'espace public. Les mobilisations visaient principalement la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif (CSC-CA), sommée de jouer son rôle de contrôle et d'assurer la transparence dans la gestion du fonds Petrocaribe.

Beaublanc (2018) a revisité les cadres juridico-institutionnels dédiés au contrôle des finances publiques et accessoirement à la lutte contre la corruption afin d'analyser l'augmentation de celle-ci en dépit de l'existence des institutions supérieures de contrôle dont la mission est d'assurer que les organes d'exécution répondent de leurs actions devant les gouvernements locaux

et nationaux ainsi que devant le public dans son ensemble. L'inefficacité des structures nationales dans la lutte contre la corruption a été l'une des préoccupations de l'auteur dans sa recherche. Outre les deux rapports sénatoriaux cités plus haut, tout porte à croire que la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif (CSC-CA) n'avait pas rempli sa mission de contrôler et de demander des comptes chaque année aux comptables de droit et de fait, conformément au décret du 23 novembre 2005 redéfinissant son organisation et son fonctionnement. Cette inaction n'a pas été sans conséquence sur l'administration publique au regard de ce scandale financier.

Dans son étude, Evariste (2023) informe de la singularité de l'affaire petrocaribe dans l'histoire de la corruption en Haïti en considérant les préoccupations qu'elle soulève dans l'opinion publique mais surtout par le fait que les revendications socio-économiques étaient orientées contre le système, pour reprendre l'analyse de l'historien haïtien Michel Hector (2009), et aussi pour avoir été documentée à travers deux rapports parlementaires en 2016 et 2017. Ce mouvement, soutient Evariste, a suscité l'intérêt des médias en général et ceux en ligne en particulier, d'où l'intérêt de sa recherche sur le rôle des médias en ligne dans l'émergence du mouvement social petrocaribe. Evariste dit avoir constaté que l'usage des réseaux socionumériques par les médias en ligne leur a permis de conquérir une zone spécifique de l'espace public peu accessible aux médias traditionnels. Cette approche prolonge les idées de Lippmann (1992) soutenant que les médias de masse constituent le principal intermédiaire entre les événements et l'imaginaire du public, c'est-à-dire la manière dont les préoccupations des individus sont structurées dans les médias (Lippmann, 1992, cité par Evariste 2023 : 13). Pour Éraly (2000), l'« espace public » est le lieu où sont débattus les enjeux de société, du moins lorsque les systèmes en place le permettent, en l'occurrence la démocratie.

Dans cet ordre d'idées, il faut croire que l'individu est considéré comme étant l'acteur principal en position de dialogue avec l'État et ses représentants (Rico de Sotelo et al., 2006). Toute participation à une action collective est un engagement personnel qui suppose une information liminaire. Et, c'est dans ce contexte que peut s'organiser la communication selon Pierre (2014), qui a analysé les pratiques et stratégies communicationnelles des acteurs de la communication gouvernementale en Haïti au regard des préoccupations de certains leaders issus de différents secteurs de la société, ainsi que leur posture envers cette politique communicationnelle. La nation haïtienne est en droit d'être informée en toute transparence sur l'utilisation du fonds petrocaribe dans le cadre du programme d'urgence post-désastre 2008, d'après la Fondation héritage pour Haïti (Allien, 2008). Dans ce contexte de mobilisation numérique et de crise institutionnelle, il devient pertinent de s'interroger sur le rôle des journalistes dans la circulation de l'information et la construction du sens autour du scandale Petrocaribe.

## **1.2 Le rôle des journalistes : entre producteur et récepteur**

Il nous semble légitime de questionner l'appropriation par les journalistes de la zone métropolitaine des publications sur les réseaux sociaux lors des mouvements sociaux, plus particulièrement quand ces plateformes sont utilisées comme canaux privilégiés de mobilisation et de transmission de contenus. Cela suscite une réflexion sur l'influence des réseaux sociaux sur les médias (conventionnels ou opérant exclusivement en ligne) et les pratiques informationnelles des journalistes exposés à un flux d'informations en continu. À noter que le dossier de la dilapidation du fonds petrocaribe a occupé l'espace médiatique haïtien pendant toute la période 2008 à 2016 et même après. Différents médias relayaient systématiquement toutes les initiatives visant à réclamer la reddition de comptes dans le cadre de la gestion de ce fonds dont

des marches dans la rue ou sit-in des « petrochallengers ». Est-ce que l'exploitation systématique des contenus informationnels en lien avec la corruption sur les réseaux sociaux a permis aux journalistes d'acquérir une vision globale sur la dilapidation du fonds petrocaribe ? Par quels mécanismes les journalistes construisent-ils/elles du sens lors du contact avec les contenus sur la corruption disponibles sur les réseaux sociaux ? Ou tout simplement, les journalistes ont-ils/elles été manipulés par l'euphorie populaire de la dénonciation et n'ont pas pris de distance nécessaire avec les sources ?

En ce qui concerne l'affaire petrocaribe, nous pensons nécessaire d'approfondir davantage les réflexions sous l'angle de l'utilisation des réseaux sociaux comme sources principales pour informer, un aspect jusque-là non abordé à notre connaissance. S'il est vrai que les travaux de recherche cités plus haut ont cherché à apporter des éléments de réponses au problème de corruption dans l'administration publique haïtienne, l'incapacité des organismes de contrôle à limiter la dilapidation des fonds publics et l'exploitation médiatique de ce mouvement social, aucun d'eux n'a traité la question sous l'angle de l'influence des réseaux sociaux sur les pratiques informationnelles des journalistes de la zone métropolitaine en lien avec la corruption, particulièrement petrocaribe. Aussi pertinent que soit le travail de recherche d'Evariste (2023), il ne permet pas de comprendre dans quelle mesure l'intérêt des médias pour les sujets sur la corruption, et les pratiques journalistiques en Haïti, ont pu être influencés par les réseaux sociaux et les dynamiques qui leur sont propres à savoir, la diffusion d'informations erronées ou inexactes et la vulgarisation de « fake news ».

De plus, Evariste ne précise pas à quel point les professionnels de l'information auraient tenu pour acquis ce qui se disait sur les réseaux sociaux sans recouper les sources et quelle a été la prédisposition des journalistes au moment de recevoir les informations disponibles sur les

réseaux sociaux numériques? Ceci nous amène à penser que les journalistes de la zone métropolitaine se seraient comportés comme des alliés naturels de ce mouvement social en relayant sans remettre en question la crédibilité des contenus postés par les « petrochallengers » ou la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif (CSC-CA) sur leurs pages Facebook et comptes Twitter (actuellement X). Or, selon Coutelle-Brillet et collègues (2021), la valeur de l'information repose sur la crédibilité qu'une source d'information suscite auprès du public. « La crédibilité de la source est directement liée à la perception qu'un individu peut avoir de son expertise dans un domaine précis, de la confiance envers cette source, de son attractivité et de ses points communs avec les destinataires du message » (Coutelle-Brillet et al., cités par Nshombo, 2021 : 14).

Dans le cas précis de cette étude, il nous semble juste de porter un intérêt particulier sur les relations qu'entretiennent les journalistes avec leurs sources. Il est important de noter que le pays a connu d'autres mouvements populaires où les instigateurs ont aussi utilisé les réseaux sociaux numériques comme canaux de diffusion d'informations, pourtant ils/elles n'ont pas eu les mêmes retombées que l'affaire petrocaribe. Nous pouvons citer comme exemple, les troubles politiques de 2018-2019 ayant conduit au *peyi lòk* (pays bloqué) consistant à barricader toutes les rues, au cours desquels les radios, les médias en ligne et aussi les réseaux sociaux numériques ont délibérément diffusé des informations erronées afin d'inciter la population à la violence (Internews, 2020).

Selon notre constat et à la lumière de toutes ces considérations, il y a lieu de supposer, d'une part, que les pratiques informationnelles des journalistes de la zone métropolitaine ont été tributaires des contenus sur la corruption, publiés sur les réseaux sociaux numériques. D'autre part, les journalistes ont relayé largement les points de vue des dénonciateurs tout en minimisant ceux

des personnes indexées dans la dilapidation du fonds petrocaribe. En analysant la prépondérance des contenus des réseaux socionumériques sur les médias (conventionnels ou opérant exclusivement en ligne) dans le contexte de l'affaire petrocaribe nous pourrions comprendre les pratiques informationnelles des journalistes à l'époque. De ce fait, notre question générale de recherche est la suivante : *Dans quelle mesure les contenus en lien avec la corruption véhiculés dans les réseaux socionumériques ont-ils influencé les pratiques informationnelles des journalistes de la zone métropolitaine entre 2018 et 2020 ?*

Comme objectif principal, nous cherchons à comprendre l'interprétation que faisaient les journalistes des publications en lien avec la corruption postées dans les réseaux socionumériques dans le contexte du mouvement social #petrocaribechallenge et comment ces journalistes les avaient intégrés dans leur travail au quotidien.

### **1.3 Aperçu de la démarche et structure de la thèse**

Pour mener à bien ce travail de recherche, nous nous inscrivons dans une approche méthodologique qualitative et nous utilisons l'entrevue semi-dirigée comme technique de collecte de données. À partir d'un échantillon de 11 journalistes professionnel.le.s de la zone métropolitaine, que nous avons subdivisé en deux catégories : journaliste « confirmé.e » et journaliste « junior », nous analysons la réception qu'ils ont faite des contenus relatifs à la corruption véhiculés sur les réseaux socionumériques dans le contexte du mouvement social #petrocaribechallenge. Et aussi, l'influence de ces contenus sur les pratiques informationnelles de ces journalistes en rapport avec la corruption. Pour examiner cette dynamique, il est nécessaire de mobiliser un cadre théorique adapté, capable de rendre compte de la manière dont les journalistes reçoivent et interprètent l'information.

Pour analyser le rapport entre les réseaux socionumériques et les pratiques informationnelles des journalistes de la zone métropolitaine nous mobilisons la théorie sense-making de Brenda Dervin. Cette théorie centrée sur la manière dont les individus construisent du sens à partir du flux informationnels dans des contextes spécifiques semble bien indiquée pour nous aider à comprendre la réception faite par les journalistes de la zone métropolitaine des contenus véhiculés sur les réseaux socionumériques et en quoi ceux-ci ont pu influencer leurs pratiques informationnelles. Le sense-making chez Dervin place l'utilisateur (récepteur) au centre de l'approche pour analyser son comportement informationnel. Dans le cadre de notre recherche, nous considérons donc les journalistes à la fois comme producteur d'informations et récepteur de contenus.

Les études de la réception dans leurs grandes traditions visent à comprendre et analyser la réception des médias et de leur contenu auprès de leur audience. De plus, leur intérêt porte sur la façon dont les récepteurs construisent et modifient les messages auxquels ils/elles sont exposé.e.s. Dans le contexte de la présente thèse, concevoir les journalistes comme récepteurs implique nécessairement qu'on est passé d'un récepteur passif à un récepteur actif. Charron et collègues (2002) présentent les relations d'identité et de complémentarité comme étant deux caractéristiques fondamentales du rapport entre la source et les journalistes :

Lorsque les deux parties partagent les mêmes objectifs, s'entendent sur la définition de la réalité et collaborent systématiquement et intentionnellement à la production des textes journalistiques, ceci se rapporte à la relation d'identité. Tandis que des relations d'opposition s'instaurent, enfin, si source et journaliste visent des objectifs différents, et si leurs stratégies discursives s'opposent (Charron et al., 2002).

Notre travail s'échelonne sur cinq (5) chapitres. Le premier, l'introduction, a comme éléments essentiels une mise en contexte sur la corruption en Haïti et l'affaire petrocaribe,

l'utilisation des réseaux socionumériques comme source dans le travail des journalistes de zone métropolitaine. Dans le deuxième chapitre du travail, l'accent est mis sur la recension des écrits sur le sujet ainsi que la question générale de recherche de la problématique qui nous concerne. Dans cette partie de travail, nous expliquons la pertinence de la théorie de la construction de sens de l'américaine Brenda Dervin que nous mobilisons pour répondre à la question générale de notre étude. Ce chapitre est l'espace privilégié où nous avons mis en dialogue la position d'auteurs sur d'autres théories et en quoi celle retenue aide dans l'atteinte de l'objectif fixé pour cette étude. Les concepts clés sont aussi présentés selon les points de vue de différent.e.s acteurs/actrices. Le troisième chapitre porte sur la méthodologie. Dans cette section nous présentons la démarche que nous avons déployée pour collecter les données qualitatives qui ont été soumises par la suite à analyse dans le cadre de cette recherche. Cette partie est agrémentée de contenus pertinents qui montrent la portée et la limite du choix de notre méthodologie. L'avant dernier chapitre, soit le quatrième, est réservé à la présentation et l'interprétation des données collectées lors de l'analyse des contenus générés lors des entrevues avec les participants. La conclusion est le dernier chapitre du travail. Elle fait un grand rappel de l'objectif du travail, présente les résultats obtenus et nos recommandations en lien avec de nouvelles perspectives de recherches dans le champ de la communication et du journalisme en particulier.

## Chapitre 2 : Problématisation

Dans ce chapitre, nous faisons, dans un premier temps, une revue des écrits sur la corruption en Haïti à travers son histoire et l'apport des réseaux socionumériques dans certains mouvements sociaux mondiaux. Dans un deuxième temps, nous abordons l'utilisation des réseaux socionumériques comme source d'informations pour les journalistes de la zone métropolitaine dans la lutte contre la corruption, principalement dans le cadre de l'affaire petrocaribe. En dernier lieu, nous présentons la théorie du sense-making de Devin, retenue pour notre recherche. Une approche qui nous permet d'illustrer le contexte ayant favorisé l'utilisation des contenus en lien avec la corruption disponibles sur les plateformes numériques dans le travail quotidien des journalistes de la zone métropolitaine, considéré.e.s comme « récepteur ».

### 2.1 Haïti et la culture de la corruption

La littérature disponible sur la corruption dans la République d'Haïti relate que ce phénomène remonte à la genèse du pays. Elle est issue de l'expérience traumatisante de la colonisation. Dans sa thèse, Jean Abel Pierre définit la corruption comme étant « la création ou le résultat de comportement ou d'interaction d'acteur.e.s historiquement et politiquement situé.e.s » (Pierre, 2014). La corruption a fait du chemin depuis. Avec le temps, la corruption s'est institutionnalisée tout en affectant non seulement les pratiques financières, mais également la fonction publique et le pouvoir juridique, du point de vue de Maria (2004) analysant un des textes<sup>7</sup> phares de l'économiste Leslie Péan sur la politique de la corruption en Haïti.

---

<sup>7</sup> Leslie J.-R. Péan, *Haïti, économie politique de la corruption. De Saint-Domingue à Haïti 1791-1870*

L'histoire récente d'Haïti a montré que la perception des dirigeants étatiques n'a pas changé quant à l'utilisation des biens publics. Il existe une course effrénée vers la richesse. L'accès au pouvoir est une opportunité pour se faire une santé économique. De l'avis du journaliste et propriétaire de média Hérold Jean-François<sup>8</sup>, l'État est perçu et vécu comme une rente. Dans cette perspective, les dirigeants aux commandes se permettent de faire des largesses à leurs proches comme si le pays leur appartenait et qu'ils/elles pouvaient, sans aucune contrainte, disposer de ses biens (Jean-François, 2014).

La bataille contre la corruption ne concerne pas qu'Haïti. C'est à travers le monde qu'on s'efforce à éradiquer ce fléau. Différents mécanismes dont des conventions internationales ont été adoptées en vue d'une lutte efficace contre la corruption. Des organismes internationaux comme le « Transparency International » produisent annuellement des rapports pour attirer l'attention sur le niveau de corruption partout dans le monde. En 2003, Haïti a été la lanterne rouge du classement de l'indice de perception de la corruption. Sur 133 pays, Haïti était 131<sup>e</sup> avec un score de 1.5 /10. Ses poursuivants immédiats ayant clôturés la marche sont le Nigeria (1.4) et le Bangladesh (1.3) respectivement 132<sup>e</sup> et 133<sup>e</sup>. Haïti a été classée parmi les pays où la corruption est perçue comme endémique (IPC, 2003). Une perception qui est demeurée inchangée 21 ans après. Selon l'IPC 2024, Haïti ayant un score de 1.6/10 est classée 168<sup>e</sup> sur les 180 pays étudiés dans le cadre de ce rapport annuel de « Transparency International » (IPC, 2024).

Plus le temps passe, plus la réalité donne raison aux conclusions des différents rapports produits sur la corruption en Haïti. Presqu'aucune équipe gouvernementale ne s'est démarquée des mauvaises pratiques. Il nous faut signaler dans le cas d'Haïti que la corruption est multiforme. Les

---

<sup>8</sup> Hérold Jean-François, journaliste et PDG de Radio Ibo (98.5 FM St), intervenait lors d'une conférence à l'hôtel Montana Pétion-Ville, sur demande de l'Unité de lutte contre la corruption, le 8 avril 2014 lors de la visite de l'organisme MESISIC regroupant les pays membres de l'OEA.

pots-de-vin, le trafic d'influence et le favoritisme font partie d'une liste non exhaustive de pratiques de corruption très répandues en Haïti (Pierre, 2014). Les États-Unis et le Canada ont sanctionné des ancien.ne.s dirigeant.e.s haïtien.ne.s dont des présidents, des premiers ministres et des parlementaires pour corruption financière, une pratique qui mine la bonne gouvernance, (Paul, 2023). Les efforts des institutions locales œuvrant dans la lutte contre ces mauvaises pratiques ne sont pas reconnus à leur juste valeur. Plusieurs rapports de l'institution publique - Unité de lutte contre la corruption (ULCC) -, créée en 2004, jaunissent dans des tiroirs d'acteur.e.s du système judiciaire également en proie à des scandales de corruption. Un fléau qui mine les projets d'envergure dans le pays et met en péril l'avenir des générations futures.

### **2.1.1 Fonds petrocaribe et le développement**

Dans un éditorial publié en 2013, Frantz Duval présente les deux faces des rapports entre la République d'Haïti et le président vénézuélien Hugo Chávez (1999 à 2013). Selon le rédacteur en chef du Nouvelliste, ce dernier est passé d'ennemi à meilleur ami d'Haïti. Cet ami qu'il est devenu a signé des accords, et ce qui est devenu le plus important programme de coopération Sud-Sud dont bénéficie Haïti, voit le jour : petrocaribe (Duval, 2013). Cet accord de coopération énergétique Sud-Sud a été lancé en 2006 entre le Venezuela et plusieurs pays de la Caraïbe dont Haïti.

Les pays membres de cette alliance ont bénéficié de l'achat de produits pétroliers à un prix préférentiel pour les revendre aux compagnies pétrolières locales au prix du marché (Thomas, 2019). Il s'agit, pour l'essentiel, de l'achat de gazoline, de diesel, de kérosène, de mazout et d'asphalte du Venezuela. Les retombées de cette démarche devaient favoriser le financement de projets d'envergure au profit du plus grand nombre et améliorer les conditions de vie de la

population des pays bénéficiaires, dans la perspective de contribuer à la jouissance des droits sociaux et économiques ont fait remarquer des organisations de droits humains dans le communiqué de presse de 2018 mentionné dans les lignes précédentes. À la faveur de ce programme, le pays devait être en chantier et amorcer son développement dans des domaines tels : l'éducation, la santé, le logement et les infrastructures routières pour ne citer que ceux-là.

Conformément aux termes de l'accord, les pays bénéficiaires devaient rembourser leur dette sur 25 ans avec un taux d'intérêt annuel très bas, soit 1% (voir annexe 6). Ceci devrait permettre une grosse liquidité dans les caisses des pays. Il convient de préciser également que les centrales électriques construites à Carrefour (département de l'Ouest), aux Gonaïves (département de l'Artibonite) et au Cap-Haitien (département du Nord) devaient fonctionner avec le pétrole vénézuélien, une exigence qui marque une totale dépendance d'Haïti vis-à-vis de la République bolivarienne en matière d'approvisionnement de produits pétroliers.

Comme précisé dans l'introduction, l'assistance du Venezuela à Haïti est intervenue et a été bien accueillie dans le contexte du passage de quatre cyclones et tempêtes tropicales qui ont dévasté en 2008 les départements de l'Ouest et de l'Artibonite, où les dégâts étaient considérables. L'administration René Préval et Michèle Duvivier Pierre-Louis (5 septembre 2008 – 11 novembre 2009) avait mobilisé une bonne partie des ressources financières du fonds petrocaribe pour venir en aide aux victimes, soit 197 millions de dollars américains. Quelques années plus tard, des chantiers annoncés à grand renfort de publicités sous la gouvernance de Michel Joseph Martelly et de Laurent Salvador Lamothe (16 mai 2012 - 14 décembre 2014) sont restés inachevés ou n'ont jamais existé sinon sur papier.

### 2.1.2 Affaire petrocaribe

Tous les projets financés avec les ressources du fonds petrocaribe de 2008-2016 ont littéralement des failles assimilables à de la corruption selon les conclusions du troisième rapport de la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif (CSC-CA, 2020). La malversation, le népotisme, la surfacturation et le favoritisme sont, entre autres faits, reprochés à ceux et celles qui étaient au timon des affaires de l'État entre 2008 et 2016 dans la gestion des ressources de cet accord paraphé en octobre 2007 entre Haïti et le Venezuela.

Les promesses non tenues par l'équipe gouvernementale dirigée par le premier ministre, Laurent Salvador Lamothe, ont soulevé des doutes quant à l'honnêteté et la sincérité du pouvoir. Dans un article paru le 11 février 2014 dans le journal *Le Nouvelliste*, le député des Gonaïves, Sadrac Dieudonné a révélé que toutes les questions posées lors de ces assises populaires étaient planifiées. Le parlementaire a qualifié de show médiatique le programme « Gouvènman<sup>9</sup> an lakay ou » (traduction : le gouvernement chez vous) qui a laissé la population locale sur sa soif (Cadet, 2014). C'est le même constat dans le département du Centre, 5 mois après la tenue de ce programme dans la ville de Mirebalais, a rapporté le correspondant de l'agence en ligne *AlterPresse*. Aucune promesse n'a été concrétisée (Odatte, 2014).

L'expression de ces insatisfactions a conduit à des mobilisations populaires dans tout le pays, principalement dans les zones ciblées par des projets inachevés ou qui sont restés au stade de promesse. Le 17 octobre 2018 a inauguré une série de manifestations contre la corruption en Haïti, avaient constaté *Le Nouvelliste*, *AlterPresse* et *Radio Canada*, *Vision 2000*, *Radio-Télé*

---

<sup>9</sup> « Gouvènman an lakay ou » est une plateforme à travers laquelle le premier ministre, Laurent Salvador Lamothe, accompagné des membres de son gouvernement, organisait une série de caravanes dans des régions du pays, presque tous les mois, à la rencontre des membres de la population locale pour annoncer des projets mirobolants qui seront financés par les fonds petrocaribe.

Métropole, Radio-Télé Zenith. Cette date marquant la 212<sup>e</sup> commémoration de la disparition de l'empereur Jean Jacques Dessalines a été choisie pour dénoncer la dilapidation du fonds petrocaribe et réclamer la démission du président Jovenel Moïse. En effet, à l'appel d'activistes politiques et des « petrochallengers » sur les réseaux socionumériques, des dizaines de milliers d'Haïtiens et d'Haïtiennes avaient manifesté dans plusieurs rues de la capitale/Port-au-Prince et de certaines villes de province. Peu après, les mobilisations ont été intensifiées sous des formes diverses et variées. Le 26 avril 2019, des dizaines de citoyens et de citoyennes ont tenu un sit-in devant les locaux de la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif (CSC-CA) pour exiger la publication du rapport complet d'enquête sur la gestion du fonds petrocaribe dédié initialement au financement de projets durables dans le pays.

L'affaire petrocaribe nous semble cadrer avec la définition de Pierre (2014) du concept scandale. Il affirme que : « Les scandales, ce sont des cas qui ont été dénoncés par la clameur publique mais qui restent sans investigation judiciaire ou pour lesquels la justice n'a pas (encore) établi la responsabilité ou la culpabilité des personnes impliquées » (Pierre, 2014 : 97).

Cette définition renforce les travaux des deux commissions sénatoriales spéciales d'enquête du fonds petrocaribe et les rapports d'audit spécifique de gestion des projet financés par le fonds petrocaribe de la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif (CSC-CA) qui ont conclu à une dilapidation des ressources de l'accord énergétique paraphé entre le Venezuela et Haïti. Du président René Préval à Michel Joseph Martelly en passant par Jovenel Moïse, toutes ces administrations sont épinglées dans la gestion pas nette du fonds petrocaribe (CSC-CA, 2020). Malgré les indexations et l'effervescence populaire ayant conduit à de multiples manifestations dans la rue, les responsabilités des uns et des autres ne sont pas toujours fixées par la justice haïtienne.

### 2.1.3 Lutte contre la corruption

Les pratiques de corruption persistent en Haïti à travers le temps. Pourtant, le pays dispose à la fois d'institutions publiques et d'un arsenal juridico-légal importants pouvant lui permettre de lutter efficacement contre ce fléau et implanter la bonne gouvernance. La Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif, créée en 1823, demeure la plus ancienne des institutions de contrôle en Haïti.

À partir de 2005, il y a eu la création, sur insistance des partenaires internationaux d'Haïti dont la Banque Interaméricaine de Développement (BID) et la Banque Mondiale (BM), d'institutions comme l'Unité centrale de renseignements financiers (UCREF-2001), l'Unité de lutte contre la corruption (ULCC-2004) et, au niveau de la police nationale d'Haïti, le Bureau des affaires financières et économiques (BAFE). À côté de la création de ces entités, il y a des lois qui ont été votées, notamment la loi sur la comptabilité publique<sup>10</sup>, la loi sur l'élaboration et l'exécution du budget, publiée chaque année sur le site Internet de la Direction générale des impôts (<https://budget.gouv.ht/>) et la loi sur la passation des marchés publics votée au Sénat de la République d'Haïti le 4 juin 2009. La convention interaméricaine contre la corruption a été adoptée le 17 octobre 1997. Tous ces éléments, qui ne sont pas exhaustifs, constituent l'arsenal juridico-légal et institutionnel pour que le pays puisse gérer son argent avec efficacité et transparence et se battre contre la corruption. Mais, dans la réalité, ces entités existent tout comme les lois existent et pourtant les mauvaises pratiques persistent au point que la corruption est perçue comme étant endémique dans le pays, référence faite aux conclusions des rapport 2003 et 2024 de « Transparency International ».

---

<sup>10</sup> Arrêté portant règlement général de la comptabilité publique donné au Palais National, à Port-au-Prince, le 16 février 2005, An 202ème de l'Indépendance. Par le Président : Me. Boniface ALEXANDRE

Toute cette architecture s'est révélée inefficace à cause de la realpolitik haïtienne et la mentalité des dirigeants qui n'ont pas changé, de l'avis du journaliste et président directeur général de radio Ibo (98.5 FM), Hérold Jean-François. « La corruption étant innée dans le système social et politique, nous sommes condamnés à traîner la tare de la corruption toutes les fois qu'à la tête de l'État, nos dirigeants ne marquent pas une ferme et inébranlable détermination à envoyer des signaux nouveaux à partir de leur propre attitude dans le maniement et la gestion des ressources de l'État » (Jean-François, 2014).

Un point de vue qui montre au-delà des institutions et des dispositions légales et juridiques qu'il faut plus d'efforts et d'engagements en termes de changement de mentalité afin d'enrayer ce fléau qui mine la vie en société.

## **2.2 Utilisation des réseaux sociaux numériques**

Cette section met en lumière le rôle prépondérant joué par les réseaux sociaux numériques dans la mobilisation populaire haïtienne contre la corruption. Dans le cas de l'affaire petrocaribe, comme démontré plus haut, l'étincelle est partie de Twitter (actuellement X). Ensuite, le *challenge* #kotkòbpetwokaribea a été repris sur d'autres plateformes numériques dont Facebook et YouTube avant de se transformer en un véritable mouvement populaire dans la rue. Ceci illustre les propos de Hermida (2010) selon lesquels l'utilisation de Twitter (actuellement X) fait désormais partie d'un « journalisme ambiant » dans lequel les citoyens et les journalistes co-produisent des fragments d'information qui, agrégés par les médias, font l'actualité. Nous présentons la contribution du journal Le Nouvelliste dans l'archivage de ce mouvement.

### 2.2.1 #petrocaribechallenge ou #kotkòbpetwokaribea

Avec l'arrivée d'Internet au cours des deux dernières décennies, les plateformes numériques représentent les canaux privilégiés pour informer. 5,44 milliards de personnes, à travers le monde, sont connectées à Internet (We are social, 2024). Facebook est l'application sociale la plus utilisée (3,065 milliards d'utilisateurs). En deuxième et troisième position on retrouve respectivement YouTube (2,504 milliards) et Instagram (2 milliards). Sur une population globale de 11.8 millions d'habitants, 2.60 millions d'Haïtiens utilisent Facebook, 134,2 mille personnes sont des abonnés de Twitter (actuellement X) (*Ibid.*, 2024). Pourtant, c'est cette plateforme très peu connue en Haïti à l'époque qui a eu le mérite de la mobilisation populaire contre la corruption en 2018.

Il est important de souligner que le mouvement social #petrocaribechallenge qui a pris naissance sur Twitter (actuellement X) intervient dans un contexte où à travers le monde d'autres plateformes numériques dont Facebook et YouTube ont été utilisées à des fins de soulèvements majeurs. Plusieurs études ont tenté d'expliquer ou d'analyser par exemple le rôle des réseaux sociaux numériques dans le « printemps arabe ». Les résultats de l'enquête de Boughzala (2012), lancée en 2011, et au cours de laquelle 826 personnes ont répondu à un questionnaire via Internet, ont révélé que les réseaux sociaux numériques et Internet ont joué un rôle inattendu dans le déroulement de la révolution tunisienne. Tous les observateurs s'accordent sur le fait que le succès rapide du soulèvement populaire dans les pays du Sud de la Méditerranée n'aurait pas été possible sans les technologies de l'information et de la communication (TIC) et les réseaux sociaux numériques.

Quant à Faris (2012), il a été puisé dans la polémique suscitée par le rôle joué ou pas des nouveaux médias dans le « printemps arabe », une question qui selon lui est souvent traitée de

manière caricaturale. Pour sa part, il plaide en faveur d'une approche plus nuancée. Après un long survol historique des cas de l'Égypte et de la Tunisie, il a montré dans un contexte de censure caractérisée, comment les initiatives prises sur les réseaux socionumériques ont pu conquérir les usagers des plateformes numériques dans un premier temps et ensuite le grand public. De la création du groupe Facebook « Nous sommes tous des Khaled Saïd » en hommage à un jeune homme tué par la police en juin 2010 aux pressions exercées par ces activistes sur les nouveaux journaux du pays dont Al-Dustour pour qu'ils rendent public une série de scandales gênants pour le régime en passant par la diffusion par les blogueurs de vidéos de personnes victimes de torture ou d'abus sexuels commis par des policiers, tout porte à croire que l'activisme numérique pèse lors des mobilisations populaires. L'auteur en guise de conclusion a précisé :

Au fond, peu importe la théorie : le travail accompli par ces activistes numériques continuera de produire ou au moins d'inspirer des révoltes en réseaux, et pas seulement dans le monde arabe. C'est sur les stratégies de ces activistes et de leurs gouvernements, et non sur les débats obsolètes des théoriciens, que doit désormais se concentrer l'analyse de ces révoltes. (Faris, 2012 : 99-109).

C'est dans ce contexte de révolte en réseau que le mouvement populaire #petrocaribechallenge a été lancé et largement suivi sur les plateformes numériques en Haïti et à l'étranger. Ainsi, les réseaux socionumériques ont permis dans un premier temps de sensibiliser les gens en vue de constituer une masse critique autour de la nécessité de demander des comptes sur la gestion du fonds petrocaribe mais aussi de faciliter la « parole libre ». Nous entendons par « parole libre », un discours qui n'est pas censuré ni scruté pour être conforme à la ligne éditoriale de tel ou tel médium.

Considéré comme étant l'instigateur du mouvement #petrocaribechallenge, le cinéaste haïtien Gilbert Mirambeau Jr basé au Canada a été le premier à publier sur Twitter (actuellement

X) une photo avec les yeux bandés tenant un morceau de carton avec les écriteaux #Kotkòbpetwokaribea (traduction : où se trouve l'argent de petrocaribe ?). Des répliques de cette image étaient observées sur presque toutes les autres plateformes numériques populaires en Haïti, et le questionnement est devenu le slogan le plus répandu dans le pays. Des milliers de gens sur les réseaux socionumériques ont repris le mot-clic #kotkòbpetwokaribea en publiant leurs propres photos avec des pancartes en main, des photos de projets inachevés, des fiches techniques de projets, les institutions publiques de contrôle, etc. Ajoutons à cela l'utilisation des mot-clics sur Twitter (actuellement X) qui crée des sujets tendances (*trendings*) et pourrait contribuer à l'effet de cadrage (Parmelee et Bichard, 2013, p. 168), c'est-à-dire à la mise en forme du récit dominant sur le sujet. Mattelart (2020) rappelle que Facebook s'est inspiré de ce que fait Twitter pour lancer le « trendings topics » qui constitue une liste de sujets ayant récemment connu un pic de popularité.

### 2.2.2 Activisme numérique et le mouvement social petrocaribechallenge

Le mouvement social #petrocaribechallenge avait déclenché un certain engouement de la part d'activistes, de jeunes et d'acteur.e.s politiques pour réclamer des explications sur l'utilisation des ressources du fonds petrocaribe. Des personnalités de tout acabit ont embrassé cette cause qui par la suite va devenir un vaste mouvement populaire réclamant la reddition de comptes. Parmi tous et toutes, des jeunes se sont démarqué.e.s en décidant de se regrouper dans des collectifs de citoyen.ne.s pour assurer le leadership du mouvement. Deux principales structures ont émergé, *Nou pap konplis* et *Nou pap dòmi*. Elles ont été les fers de lance de ce soulèvement populaire à travers Haïti (Chartrand, 2020). Les deux groupes se définissent comme suit : « Nou Pap Dòmi est un collectif de citoyens engagés dans la lutte contre la corruption et l'impunité, pour la justice sociale en Haïti afin d'établir un État de droit au service de la population. Nous œuvrons pour

permettre aux citoyens de connaître leurs droits et devoirs dans la vie politique, économique, sociale et culturelle du pays » (Nou pap domi, 2018). Quant à « Nou pap konplis », elle se voit comme une force de pression pour faire avancer les causes collectives. « Actuellement, l'organisation Nou Pap Konplis se concentre sur les demandes collectives de reddition de comptes. Le NPK exige que l'État haïtien prenne ses responsabilités dans le dossier de petrocaribe. Le NPK réclame le jugement des personnes impliquées dans la dilapidation des fonds publics, particulièrement dans le dossier petrocaribe » (Nou pap konplis, 2018). Les « petrochallengers » étaient des milliers dans différentes régions du pays à apporter ce souffle chaud dans la rue pour demander des comptes à ceux et celles qui ont utilisé les ressources financières de l'accord petrocaribe.

En 2018, au tout début du mouvement, toute la coordination de la mobilisation était faite à travers les réseaux socionumériques comme c'était le cas lors du « printemps arabe ». *Nou pap konplis* et *Nou pap dòmi* par exemple disposaient de sites internet, de pages Facebook, de comptes Twitter (actuellement X) et Instagram. Le contact avec le public passait directement par ces plateformes numériques. Les consignes, les rendez-vous, les calendriers de mobilisation, les tenues, les lieux de rencontre, entre autres, étaient postés sur les réseaux socionumériques. Il convient de faire remarquer que l'utilisation de Facebook, YouTube et même Twitter (actuellement X), bien que nécessaire, n'était pas suffisante pour relayer les revendications populaires voire inciter la population à la révolte. De ce fait, il nous semble important d'attirer l'attention sur le rôle joué par la presse traditionnelle haïtienne dans la production et la diffusion d'informations en lien avec l'affaire petrocaribe.

## 2.3 Les médias en Haïti

Le paysage médiatique haïtien est dominé par quatre (4) catégories de médias qui sont : la radio, la télévision, le journal et les médias opérants exclusivement en ligne appelés aussi agence en ligne, médias en ligne entre autres. Les lignes qui suivent n'ont pas la prétention de faire une radiographie du secteur de la presse, ni de présenter un fil historique de chacun de ces médias. Néanmoins, nous avons jugé nécessaire d'exposer quelques éléments factuels de la réalité de la presse en Haïti et la contribution du Nouvelliste, le journal de référence en Haïti comme l'est historiquement le New-York Times aux États-Unis d'Amérique, dans l'archivage des faits.

### 2.3.1 Évolution du champ médiatique haïtien

Un sondage réalisé par l'Institut Gallup, commandité par l'USAID en 2003, confirmait que plus de 90 % de la population ont accès à un poste de radio qu'ils/elles écoutent au moins pendant deux heures la journée. Cela veut dire que ce médium joue un rôle prépondérant dans le façonnement des perceptions et opinions. Nous faisons référence à ce sondage, bien qu'ancien, parce qu'il permet de comprendre que la radio est le médium le plus populaire en Haïti au point que son succès a eu de l'incidence sur la bande FM à Port-au-Prince, la capitale d'Haïti. En plus, cette situation n'a pas changé malgré l'essor des nouveaux médias. En effet, Rezo Nodwes (2020) parle d'une apparente saturation de la bande FM sous la base de l'utilisation par des acteur.e.s de tous les moyens et tous les subterfuges et manipulations pour s'assurer le contrôle d'un nombre maximum de fréquences. L'attribution incontrôlée de fréquences en Haïti a eu un impact négatif sur le fonctionnement de certaines radios en République Dominicaine<sup>11</sup>. L'agence en ligne a révélé

---

<sup>11</sup> La République dominicaine (en esp. *República Dominicana*) est un État situé dans la partie orientale de l'île d'Haïti (ou île d'Hispaniola) qu'il partage avec la République d'Haïti (partie occidentale)

que : « Selon la carte d'interférence établie par les techniciens dominicains, environ 80 stations de radio haïtiennes s'immiscent dans les communautés du côté dominicain de la bande frontalière, créant une situation complexe et très difficile à résoudre » (Rezo Nodwes, 2020). D'où la nécessité de contrôler l'attribution des fréquences de radio en Haïti.

Selon Sérant, de 1945 à 1955 plusieurs stations de radio ont vu le jour dans le pays. L'auteur fait remarquer que le développement du transistor a aussi favorisé l'attribution de plus de fréquences à de nouvelles stations de radio (Sérant, 2007). Il est aujourd'hui presque impossible de dénombrer avec exactitude le nombre de stations de radio qui détiennent une licence légale de fonctionnement dans la capitale. Le journaliste Jacklin Jean Paul fait remarquer que les années 1990-2000 marquent une prolifération des stations FM dans le pays (Jean Paul, 2024). La situation est encore plus alarmante dans les villes de province où le pullulement de radios dites communautaires échappe à tout contrôle. Déjà en 2020, la bande FM comptait près de 700 stations de radios selon le rapport *Rooted In Trust* de l'organisation non-gouvernementale Internews. « 697 stations de radios sur la bande FM dont la moitié émet sans autorisation légale. Les stations de radio communautaires, plus de 100, ne sont pas prises en compte dans le cadre juridique actuel » (Internews, 2020).

Cette prolifération vaut aussi pour les chaînes de télévision. Celles-ci sont devenues des extensions rattachées aux stations de radio. On retrouve, à titre d'exemples, radio-télé Métropole, radio-télé Caraïbes, radio-télé Superstar, radio-télé Zenith, radio-télé Métronome etc. Dorsaint (2012) a rapporté que la télévision nationale d'Haïti a été une émanation du pouvoir dictatorial de François Duvalier en 1979. Ses contenus étaient largement dominés par ce qui venait de l'étranger. Cette réalité reste inchangée à ce jour. Les chaînes de télévision tant à Port-au-Prince que dans les villes de province sont incapables d'assurer leurs propres contenus et exploitent les programmes

internationaux qui font partie intégrante de leur grille de programme. Toujours selon Internews il existe « 116 stations de télévisions dont 107 autorisées à émettre sur des ondes claires dans différentes zones géographiques du pays avec accès gratuit ; trois réseaux numériques de télévision sur des ondes brouillées desservant Port-au-Prince pour le moment » (Internews, 2020).

Quant aux médias opérants exclusivement en ligne, appelés aussi agences en ligne ou médias en ligne, leur expansion est à mettre sur le compte de l'essor d'Internet dans le pays. Jusqu'à date, il n'existe pas vraiment de statistiques fiables pouvant attester du nombre exact de médias dans cette catégorie en Haïti. Dans une liste non exhaustive publiée en 2021, le site d'information *rezonodwes.com* fait état de l'existence d'environ 162 médias opérant uniquement en ligne en Haïti et dans la diaspora (Rezo Nodwes, 2021).

Pour ce qui est de la presse écrite, elle est en plein déclin de son lectorat. Pour tout le territoire national haïtien, il existe 2 quotidiens : Le Nouvelliste et Le National. Leur version papier n'existe plus. Ces journaux sont disponibles uniquement sur Internet. Dans le cas du journal Le Nouvelliste, il convient de préciser que, depuis les premiers moments de l'accord petrocaribe il avait toujours été à l'avant-garde. Les journalistes de cette entreprise de presse avaient traité le dossier de la gestion du fonds petrocaribe sur des formats variés tels : reportage d'actualité, entrevue de fond, éditorial et investigation journalistique. Tout au long de la période (2018-2020) concernée par cette étude, la ligne éditoriale du journal n'avait pas changé quant à la reddition de comptes dans l'affaire petrocaribe. Ce journal dispose d'une multitude d'articles, de reportages et d'éditoriaux écrits sur ce dossier eu égard à la documentation disponible sur Internet.

### 2.3.2 Web et radio

Tessier et collègues soutiennent que l'environnement numérique a transformé, en vingt-cinq ans, les modalités d'exercice du journalisme à plusieurs égards (Tessier, 2007 ; Witschge *et al.*, 2016). Par exemple, nous avons observé à la faveur des réseaux socionumériques, que certain.e.s journalistes à l'extérieur comme à l'intérieur d'Haïti tiennent des émissions d'analyse pour rester en contact avec le pays, reconquérir leur audience d'autrefois, ou tout simplement pour diversifier leur espace pour informer. Nous pouvons citer à titre d'exemple, le cas de l'ancien journaliste de radio-télé Zénith (102.5 FM), Thériel Thélus basé aux États-Unis d'Amérique qui anime une émission<sup>12</sup> populaire diffusée sur Facebook et YouTube à partir de 18h. La migration du public vers les réseaux socionumériques pousse les médias à informer autrement et le public n'est plus à la recherche de l'information, c'est l'information qui est à la recherche du public (Charaudeau, 1997, p. 34). Ainsi, certains médias de la zone métropolitaine et des villes de province utilisent les plateformes numériques pour diffuser en simultanée leurs programmes les plus suivis tels : éditions de nouvelles, émissions sportives et d'analyse politique. À notre connaissance, il existe aussi des « ententes » entre des stations de radio (Port-au-Prince et villes de province) et certains animateurs d'émissions sur les réseaux socionumériques pour diffuser sur les ondes leurs contenus conçus initialement pour Internet. À Port-au-Prince par exemple, la station de radio Émancipation (90.7 FM) a introduit dans sa grille de programmation l'émission *Ti koze ak TT* (traduction : causerie avec TT) qu'elle diffuse tous les soirs du lundi au vendredi de 18-21h. Pour les villes de province,

---

<sup>12</sup> *Ti Koze ak TT* diffusé depuis environ 4 ans maintenant en direct sur les plateformes numériques du lundi au vendredi de 18-21h. Une émission de 180 minutes à travers laquelle Thériel Thélus analyse et commente l'actualité en Haïti avec un intérêt particulier pour les activités des groupes criminels armés et la corruption au sein de l'administration publique. Les pages Facebook et YouTube de ce programme sont suivies par des milliers d'internautes. Facebook [64 K J'aime](#) • [183 K followers](#), YouTube 259 k abonnés • 5 k vidéos.

nous supposons que la liste est longue quand nous considérons le temps pris par l'animateur pour saluer les médias dits partenaires qui relaient son programme.

## 2.4 Impact des réseaux sur la production de l'information

Depuis l'essor d'Internet, une bonne partie de la popularité de certains médias traditionnels repose sur le public web. Malgré une forte consommation de celle-ci dans le monde, cela n'a pas empêché la faillite des institutions de presse qui sont contraintes de réduire drastiquement leurs effectifs. Les pratiques journalistiques ont évolué en vue de s'adapter aux exigences des réseaux sociaux numériques. Des données officielles sur la France et les États-Unis montrent qu'entre 2007 et 2015 des milliers de journalistes ont été remerciés (Cagé, 2015). Au Canada, en novembre 2023, le groupe TVA avait annoncé la suppression de 547 postes à la suite de sa réorganisation.

Le constat n'est pas différent en Haïti. Des dizaines de journalistes se sont retrouvés sans emploi au cours des dix dernières années. Ces professionnels de l'information, pour la plupart, se sont rués vers le web considéré comme étant le réseau des médias sociaux numériques (Tillinac, 2006) pour créer leur propre contenu ou tenir des émissions d'analyse politique, d'animation musicale et d'événements sportifs, sur Facebook, YouTube et Twitter (actuellement X) pour ne citer que ces plateformes. Ces espaces qui servent de tribune où les amateurs/animateuses, les médias de masse et les journalistes professionnels peuvent gagner davantage de visibilité ont émergé grâce au développement des TIC. Ce point de vue a été renforcé par des auteurs comme Tchunte, Baptiste-Jessel et Canut qui ont soutenu ceci :

L'avènement du Web social ou Web 2.0 a énormément favorisé le développement des réseaux sociaux numériques en 2010, près de trois quarts des internautes en Europe consultent ces nouvelles plateformes quotidiennement. Très visités et comportant des applications

diversifiées (mails, chats, photos, tags, groupes, événements, pages), les réseaux sociaux sont devenus de véritables systèmes d'exploitation (Tchunte et al., 2011).

Aujourd'hui, il convient de reconnaître que les réseaux sociaux font partie intégrante de la vie sociale mondiale. Entre le divertissement et le travail professionnel, ces applications sont mises à profit un peu partout par un public jeune et moins jeune. Le réseau des blogueurs haïtiens (RBH) avait indiqué dans une enquête que Facebook, Twitter (actuellement X), Instagram, WhatsApp et YouTube sont les réseaux sociaux en ligne les plus utilisés en Haïti (RBH, 2016, cité dans Saint Louis, 2023 : 15). En 2024, l'agence « We are social » avait précisé, sur une population globale de 11.8 millions d'habitants, 2.6 millions d'haïtiens utilisent Facebook (We are social, 2024). Soulignons que les médias sociaux en Haïti, de Facebook à YouTube en passant par Twitter (actuellement X) et Instagram ou WhatsApp, ne sont ni régulés, ni réglementés. Comme indiqué plus haut, l'usage libre de ces plateformes a favorisé une prolifération des médias en ligne et une adhésion massive aux réseaux sociaux, particulièrement Facebook.

#### **2.4.1 Web et mutation du journalisme**

De plus en plus de journalistes professionnels utilisent ces nouveaux médias pour s'informer eux-mêmes et informer le grand public. En effet, le cyberspace offre les mêmes opportunités à tous/toutes, du moins en théorie. Tout le monde a la possibilité de partager des informations (Villepreux, 2021). Il suffit d'avoir un téléphone intelligent pour être en mesure de distribuer directement une actualité sur n'importe quelle plateforme numérique. L'information en ligne est devenue plus encore qu'avant une « expérience sociale », grâce au couplage entre réseaux sociaux et possibilités de partage en mobilité avec les téléphones intelligents (Rosenstiel et al., 2010). Denis Ruellan (2007) préfère quant à lui le qualificatif de « journalisme

ordinaire », pratiqué par des gens ordinaires qui produisent et diffusent de l'information sans prendre forcément les journalistes comme référence. Toutefois, malgré les nombreux bénéfices reconnus quant à l'avènement des réseaux sociaux dont la démocratisation des médias et la disponibilité d'un flux d'informations, ceux-ci ne garantissent pas totalement la qualité ou la véracité des contenus informationnels ni la professionnalisation des journalistes. Ceci fait écho à de nombreux débats sur la question depuis l'avènement des médias sociaux en particulier. En d'autres termes, il s'agit d'une grande préoccupation des chercheurs en journalisme. Certains travaux académiques récents dont ceux de Hermida et Murphy portent sur l'appropriation par les journalistes des réseaux sociaux comme canaux pour informer ou s'informer.

Dans « *Twittering the news : the emergence of ambient journalism* », Hermida (2010) développe le concept de « journalisme ambiant » en considérant le développement des réseaux sociaux, principalement Twitter (actuellement X). De son point de vue, cette plateforme facilite la diffusion immédiate de fragments numériques d'informations émanant à la fois de sources officielles et non-officielles. Ainsi, les citoyen.ne.s au même titre que les journalistes professionnel.le.s participent dans la co-production de contenus. Ce réseau social (Twitter) est perçu à la fois comme un instrument de réseautage et un environnement informationnel ambiant. « Extending the concept to Twitter, the service serves as “an awareness system that offers diverse means to collect, communicate, share and display news and information, serving diverse purposes,” resulting in ambient journalism » (Hermida, 2013).

Pour appuyer ce point de vue, Hermida s'est référé à une étude conduite par Java et al. (2007), où il a été démontré que X permet aux gens de converser entre eux. Mais, ils ont aussi noté que le public utilise ce service pour partager des informations et rapporter des nouvelles. Plus loin, Hermida comme d'autres chercheurs.e.s dont Murthy (2012) suggèrent

que Twitter (actuellement X) et d'autres médias sociaux s'inscrivent dans l'idée de la société événementielle, c'est-à-dire tout est information et peut faire l'objet de publication. « The platform offers a mix of information and comment usually associated with current reality but without the established order and hierarchy associated with traditional print or broadcast news » (Hermida, 2012, cité dans Hermida 2013: 5).

#### **2.4.2 Journalisme et sources sur le web**

Cet environnement informationnel ambiant expose les journalistes à un flux permanent d'informations brutes. Celles-ci doivent faire objet de traitement, de vérification puis de diffusion. Une des étapes importantes reste la validation des sources. Comme nous l'avons vu précédemment, les amateur.e.s ne sont pas régi.e.s par les mêmes principes éthiques que les journalistes professionnel.le.s pour ce qui est de la publication d'informations sur les plateformes numériques. De ce fait, les journalistes professionnel.le.s doivent s'évertuer à retravailler, mettre en contradiction ce qui se dit sur les réseaux socionumériques. De l'avis du journaliste Alain Joannès, pour que les fragments numériques soient agrégés par un médium, le/la journaliste a intérêt à valider ses sources. Voici les avantages d'une telle démarche tel que proposé par Joannès qui s'intéresse aux réseaux socionumériques :

La validation des sources présente trois avantages. Elle permet d'abord de gagner du temps au niveau de la recherche d'informations en évitant de s'attarder sur les contenus émanant de sites douteux. Elle favorise en second lieu les recoupements rapides et efficaces. Elle stimule enfin la créativité journalistique dans la mesure où elle conduit à détecter les singularités porteuses d'informations inédites. (Joannès, 2012, cité par Debeaux, 2015 : 21)

Cet extrait nous enseigne sur le besoin de croiser les sources dans la dynamique de vérification des faits. La validation de la source ne signifie pas forcément la validation des faits.

Au contraire, elle encourage le/la journaliste à effectuer son travail avec plus d'efficacité tout en faisant preuve de créativité dans sa manière d'apprécier les différentes versions des faits collectées à la faveur du recoupement des sources. Vu sous cet angle, les notions d'éthique et de déontologie restent debout malgré la rapidité à laquelle l'information circule.

De ce fait, il incombe aux journalistes la responsabilité de publier des informations fiables, vérifiées et de qualité sans contrainte de révéler leurs sources, une mise en garde formulée dans le code<sup>13</sup> éthique et déontologique des journalistes haïtien.ne.s (AJH, 20011). Malgré le plein essor du web 2.0, les recommandations de l'Association des journalistes haïtien.ne.s (AJH) en rapport avec l'exercice de la profession sont d'ordre général. L'AJH encourage les journalistes à toujours vérifier et contre vérifier une information avant de la diffuser, ce en dépit des contextes difficiles (Art. 2). Ces prescriptions trouvent leur fondement dans la Charte des droits et des devoirs des journalistes approuvée en novembre 1971 et adoptée par la Fédération Internationale des Journalistes (FIJ) dont l'Association des journalistes haïtien.ne.s est membre. Presque tous les syndicats des pays européens se sont alignés sur ces principes.

Le domaine de la recherche s'est étendu également sur la prédominance d'un réseau sur un autre. La montée en puissance de Twitter (actuellement X), par exemple, n'a pas laissé indifférents certain.e.s chercheur.e.s français.e.s. Une étude menée par Mercier et Pignard-Cheynel en 2012, sur les comptes de 600 journalistes ou de médias sur Facebook, a montré que les journalistes français.se.s privilégient Twitter (actuellement X) sur Facebook. Un autre sondage réalisé aux

---

<sup>13</sup> Des représentant.e.s d'Associations de journalistes et quelques patron.ne.s de médias ont paraphé le 8 décembre 2011 le Code de déontologie des médias et des journalistes d'Haïti.

États-Unis est arrivé à la même conclusion. Sur 200 journalistes sondé.e.s, 75% disent utiliser Facebook comme source pour leurs reportages et 69% Twitter (Society for New Communication Research, 2011).

### 2.4.3 Inversion de l'agenda

Les journalistes, en exploitant systématiquement les contenus des réseaux sociaux numériques dans leur travail, se positionnent non pas comme producteur d'informations de première main mais comme récepteur d'informations. À ce titre, ils/elles perdent le monopole de la mise en agenda de l'information au détriment du flux de contenus disponibles sur ces réseaux. Cela renvoie à l'approche « inversion de l'agenda » qui place le récepteur au centre de son approche. Celle-ci préconise la définition de l'agenda médiatique par le public. En effet, plusieurs études ont montré qu'avec l'avènement des réseaux sociaux numériques les médias traditionnels n'ont plus l'exclusivité d'élaborer l'agenda public mais de préférence c'est le public qui propose les questions à l'ordre du jour. Nair et Sharma (2017) ont fait remarquer que l'agenda proposé par le public est accepté par les médias traditionnels comme un agenda public. « This approach is popularly accepted as reverse agenda-setting which urges that the opinion of people, disseminated through various social media platforms, influences news converges and sets the media agenda » (Nair et al., 2017).

D'autres chercheurs.e.s dont Russel et al. (2014), en s'intéressant aux questions politiques aux États-Unis, ont montré que l'agenda setting ne suit pas un modèle à sens unique c'est-à-dire, des médias traditionnels vers les individus. « On one side, digital technologies allow researchers to assess almost in-real-time influence or contagion of social media trends to news media reporting and vice versa » (Russel et al., 2014).

Pour sa part, Rosen (2006), a mis de l'avant le changement de rôle entre les médias et le public. « Ceux que l'on appelait autrefois le public souhaitent informer les médias de notre existence et du changement de pouvoir qui accompagne ce changement de plateforme dont vous avez tous entendu parler » (Rosen, 2006 : 13-16).

L'inversion de l'agenda reste un modèle théorique pertinent qui illustre la capacité du public à imposer certains sujets aux médias. Néanmoins, il adresse un seul aspect de notre problématique, celui du rapport entre le public et les médias. Pourtant, ce modèle (inversion de l'agenda) reste muet sur les pratiques informationnelles des journalistes de la zone métropolitaine.

#### **2.4.4 Approche participative et production de l'information**

L'essor d'Internet qui a conduit à l'explosion des réseaux socionumériques constitue un terrain fertile de recherche et d'études scientifiques. L'évolution de ces plateformes a donné lieu à une approche participative de la production de l'information. Mercier et collègues rapportent que Aubert (2008), à travers une étude de cas du site de Rue89, a montré que les informations fournies par les citoyen.ne.s eux/elles-mêmes devenaient une source pour les journalistes de la rédaction (Mercier et al., 2014). Une telle articulation entre participation citoyenne et production journalistique invite à réfléchir aux conditions dans lesquelles les contributions des usager.ère.s peuvent coexister avec les exigences professionnelles du métier de journaliste, notamment en matière de rigueur, de vérification et d'éthique de l'information

Nous avons observé sur le terrain du numérique en Haïti, les professionnel.le.s des médias, les amateur.e.s, et les influenceurs/influenceuses se bousculer et faire la course au scoop, défini par le dictionnaire Larousse comme étant une information importante ou sensationnelle qu'un.e journaliste ou un organe de presse annonce en primeur ou en exclusivité, avant tout autre. Une

pratique propice à la propagation d'informations inexactes telles : rumeur, désinformation et mésinformation. Or, Bernier (2004), présente le journaliste comme étant un.e acteur/actrice social.e dont l'utilité revendiquée est de servir avant tout l'intérêt public.

À cet effet, il/elle doit assumer certaines responsabilités reconnues comme favorables à l'atteinte de cet objectif : notamment chercher et de diffuser de façon équitable et rigoureuse des informations véridiques et pertinentes qui aideront l'ensemble des citoyens d'une société à faire, dans tous les domaines de la vie contemporaine, des choix éclairés visant à améliorer leurs conditions de vie (Bernier, 2004 : 8).

L'approche participative de la production de l'information en Haïti dans certains cas favorise la propagation de contenus erronés. Ceci explique, sur différentes plateformes numériques et dans les groupes WhatsApp, la republication, presque sur le coup, d'une même information estampée « Fake News » en guise de démenti officiel ou formel. Par exemple, le rapport *Rooted in trust* publié en 2020 par l'organisation non-gouvernementale Internews a informé de la propagation de rumeurs et de désinformations concernant le SARS-Cov-2 communément appelé COVID-19 dans les médias traditionnels et sur les réseaux. La désinformation étant considérée comme étant des informations sciemment fausses et diffusées dans le but d'obtenir un avantage quelconque (Internews, 2020).

Ce constat n'a rien d'étonnant dans la mesure où plusieurs études ou rapports ont signalé les enjeux de l'influence des réseaux socionumériques sur la qualité de l'information. Bădău (2017), après avoir analysé les articles publiés sur les pages Facebook et sur les sites à la rubrique « les infos les plus lues » des chaînes de télévision nationales Realitatea TV et România TV, dans la période allant du 15 janvier au 5 février 2016, conclut : « Les valeurs journalistiques changent sous l'influence des réseaux sociaux. Aux côtés de la vérité, contenue par les genres d'opinions classiques, Société, Économie etc., le mensonge s'insinue, représenté par des nouveaux domaines.

Les journalistes remplacent la vérité par le mensonge, sous l'influence des réseaux sociaux » (Bădău, 2017, p. 96-97).

Ce que rapporte l'auteur reflète l'impact que peuvent avoir les réseaux sociaux sur le travail des journalistes professionnels. Si les pratiques ont changé, tout porte à croire que les réseaux sociaux exercent une certaine influence sur les récepteurs.

#### **2.4.5 Information et vérification**

Le respect des normes telles l'objectivité, la validation de l'information, l'impartialité ou la protection des sources ont conféré aux journalistes le statut de professionnel (Philibert, 2018). Or, la multiplication des acteurs/actrices et plateformes qui rivalisent avec le travail journalistique sans être soumis aux mêmes exigences professionnelles suscite des questions importantes. Par exemple : l'usage libre des réseaux sociaux a-t-il mis les professionnels et les amateurs sur un pied d'égalité en matière d'information ? Quelle place occupe l'information de qualité dans les contenus véhiculés sur les réseaux sociaux ? Peut-il exister une cohabitation entre les nouveaux médias et ceux traditionnels ?

Plusieurs auteurs se sont intéressés à la qualité de l'information dans le contexte d'expansion d'Internet. Dans un texte paru dans « Le Monde diplomatique<sup>14</sup> » Ignacio Ramonet, a fait remarquer que l'information devient encore plus mobile et plus nomade, c'est-à-dire on peut savoir, à tout moment, ce qui se passe dans le monde. Il a toutefois porté un regard critique sur l'avènement des « blogs » qui d'après son analyse ont eu du succès parce qu'ils mélangent parfois, sans complexe, information et opinion, faits vérifiés et rumeurs, analyses documentées et

---

<sup>14</sup> Le Monde diplomatique, surnommé le « Diplo », est un journal mensuel français fondé en mai 1954 par Hubert Beuve-Méry comme supplément au quotidien Le Monde.

impressions fantaisistes. L'engouement des lecteurs pour ces pratiques est une marque d'appréciation pour la subjectivité et la partialité assumée des blogueurs (Ramonet, 2005 : 1, 26, 27). Pour sa part, Bernier (2004) évoque le sensationnalisme pour expliquer le manquement constaté dans la qualité de l'information. « Dans bien des cas, on peut constater un défaut dans la qualité de l'information journalistique comme en témoignent le sensationnalisme et le voyeurisme médiatique, les abus de presse, les réputations injustement sacrifiées par la rapidité, l'insouciance, la négligence ou simplement l'incompétence » (Bernier, 2004 : 8).

Il convient de noter que l'espace de diffusion de l'information et le système conversationnel de sa réception (fil de discussion) sont désormais intimement liés. C'est en quelque sorte cette dynamique qu'apportent les nouveaux médias qui permettent un « feedback » rapide du public qui parfois débouche sur une interaction continue entre l'influenceur/influenceuse (terme utilisé dans le contexte d'Internet en remplacement de « opinion leader ») et le public (internaut.es), a analysé la plateforme semji spécialisée dans le marketing numérique (semji, s.d). Cette situation est tout aussi valable pour les journalistes professionnel.le.s qui publient du contenu ou leurs travaux sur les réseaux socionumériques pour plus de visibilité. Mais pour quelle réception ?

Avec les réseaux socionumériques, la réception de l'information par les individus devient publique et partiellement collective. C'est-à-dire que les professionnel.le.s des médias ainsi que les amateur.e.s. co-produisent des données informationnelles (Cardon, 2019). Dans ce même ordre d'idées, la contribution du public dans l'information comme témoin de l'actualité grâce à l'expansion d'Internet est évoquée dans *médias du 21<sup>e</sup> siècle : passer du public passif aux contributeurs actifs*. Parlant de journalisme dans le contexte de l'expansion d'internet, Filio fait remarquer ceci :

Les années 2000 ont posé les bases d'un changement structurel profond pour les médias. [...] Ce progrès technologique a induit une mutation dans le monde de l'information. Fini le temps où les médias (journaux, radios et télévisions) étaient pratiquement les seuls à communiquer verticalement les actualités vers le public. Désormais, l'information se répand également horizontalement : du public vers le public. Avec les blogs, les réseaux sociaux et les plateformes de partage d'images, n'importe qui peut s'adresser – potentiellement – à la terre entière. Les médias commencent à prendre conscience qu'ils peuvent tirer parti des informations livrées par ces acteurs ou ces témoins de l'actualité (Filio, 2011 : 75).

Ce que les nouveaux médias apportent aux pratiques informationnelles ouvre la voie à de nouveaux questionnements sur la cohabitation ou non entre les médias traditionnels et les réseaux sociaux numériques.

## **2.5 Problématique et question de recherche**

L'essor des nouveaux médias a impacté le caractère hégémonique des médias traditionnels sur la production et la diffusion de l'information. Partant de ce constat, à la lumière de ces considérations et de notre recension des écrits, nous sommes surpris de constater qu'aucune étude, à notre connaissance, n'a été menée sur les pratiques informationnelles des journalistes haïtiens de la zone métropolitaine sur la corruption. Le concept de « pratiques informationnelles » semble de plus en plus employé dans le domaine scientifique de l'information communication, que ce soit pour désigner ce que les acteurs font avec l'information – qu'elle soit professionnelle, scientifique, culturelle – ou pour signifier la manière dont ils utilisent les dispositifs techniques intermédiaires (Gardiès et al., 2010).

Deux autres auteurs qui partagent ce même point de vue ont ajouté l'élément cognitif qui fait référence aux types de comportements et le contexte de production de l'information pour compléter cette définition. Pour Chaudiron et Ihadjadene, les pratiques informationnelles sont définies comme : « La manière dont l'ensemble des dispositifs, des sources, des outils, des

compétences cognitives sont effectivement mobilisés dans les différentes situations de production, de recherche, de traitement de l'information » (Chaudiron et Ihadjadene, 2010).

Pour sa part, Le Marec (1997) préconise deux approches des systèmes informationnels, l'étude des médias et l'étude des techniques :

« Les médias sont les dispositifs sociaux qui gèrent la circulation et la communication des informations depuis les producteurs de l'information vers le public récepteur différencie pratique informationnelle et usage. Selon elle, deux ensembles peuvent être étudiés : d'une part la production, le traitement, la communication, d'autre part la réception des médias et les usages des techniques » (Le Marec, 1997).

Pour la période considérée dans le cadre de ce travail, nous avons pu observer une certaine euphorie tant sur les réseaux socionumériques que dans les médias traditionnels concernant l'affaire petrocaribe. Des accusations fusaient de toute part et sans preuve. Certain.e.s journalistes publiaient sur leurs pages Facebook le challenge #kotkòbpetwokaribea. Des manifestations pour réclamer le procès des dilapidateurs/dilapidatrices présumé.e.s du fonds petrocaribe passaient en direct à la radio ou sur les réseaux socionumériques. Le public avait droit aux obscénités que lançaient des manifestant.e.s, dit-on en colère. Pour s'excuser, les animateurs/animatrices d'antenne ou les reporters précisaient que ce sont les aléas du direct. Mais en réalité, aucune mesure de redressement n'a été prise et c'était la même chose à chaque fois.

En d'autres termes, la plupart des journalistes n'ont pas montré d'égard aux normes professionnelles traditionnellement reconnues comme le traitement de l'information, la qualité des sources, la vérification des faits, entre autres. Les rumeurs peuvent être le point de départ de la mésinformation à l'échelle d'un écosystème quand elles se propagent vite dans ses différents canaux (Internews, 2020). Le journaliste a tout intérêt à se méfier de tout et de tout le monde,

même s'il/elle sait qu'il/elle peut *a priori* faire confiance. Il/elle doit développer un réflexe majeur et qui, malheureusement, s'est perdu dans bien des rédactions : la vérification (Agnès, 2008). Outre le cas qui nous concerne, force est de constater que les journalistes haïtien.ne.s interviennent sur tous types de sujets qui dans la grande majorité ne relèvent pas de leur champ de compétence.

La corruption est aussi le talon d'Achille de la presse haïtienne. Selon Ralph (2018, 2019) la presse haïtienne est très corrompue donc elle est partielle. En novembre 2018, Ralph dit détenir des informations selon lesquelles un groupe de « jeunes journalistes » soudoyé.e.s par le gouvernement haïtien avait pour mission de taire le mouvement des rues et semer la confusion quant à l'aboutissement du dossier petrocaribe par devant les tribunaux. Dans la foulée, le cofondateur de la section des nouvelles de la plateforme AyiboPost, un média en ligne réputé pour la qualité de ses productions, critique la presse traditionnelle qui selon lui met au-devant de la scène les politicien.ne.s traditionnel.le.s et non les jeunes engagé.e.s qui ont favorisé ce réveil citoyen. Senat (2018) a renforcé cette position en insistant sur le fait que les médias traditionnels font appel aux leaders politiques (acteurs-source d'information) pour occuper l'espace médiatique. Une tactique qui pour lui participe de l'intérêt de ces médias à corrompre le mouvement qui est engagé depuis un certain temps dans le pays.

Face au constat d'une polémique latente entre médias traditionnels et réseaux sociaux numériques, le professeur d'université Hancy Pierre (2018) prône une pratique éthique dans la lutte pour la restitution des ressources du fonds petrocaribe dans la mesure où l'éthique s'assimile à la confrontation honnête. Cornu (2009) présente ce principe (l'éthique) comme récurrent dans les divers codes contemporains de déontologie journalistique et en fait l'un des axes définitoires des droits et devoirs du journaliste. Ceci a été démontré dans les pages précédentes à

travers l'article deux (2) du code de déontologie de l'Association des journalistes haïtien.ne.s. (AJH).

En Haïti, entre 2018 et 2020, on pourrait croire que les normes éthiques et déontologiques du journalisme étaient mises en veilleuse. N'importe qui pouvait accuser, dénoncer sans avancer de preuves. Les allégations faisaient office d'information. Les gens se donnaient un statut en vue d'être toujours présent.e.s dans les médias. Ils/elles se donnaient rendez-vous dans des émissions populaires dont « Ranmase » de radio Caraïbes Fm, 94.5, diffusée tous les samedis à partir de 8h AM. Nous pouvons citer le groupe des « plaignant.e.s de petrocaribe » qui avait vu le jour dans cette dynamique aux côtés des « petrochallengers ». Cette coalition regroupe des individus qui disent avoir porté plaintes par devant les tribunaux de première instance de Port-au-Prince pour réclamer à la fois une enquête judiciaire et le procès des dirigeant.e.s haïtien.ne.s retrouvé.e.s coupables dans la dilapidation du fonds petrocaribe. Leur avocat, Me. André Michel portait souvent la parole en leur nom. Et, en sa qualité d'avocat des « plaignant.e.s de petrocaribe » son discours orienté contre les présidents Michel Joseph Martelly et Jovenel Moïse, en particulier n'a jamais, du moins rarement, été remis en question par les journalistes. Pourtant, la diffusion d'informations crédibles et de qualité est au cœur du travail des journalistes professionnel.le.s (Bernier, 2014). En ce qui concerne l'affaire petrocaribe, nous pensons nécessaire d'approfondir davantage les réflexions sur un aspect jusque-là non abordé à notre connaissance.

S'il est vrai que certaines études ont cherché à apporter des éléments de réponses quant à l'influence des réseaux socionumériques sur la qualité de l'information, le problème de la corruption dans l'administration publique haïtienne, l'incapacité des organismes de contrôle à limiter la dilapidation des fonds publics, l'exploitation médiatique de ce mouvement social et la réception des messages de sensibilisation, aucune d'elles n'a traité la question sous l'angle de

l'influence des réseaux sociaux numériques sur les pratiques informationnelles des journalistes en lien avec la corruption, particulièrement petrocaribe.

En effet, la réception des contenus vrais ou erronés véhiculés dans les réseaux sociaux numériques par les journalistes de la zone métropolitaine peut informer sur la manière dont ils/elles construisent du sens à partir des messages reçus. Ainsi nous formulons la question de recherche qui suit : *Dans quelle mesure les contenus en lien avec la corruption véhiculés dans les réseaux sociaux numériques ont-ils influencé les pratiques informationnelles des journalistes de la zone métropolitaine entre 2018 et 2020 ?*

## **2.6 Cadre théorique**

Puisque, comme démontré dans ce qui précède, les pratiques informationnelles des journalistes font une grande place aux sources et non à la vérification des informations, il convient de considérer les journalistes d'abord comme récepteurs des contenus diffusés sur les réseaux. Ainsi, pour mieux comprendre la réception des contenus des réseaux sociaux numériques par les journalistes de la zone métropolitaine, nous mobilisons la théorie de la construction de sens de Dervin. Une approche qui nous sert de point de repère pour analyser le processus de construction de sens de ces contenus. Le modèle théorique de Dervin place l'utilisateur (récepteur) au centre de son approche pour analyser son comportement informationnel. Ainsi, dans cette partie du travail, nous présentons la théorie de la construction de sens dans son évolution et sa pertinence pour cette étude.

### **2.6.1 Évolution de la théorie du sense-making**

Le modèle théorique dit hypodermique de la communication concevait celle-ci comme simple transmission non-interactive d'un message vers un public constitué de récepteurs passifs.

Dans cette perspective, le public est considéré comme une cible amorphe qui obéit au schéma behavioriste stimulus-réponse (Wolf, 1987, cité par David, 2015 : 22). Les tenants de cette approche ont analysé le paradigme qui prend en compte à la fois les effets directs des médias sur les récepteurs. Ce qu'ils interprètent comme étant la passivité des récepteurs par rapport à la toute-puissance des médias c'est-à-dire, le comportement des récepteurs est déterminé par les médias. En ce sens, ceux qui consomment les médias ne font qu'obéir aux messages qu'ils reçoivent.

En contraste avec cette conception, Paul Lazarsfeld (1944) a articulé, dans des travaux empiriques menés en collaboration avec Elihu Katz sur les effets limités des médias dans les sciences sociales et dans la recherche en communication, un nouveau paradigme avec le modèle des deux étapes du flux (two step flow) de la communication qui confère à des leaders d'opinion le rôle de relais entre les messages des communications de masse et les publics. Dans ce modèle, Lazarsfeld, s'inscrivant dans une approche fonctionnaliste opposée au behaviorisme, a fait valoir l'idée de mécanisme de filtrage des messages des médias qui limitent leurs effets (Kyanda, 2015). Selon cette approche, les relations interpersonnelles du récepteur permettent de contextualiser les contenus médiatiques, de leur donner un sens et d'ainsi réduire l'incertitude qui peut prévaloir dans une situation d'abondance d'information.

Cet accent porté sur le contexte de réception et sur les moyens par lesquels les individus gèrent l'incertitude nous rapproche de l'approche de la théorie du sense-making de Dervin. Avant d'aborder l'approche développée par Brenda Dervin, il convient de revenir brièvement sur les travaux de Karl E. Weick, qui a largement influencé les développements ultérieurs du modèle du sense making.

### 2.6.2 Approche sense-making de Karl E. Weick

La littérature disponible sur le sense-making est très abondante du point de vue de l'organisation. Maitlis et Chistianson précisent que les racines du concept remontent au 20<sup>e</sup> siècle. Ce concept a été introduit dans plusieurs recherches académiques avec des appellations différentes mais toujours avec le même esprit de comprendre le comportement organisationnel et les stratégies de management. Une large partie de la documentation sur le sense-making s'est confrontée à un défi majeur, celui de donner une définition unanime au concept. Ces derniers (Maitlis et Chistianson) ont présenté un tableau de quelques définitions adoptées par différent.e.s acteur.e.s en fonction des besoins de leur recherche. Selon elles, le sense-making est évoqué comme une notion générale sans l'associer à une définition propre (Maitlis et Chistianson, 2014). Pour Karl E. Weick le sense-making peut être compris comme un processus : « Sensemaking is understood as a process that is (1) grounded in identity construction, (2) retrospective, (3) enactive of sensible environments, (4) social, (5) ongoing, (6) focused on and by extracted cues, (7) driven by plausibility rather than accuracy » (Weick, 1995, cité par Maitlis et Chistianson, 2014 : 63).

L'on peut constater que, malgré les différences entourant le besoin d'adopter une définition au concept, certains éléments restent tout de même récurrents à l'approche. Et dans sa démarche, le comportement organisationnel reste l'élément central. « Third, despite ontological differences, sensemaking is generally regarded as social because even individuals making sense on their own are embedded in a sociometrical context where their thoughts, feelings, and behaviors are influenced by the "actual, imagined, or implied presence of others » (Allport, 1985, p. 3, cité par Weick, 1995, p. 39).

De manière générale, les recherches sur le sense-making ont examiné plusieurs situations en rapport avec les organisations telles que : le rôle de l'action dans la création de sens ? Les menaces

sur l'identité, ceux qui façonnent la création de sens dans les organisations, comment se construit le sens intersubjectif dans les organisations, entre autres. L'une des manières significatives dont la recherche sur la création de sens a influencé les études organisationnelles passent par un travail qui montre comment la création de sens permet d'autres processus et résultats organisationnels importants (Maitlis et al., 2014).

Avec l'évolution de la théorie du sense-making, nous savons que d'autres approches ont vu le jour et se sont intéressées non pas aux systèmes ou organisations mais plutôt aux individus qui sont les récepteurs ou utilisateurs. Donc, parler de sense-making ne se résume pas uniquement à s'intéresser à la communication organisationnelle.

### **2.6.3 Le modèle sense-making de Brenda Dervin**

La théorie sense-making chez Dervin est pertinente pour notre recherche dans la mesure où elle permet de concevoir la façon dont les individus en situation d'incertitude et d'abondance informationnelle – en l'occurrence les journalistes – en viennent à favoriser certaines sources et messages dans leur interprétation d'évènements émergents. Selon ce modèle Dervin suggère:

An alternative communication model conceptualizes messages not as things to be gotten, but as construction that are tied to the specific times, places, and perspectives of their creators. Such messages are understood to be of values to receivers only to the extent that they can be understood within the context of receivers' lives. Such as model assumes there are differences in human beings, understandings and experiences and acknowledges that social power structures, such as systems of expertise, decide whose understanding and observations get preference (Dervin et al., 2003: 5).

Dervin critique le modèle de base de transmission qui implique que les messages, ou les informations, sont des choses à obtenir comme si l'on jetait quelque chose dans les têtes des

récepteurs comme des seaux vides. Suivant son approche, les messages sont conceptualisés comme étant des constructions liées aux moments, aux lieux et aux perspectives spécifiques de leurs créateurs. Ainsi, si l'on transpose ses idées au journalisme, on peut dire que l'intérêt est porté en particulier non pas sur le qui ou le quoi du journalisme mais plutôt sur le comment de la pratique du métier afin qu'on puisse se concentrer sur la différence et, ainsi, appliquer de manière dialogique une théorie de la communication.

Dialogic ideas about communication position communication as dialogue, as a dynamic and complex process through which people create, change, and re-create sense, meaning, and understanding in their interaction with others, medias, events, and experiences. A dialogic or communication theory of communication focuses not on homogenizing difference but on putting difference into dialogue and, thus, using it to assist human sense-making. (Ibid. : 310).

À travers cette approche, nous pourrions analyser l'influence des réseaux sociaux numériques comme principales sources pour les journalistes sur le traitement de l'information. S'inspirant du « printemps arabe », l'activisme numérique a été mis à profit lors du mouvement social #petrocaribechallenge en Haïti. Faisons remarquer que plus de 2,10 millions de personnes utilisent les réseaux sociaux numériques dans le pays (Internews, 2020). C'est dans ce contexte précis que le statut des journalistes considéré.e.s comme récepteur, conformément à l'approche sense-making de Dervin, nous semble pertinent. Et nous nous demandons, quel a été le comportement de ces dernier.ère.s lors du mouvement social #petrocaribechallen, est-ce qu'ils/elles ont construit leur connaissance de la corruption en fonction de leur valeur citoyenne ? Ou du moins, les contenus postés sur les réseaux sociaux numériques avaient à leurs yeux valeur de faits avérés ?

#### 2.6.4 Utilisateur au cœur de l'approche de Dervin

Les premières études sur l'approche utilisateurs (user orientation), qui s'inscrit dans le constructivisme cognitif, datent de 1970. Elles se sont confirmées vers les années 1980 avec plusieurs auteurs dont Dervin, rapporte Maurel (2020). À cette époque, les tenants étaient préoccupés par la conception de systèmes d'information documentaire où le contexte propre à l'utilisateur était évacué, où ses besoins et ses utilisations d'information sont peu pris en compte, et où ses pratiques informationnelles doivent s'adapter aux systèmes (Maurel, 2020).

Ainsi, le modèle sense-making de Dervin représente l'un des modèles théoriques les plus utilisés pour étudier les comportements informationnels (Gardiès et al., 2010). Son objet de recherche est la manière dont les connaissances sont construites par l'individu et se veut aussi en continuité avec des approches cognitivistes, l'information étant avant tout comprise et interprétée du point de vue des individus (Davenport, 2010). Pour Thomas Ferenczi, l'information peut être une représentation de la réalité. Ainsi, dans le contexte du travail journalistique, les journalistes organisent et construisent leur perception d'une réalité (Ferenczi, 2007).

L'approche du modèle sense-making de Dervin plaçant le récepteur au centre des recherches sur la réception est pour nous très pertinente. Sa contribution dans des recherches antérieures a montré toute l'importance d'analyser les dynamiques de la perception ou de l'interprétation de l'utilisateur et la construction de sens. Nous devons reconnaître que le modèle de Dervin est assez récent, est-ce pourquoi il n'existe pas une littérature très riche sur les utilisateurs de l'information. À la question de comprendre comment les journalistes, non pas comme producteurs mais en qualité d'utilisateur (récepteur) d'informations, se sont imprégnés des contenus des réseaux sociaux numériques dans leurs pratiques informationnelles

dans le contexte de l'affaire petrocaribe, les questions se rapportant à la construction de sens et la réception refont surface.

### **2.6.5 Discontinuités**

Pour comprendre le comportement informationnel des récepteurs (journalistes), à notre avis, le modèle sense-making de Dervin est une approche théorique utile. Celle-ci suggère que l'individu est appelé à expérimenter différents types de discontinuités dans une situation prenant place dans un contexte précis, c'est-à-dire des vides qu'il aura à combler afin qu'il/elle puisse poursuivre son évolution dans le temps et dans l'espace. En d'autres termes, exercer son travail de journaliste. Il est intéressant de se demander, quelles ont été les discontinuités et les situations dans lesquelles les journalistes « junior » et « confirmé.e. » de la zone métropolitaine s'étaient retrouvés dans le cadre de l'affaire petrocaribe entre 2018 et 2020 ? L'aide prend la forme de recherche puis d'utilisation d'information, cette information devant être intégrée et comprise pour que l'individu puisse poursuivre la situation initiale à savoir décider de l'information à relater au public (Dervin, 2003).

### **2.6.6 Gap-bridging**

D'autre part, Dervin a introduit aussi le concept du pont (gap-bridging). Elle a expliqué que : « Le concept du pont (gap-bridging) qui permet de combler le manque : ce pont informationnel résulte de l'analyse et de l'interprétation d'idées, de valeurs, de connaissances et d'expériences afin de permettre à l'individu de progresser » (Dervin, 1992). David (2015) ajoute des éléments de contexte tout en citant Dervin pour mieux cerner la notion de pont dans le modèle théorique chez Dervin. Selon ses propos, pour ce pont mental (bridge), l'être humain peut trouver

les éléments pour le construire soit de la source d'information, soit de son passé. Il peut aussi les puiser chez lui de manière irréfléchie (Dervin, 2013, citée par David, 2015 :31).

Ce pont mental représente l'ensemble des démarches et transformations subies par le récepteur. Mais la présence de réalité personnelle dans le message est importante pour que ce pont soit construit. Le récepteur qui ne voit pas de réalité personnelle dans le message aura une implication faible par rapport au message (David, 2015). Dans le contexte de cette étude, nous supposons que le *gap-bridging* peut-être en rapport, d'une part, avec la compétence cognitive de la population à l'étude de la corruption qui est un sujet assez complexe et d'autre part, avec leur temps d'expérience dans le métier de journaliste. Puisque de manière générale, les sujets en rapport avec l'économie ou les finances sont très peu traités dans les médias. Et quand il faut en parler, les journalistes font appel à des spécialistes pour éclairer la lanterne de leur audience ou de leur lectorat. En plus, il arrive qu'il faille un certain temps de rodage pour que les journalistes peu expérimenté.e.s puissent prendre leur marque et concilier ce qu'ils/elles ont appris en cours et la réalité du terrain.

## 2.7 Sommaire

Dans le cadre de ce travail, nous cherchons à comprendre l'interprétation que faisaient les journalistes des publications sur la corruption, postées dans les réseaux sociaux numériques dans le contexte du mouvement social #petrocaribechallenge et comment ils les intégraient dans leur travail au quotidien. Par cette démarche nous pourrions comprendre le processus de construction de sens de ces messages. En ayant recours à la théorie de Dervin, en particulier aux concepts de discontinuités et de pont mental, nous pourrions analyser le comportement informationnel des journalistes de la région métropolitaine. Tout cela pour répondre à notre question de recherche

formulée précédemment : *Dans quelle mesure les contenus en lien avec la corruption véhiculés dans les réseaux sociaux ont-ils influencé les pratiques informationnelles des journalistes de la zone métropolitaine entre 2018 et 2020 ?*

## Chapitre 3 : Méthodologie

Dans ce chapitre, nous présentons les éléments de contexte de l'approche méthodologique et les techniques de collecte de données adoptées en vue d'atteindre notre objectif. Nous décrirons les critères d'admissibilité des participant.e.s, les caractéristiques de l'entrevue individuelle semi-dirigée, l'outil de collecte des informations ainsi que la démarche pour analyser le contenu des entrevues réalisées avec les participant.e.s. Ce chapitre est divisé en 6 sections principales, soit le dispositif de recherche, la population à l'étude, les critères d'admissibilité des participant.e.s, la procédure et le recrutement des participant.e.s, la collecte des données et une synthèse.

### 3.1 Dispositif de recherche

Notre recherche puise son fondement épistémologique dans le paradigme constructiviste et s'appuie sur les postulats de la théorie sense-making de Brenda Dervin. Nous avons donc prôné une démarche qualitative et privilégié l'entrevue semi-dirigée comme technique de collecte de données. Nous avons analysé les *verbatim* des entrevues individuelles semi-dirigées qui ont été réalisées avec onze (11) journalistes professionnel.le.s de la zone métropolitaine afin de comprendre l'appropriation des contenus en lien avec la corruption véhiculés sur les réseaux sociaux dans le contexte du mouvement social #petrocaribechallenge et leur influence sur leurs pratiques informationnelles. Nous nous sommes inspirés de la méthode d'analyse de contenu Morin-Chartier (Leray, 2007) qui nous a permis de classer par catégorie le contenu des *verbatim* en identifiant des indicateurs pour chaque catégorie.

Dans la perspective du modèle sensemaking, l'information n'est plus considérée comme un objet extérieur à l'utilisateur mais comme une construction. Au fil des années, de nombreuses recherches théoriques et empiriques se sont concentrées sur le comportement des groupes et les

interactions entre les personnes au sein des groupes (Levine et al., 1998). Chez Brenda Dervin, le récepteur est au centre de cette approche théorique.

Notre population d'intérêt évolue dans la zone métropolitaine qui représente une bonne partie de l'étendue de l'arrondissement de la capitale regroupant les communes de Port-au-Prince, Carrefour, Delmas, Pétion-ville, Kenscoff, Cité-Soleil, Gressier et Tabarre selon l'IHSI<sup>15</sup>. Ce choix prend en compte la réalité de la capitale haïtienne où le niveau de vie dépasse largement celui des villes de province. Malgré le rationnement électrique, certains quartiers sont éclairés et parfois les gens disposent de générateur ou de sources d'énergies alternatives dont des panneaux solaires. La qualité des services Internet est meilleure en comparaison avec certaines villes de province. Par conséquent, ce terrain était favorable à la constitution de l'échantillon de notre travail. Par extrapolation, les journalistes sélectionné.e.s sont des usagers d'Internet et ont eu à utiliser dans leurs reportages, analyses ou éditions de nouvelles des informations sur l'affaire petrocaribe et des contenus sur la corruption, véhiculés sur les réseaux socionumériques.

### **3.2 Entrevue individuelle semi-dirigée**

L'entrevue individuelle semi-dirigée a été retenue comme technique de collecte de données dans le cadre de notre travail de recherche. Après recrutement, nous avons réalisé des entretiens avec 11 journalistes professionnel.le.s travaillant dans des médias (conventionnels ou opérant exclusivement en ligne) basés dans la zone métropolitaine et qui ont produit au moins un reportage (écrit, audio, télé) entre 2018 et 2020 sur l'affaire petrocaribe.

---

<sup>15</sup> L'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI), créé en 1950 est l'institution chargée d'étudier, de proposer et de développer des politiques en matière de statistique et d'informatique.

L'entrevue individuelle semi-dirigée est une des techniques de collecte de données qui permet de faire émerger les éléments constitutifs des diverses réalités des participant.e.s (Spradley, 1979). À la faveur de questions ouvertes, le/la chercheur.e offre la possibilité aux répondant.e.s d'exprimer leur point de vue sur le phénomène à l'étude. Cette technique est utile dans la mesure où elle nous permet de traverser l'univers des journalistes qui ont couvert des sujets pointus et coriaces pour lesquels ils/elles n'ont pas forcément une formation académique appropriée et comment le temps d'expérience dans le métier peut favoriser des réflexes différents.

Dans cet ordre d'idées, l'entrevue individuelle semi-dirigée permet au/à la chercheur.e de mieux saisir le point de vue des participant.e.s à la recherche et de clarifier les discordances entre leurs discours (Germain, 1993). Bonneville et al. (2007), en évoquant le caractère flexible de l'entrevue individuelle semi-dirigée soutiennent qu'il est permis au/à la chercheur.e d'adapter son questionnement au cours du déroulement de l'entrevue en tenant compte des réponses, des comportements et des attitudes du/de la répondant.e.

### **3.3 Critères d'admissibilité des participants**

Pour la réalisation de la recherche, des critères d'admissibilité étaient établis à l'avance (voir annexe 3) et sont au nombre de cinq (5) :

- 1) Avoir répondu par l'affirmative pour prendre part à la recherche
- 2) Être âgé.e de 18 ans et plus
- 3) Avoir au moins une année d'expérience comme journaliste en 2019,
- 4) Avoir publié au moins un reportage (audio, écrit, télé) sur petrocaribe entre 2018 et 2020
- 5) Avoir été journaliste dans un média (conventionnel ou opérant exclusivement en ligne) basé dans la zone métropolitaine.

Tous/toutes les participant.e.s ont répondu à tous ces critères. Toutefois, nous devons préciser qu'ils/elles n'étaient pas tenus d'être présent.e.s dans la zone métropolitaine au moment de l'enquête. Le plus important est le fait d'avoir travaillé dans un média (conventionnel ou opérant exclusivement en ligne) basé à Port-au-Prince ou ses environs pendant la période visée par l'étude. De ce fait, nous avons recueilli les propos de journalistes qui sont dans la zone métropolitaine et à l'étranger. Autre spécificité de la recherche, nous avons établi deux catégories de participant.e.s : les journalistes ayant de 1 à 4 années d'expérience à partir de 2019 comme « junior », et plus de 4 années avant 2018 comme « confirmé.e » ou « expérimenté.e » (Hardy, 2022). L'âge comme critère n'est pas pris en compte dans cette catégorisation issue des bonnes pratiques c'est-à-dire qu'un.e journaliste âgé.e de 30 ans peut se retrouver dans la catégorie journaliste « confirmé.e » tandis qu'un/une autre plus âgé.e, dans la quarantaine par exemple, est considéré.e comme étant un.e journaliste « junior » tout est fonction du temps d'expérience. Par cette démarche, en misant sur l'expérience des journalistes professionnel.le.s, nous cherchons à analyser les réflexes développés par ces dernier.ère.s en matière de traitement d'informations et appropriation des messages en lien avec la corruption véhiculés sur les réseaux sociaux numériques dans le contexte de l'affaire petrocaribe. Autrement dit, et pour reprendre les concepts de Dervin, comment les journalistes puisent dans leur expérience pour combler les discontinuités qui se présentent dans le cadre cette affaire. Les journalistes ont été catégorisés/sélectionnés aussi pour étudier les discontinuités d'expérience en lien avec le concept de "gap-bridging" (comme vu au chapitre 4).

Afin de garantir la représentativité des deux groupes, nous avons fait un premier tri consistant à classer les répondant.e.s. par catégorie (journaliste junior/JJ - journaliste confirmé/JC) en fonction de la réponse donnée à la première question du guide d'entrevue à savoir : En quelle année avez-vous commencé à exercer le journalisme ? (Voir Annexe 1). Ceci a permis un ciblage

plus direct en rapport avec le besoin de représentativité tant au niveau des quatre (4) médias qui constituent le paysage médiatique haïtien qu'au niveau du sexe des répondant.e.s, constitué d'hommes et de femmes, une distinction établie sur la base de d'autoidentification, c'est-à-dire que les participant.e.s s'identifient comme appartenant à l'un ou à l'autre sexe. Chaque groupe est composé de trois (3) journalistes avec au moins une femme et un journaliste « junior ». Exception faite dans la catégorie presse écrite qui ne compte que deux journalistes de sexe masculin. Le tableau 1 présente la catégorie de médias et la composition des groupes.

**Tableau 1 – Catégorie de médias et composition des groupes**

<b>Média par catégorie</b>	<b>Composition des groupes</b>
Radio	H-JC-R1 / H-JC-R2 / F-JJ-R
Télévision	F-JJ-T / F-JC-T / H-JC-T
Média en ligne	H-JJ-ML / H-JC-ML / F-JJ-ML
Presse écrite	H-JC-PE / H-JJ-PE

### **3.4 Population à l'étude**

Dans le cadre de cette étude nous considérons que les journalistes (junior-confirmé.e) de la zone métropolitaine représentent un groupe hétérogène qui possède les connaissances suffisantes en vue des éclaircissement nécessaires sur le sujet à l'étude. En raison du peu de temps disponible pour la réalisation de cette recherche et l'impossibilité matérielle de toucher un plus large échantillon étant donné que nous sommes à distance, nous avons initialement visé une douzaine de participant.e.s. Nous en avons interviewé finalement onze (11) dont quatre (4) femmes, compte tenu du fait que l'un des médias ciblés pour la catégorie presse écrite - Le Matin

- n'était pas en service pendant la période concernée par l'étude. Par voie de conséquence, on ne retrouve que deux journalistes en lieu et place de trois comme dans tous les autres groupes (voir tableau 1). Nous n'avons eu connaissance de cette information que pendant le processus de sélection des participant.e.s. Tous/toutes les répondant.e.s sont des journalistes professionnel.le.s ayant travaillé au moins de 2018 à 2020 dans un média (conventionnel ou opérant exclusivement en ligne) de la zone métropolitaine. Cet échantillon est tout à fait acceptable puisque la recherche qualitative ne vise pas une large participation de répondants à des fins d'extrapolation des résultats à la population étudiée (Geoffrion, 1997 : 306), mais plutôt à explorer en détail l'expérience de celle-ci afin d'en révéler la diversité et la richesse. Deslauriers et Kérisit vont dans le même sens en soulignant que le caractère exemplaire et unique de l'échantillon non probabiliste nous donne accès à une connaissance détaillée et circonstanciée de la vie sociale (Deslauriers et Kérisit, 1997 : 97).

### **3.5 Procédure et recrutement des participants**

En date du 29 novembre 2024, nous avons obtenu du Bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche de l'Université d'Ottawa le certificat d'approbation éthique nous habilitant à démarrer le travail de terrain (voir Annexe 4). Comme il n'y a pas de répertoire des journalistes professionnels en Haïti, le recrutement des participant.e.s a été effectué par invitation sur la base d'un échantillon de commodité. Pour éviter d'aller dans tous les sens, nous avons créé une liste par catégorie de médias avec des critères comme : année d'expérience, sexe, et reportage sur l'affaire petrocaribe. À partir de ce document, nous avons mis à profit notre carnet d'adresse bien garni pour commencer à contacter les potentiel.le.s participant.e.s. Nous avons touché aléatoirement un maximum de journalistes sans préalablement leur expliquer pourquoi nous voulions savoir quand il/elle avait débuté dans la profession et si dans le cadre de leur travail entre

2018-2020 il/elle avait produit des reportages sur l'affaire petrocaribe. La collecte de ces informations nous a aidé à identifier les journalistes à qui envoyer la note d'invitation (voir Annexe 3) pour prendre part à notre étude. Nous avons priorisé les premier.ère.s répondant.e.s. tout en nous assurant de la représentation d'au moins une femme par catégorie de media. Bien que, pour les raisons évoquées précédemment nous avons seulement deux journalistes hommes pour la catégorie presse écrite. Tous/toutes les participant.e.s ont été informé.e.s de l'objectif poursuivi dans le cadre de cette recherche et ils/elles ont accepté d'y prendre part volontairement.

Le consentement des participant.e.s a été obtenu de manière verbale vu que l'enquête a lieu à distance. Après recrutement, les répondant.e.s ont reçu bien avant l'entrevue le formulaire de consentement (voir annexe 2). L'entretien avec chaque participant.e s'est déroulé en deux étapes : dans un premier temps, nous avons eu une discussion autour du document de consentement. À la suite des échanges, le consentement verbal a été enregistré. Chaque participant.e a décliné son identité tout en précisant que sa participation à cette recherche est volontaire. Dans un second temps, l'enregistrement de l'entrevue sur le sujet à l'étude a débuté. À noter que le consentement verbal et l'entrevue individuelle semi-dirigée constituent deux fichiers audios distincts. Cette mesure vise à protéger l'anonymat des répondant.e.s à toutes les étapes de la recherche conformément aux prescrits de l'Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains (EPTC 2, 2022). D'ailleurs, comme mentionné dans le tableau 1 faisant référence à la catégorie de médias et la composition des groupes, des codes spéciaux et aléatoires uniques tels que : JJ-PE (journaliste junior presse écrite) ; JC-R (journaliste confirmé.e radio) ; JJ-ML (journaliste junior médias en ligne) ; JJ-T (journaliste junior télévision), etc., ont été utilisés pour les identifier, en guise de leur nom ou autres renseignements personnels susceptibles de favoriser leur identification.

Le tableau qui suit illustre l'utilisation des codes en lien avec le sexe et la catégorisation des participant.e.s par médias.

**Tableau 2 - Identification et codification des participant.e.s**

Sexe	Médias	Début dans le métier	Code de participant
Homme	Le National	2018	H-JJ-PE
Homme	Enquête-Action	2011	H-JC-ML
Femme	Télé Métropole	2008	F-JC-T
Homme	Radio Métropole	2008	H-JC-R1
Femme	AlterPresse	2018	F-JJ-ML
Homme	Vant Bèf Enfo	2018	H-JJ-ML
Homme	Radio Méga	2013	H-JC-R2
Femme	Radio Vision 2000	2018	F-JJ-R
Homme	Télévision Nationale	2010	H-JC-T
Homme	Le Nouvelliste	2005	H-JC-PE
Femme	Island TV	2019	F-JJ-T

### 3.6 Collecte de données

Les entrevues ont été enregistrées à la convenance des participant.e.s. Les entretiens ont été réalisés soit tôt le matin avant qu'ils/elles ne partent travailler ou tard le soir au retour du boulot. À l'exception de deux entrevues qui ont été reportées à cause de la mauvaise qualité de la connexion Internet en Haïti parce qu'il a plu pendant deux jours, globalement tout s'est déroulé sans incident majeur. Les répondant.e.s ont tout au long du processus fait montre de ponctualité.

Nous avons discuté individuellement avec chaque répondant.e par téléphone via l'application WhatsApp (audio). Les entretiens ont été réalisés entre le 2 et le 22 décembre 2024. Les rendez-vous ont été pris en fonction de la disponibilité des participant.e.s. Les discussions ont duré au maximum une heure de temps et ont pris la forme d'entretien semi-dirigé. Dans la première partie de l'entretien nous avons enregistré le consentement verbal de chaque participant.e. Puis, nous sommes entrés dans le vif du sujet dans la deuxième partie. Chaque partie de l'entretien a été enregistrée sur une piste différente. Bien que toutes les questions du guide d'entretien (voir Annexe 1) aient été posées, il convient de préciser qu'en fonction des réponses nous avons recouru à des relances parfois pour de plus amples précisions ou mise au point sémantique (Freysinet-Dominjon, 1977, cité par Bonneville et al., 2007 : 178).

La période de brise-glace a été relativement facile compte tenu de notre habileté à conduire une entrevue et permettre à l'interlocuteur/interlocutrice de se sentir en confiance. Le sujet étant familier, les répondant.e.s se sentaient à l'aise et ouvert.e.s dans leur pensée dès l'entame des discussions. Le guide d'entretien a été mis à profit pour la conduite des entretiens avec les participant.e.s.

L'entretien individuel semi-dirigé nous a permis de collecter les points de vue des participant.e.s sur l'affaire petrocaribe, la corruption, les réseaux sociaux numériques et aussi sur leurs pratiques informationnelles. En clair, cette démarche nous a permis de comprendre comment les journalistes interprètent l'absence ou leur manque de formation dans un domaine connexe comme l'économie, la comptabilité, la gestion de projet ou la criminologie dans le traitement d'un dossier aussi pointu mais également la manière dont ils/elles avaient intégré les messages relatifs à la corruption publiés sur les réseaux sociaux numériques dans leur travail quotidien. Les échanges ont été enregistrés à partir du logiciel de son "adobe cool edit" disponible sur notre ordinateur.

Ceci a écarté toute possibilité d'utilisation d'enregistrement vidéo même si l'appel est passé depuis l'application WhatsApp. D'ailleurs, comme consigne, les fonctions de la caméra ont été désactivées dans la plateforme au début de chaque entretien et pour les répondant.e.s et pour le chercheur. Toutes les données collectées dans le cadre de cette recherche ont été sauvegardées dans un ordinateur verrouillé à l'aide d'un mot de passe dont seul le chercheur principal en a connaissance.

### **3.6.1 Guide d'entrevue**

« L'idée d'un questionnaire jaillit sous la pression d'un problème général à résoudre, de la recherche de réponses à la question qu'on se pose, d'un besoin d'information sur un problème psychosocial » (Vilatte, 2007 : 5). Lors d'une entrevue de recherche le/la chercheur.e fait usage d'une grille d'entrevue afin de donner la parole à son/sa interlocuteur.trice sur des thèmes spécifiques à sa recherche (Bonneville et al., 2007). Le guide d'entrevue en matière de recherche est une sorte d'aide-mémoire, un canevas que le/la chercheur.e utilise afin d'être certain.e que les thèmes prévus soient discutés (Savoie-Zajc, 1977, cité par Bonneville et al. 2007 ?).

Notre guide d'entrevue a été élaboré en fonction de notre problématique, notre cadre théorique et à la suite d'échanges avec quelques confrères et consœurs journalistes sur l'affaire petrocaribe, ce qui nous a permis de relever certains éléments de nuance sur la pratique du métier dans le contexte de l'émergence des réseaux socionumériques en Haïti.

Le document comprend 6 parties (voir Annexe 1), ou catégories thématiques, allant du parcours professionnel des participant.e.s, en passant par leur présence sur les réseaux socionumériques, l'utilisation des contenus sur les réseaux dans leur travail, leur rapport avec les sources sur Internet, la réception des informations véhiculées sur les réseaux socionumériques, la corruption, jusqu'à leur connaissance en matière de corruption. Ces dimensions nous ont permis

d'appréhender dans les moindres détails la réalité des journalistes de la zone métropolitaine dans le contexte du mouvement social #petrocaribechallenge lancé sur Twitter (actuellement X). Ce schéma tel que proposé par Patton (1980) nous a évité d'entrer dans le vif du sujet dès les premières minutes de l'entrevue.

Le guide a été conçu avec des questions claires, neutres et pertinentes (Amyotte, 1996 :41 dans Bonneville et al., 2007 : 177). Il a permis aux participant.e.s de parler librement de leur métier, des réseaux socionumériques, de l'enjeu des sources sur Internet et de la corruption, entre autres. Ces dernier.ère.s ont été invité.e.s à définir avec leurs propres mots la corruption, livrer leurs sentiments par rapport à la gestion de la chose publique dans le cadre de l'affaire petrocaribe et finalement, analyser la pratique du journalisme dans le contexte de l'émergence du mouvement social #petrocaribechallenge en plein essor des réseaux socionumériques en Haïti. Étant donné que tous/toutes les participant.e.s ont réalisé au moins un reportage (audio, écrit, télé) sur l'affaire petrocaribe, le sujet leur a été familier théoriquement. Le questionnaire nous a permis de voir à quel point les journalistes et leurs sources se sont entendu.e.s, pour ainsi dire, sur la définition à donner à l'évènement ou le fait qu'ils/elles sont appelé.e.s à couvrir. Ce fut une relation de complémentarité et d'identité comme l'ont indiqué Charron et al. (2002) en matière de réception d'information.

### **3.6.2 Analyse et codage des données**

Notre corpus est constitué des *verbatim* des entretiens qui ont été réalisés avec les 11 participant.e.s totalisant 89 pages (Police de caractères : *Aptos (Body) 11*, interligne 1). Les répondant.e.s étaient regroupé.e.s par catégorie de médias : presse écrite, médias en ligne, radio et télévision. Pour favoriser la représentativité des deux catégories de journalistes (junior – confirmé.e), pour chaque groupe de médias nous avons décidé à notre convenance pour les besoins

de l'étude de mettre ensemble deux journalistes « junior » et un journaliste « confirmé.e » ou 2 journalistes « confirmé.e.s » et un journaliste « junior » par catégorie (voir tableau 1).

Les onze (11) entrevues ont été retranscrites manuellement mot pour mot à partir du logiciel Word. Le corpus a été examiné afin de le découper en unités d'analyses variées et qui peuvent être constituées d'un mot, d'une phrase ou d'un paragraphe (Baribeau, 2007). Dans le cadre de cette recherche, les unités d'analyses sont constituées d'extraits significatifs en rapport avec les indicateurs mentionnés par au moins plus de 50% des répondant.e.s (voir Annexe 7).

En vue de faciliter la lecture, nous avons traduit les citations du créole haïtien au français sans pour autant altérer le fond du discours des participant.e.s. Le cadre conceptuel du travail a favorisé la prise en compte dans le guide d'entrevue des différents thèmes. Ceux-ci ont été répertoriés tout au long de la revue des écrits et aussi lors des entrevues semi-directives exploratoires pour l'élaboration de la problématique de recherche. Les thèmes d'analyse retenus - la compétence cognitive, la corruption, l'influence des réseaux socionumériques, la vérification et les sources - sont en rapport avec notre réflexion sur les contenus en lien avec la corruption postés sur les réseaux socionumériques pour comprendre la manière dont celles-ci ont influencé les pratiques informationnelles des journalistes de la zone métropolitaine dans le cadre de l'affaire petrocaribe.

Ces catégories thématiques ont été dégagées sur la base d'un examen approfondi des unités d'analyse. Celles-ci étant comparables et décontextualisées, pouvant être regroupées par thèmes avec d'autres unités d'analyse (Wanlin, 2007). Nous avons construit des unités de signification regroupées entre elles. Celles-ci ont fait apparaître des sous-thèmes et ont contribué à faire émerger des catégories qui se précisent. Par cette méthode qui peut être considérée comme étant à la fois déductive et inductive, nous avons pu mettre en évidence le sens global des données, donc

d'identifier des unités de significations, de développer le contenu des unités de significations et de synthétiser l'ensemble des unités de significations (N'Da, 2024).

Le guide d'entrevue (voir Annexe 1) nous a permis de définir le profil des journalistes, leur niveau d'expérience, leur formation académique, leur méthode de travail dans le contexte de l'émergence des réseaux sociaux numériques et aussi leur connaissance en matière de corruption. Le document est divisé en 6 grands points : parcours professionnel, avec 5 questions ; information et réseaux sociaux numériques, avec 6 questions ; sources et internet, avec 6 questions ; réception de l'information sur internet, avec 7 questions ; participation à la corruption, avec 6 questions et connaissance cognitive, avec 8 questions.

Deux choses à retenir du point de vue méthodologique : d'abord l'échantillon est acceptable, c'est-à-dire qu'il a permis d'atteindre la saturation quant aux données ; ensuite la dizaine de journalistes est réaliste dans la mesure où l'affaire petrocaribe a été traitée dans pratiquement tous les médias de la zone métropolitaine. En effet, cette recherche a permis aux participant.e.s de faire un retour dans le passé pour évaluer de manière objective leur travail en qualité de journalistes professionnel.e.s dans le contexte de l'affaire petrocaribe. Plus précisément, la manière dont ils/elles ont traité les informations relatives à ce dossier. Et d'autre part, elle leur a permis de porter un regard critique sur leur mode de fonctionnement, c'est-à-dire, la manière dont certain.e.s d'entre eux/elles ont intégré dans leur travail professionnel des contenus en lien avec la corruption, postés sur les réseaux sociaux numériques sans une vérification systématique des faits. Au terme de cet exercice, quelques participant.e.s ont remis en question leur travail tout en espérant être plus vigilant.e.s à l'avenir quant à l'utilisation des réseaux sociaux numériques dans leurs pratiques informationnelles.

### 3.6.3 Portée et limites de la démarche méthodologique

Nous sommes bien conscients que les méthodes quantitatives ont recours à un échantillonnage important et à des données quantifiables qui seront ensuite analysées statistiquement. À l'inverse, pour ce travail de recherche, le nombre de participant.e.s contacté.e.s a favorisé une variabilité des points de vue et l'atteinte d'une certaine saturation des données. Toutefois, l'échantillon peut ne pas être un grand nombre de personnes, ce qui apparaît tout à fait acceptable puisque la recherche qualitative ne vise pas une large participation de répondants à des fins d'extrapolation des résultats à la population étudiée (Geoffrion, 1997 : 306).

Les entrevues à distance ne nous ont pas permis de prendre en compte le comportement des répondant.e.s. En parlant de comportement, nous faisons référence à la communication non-verbale qui est porteuse de messages. Idéalement, il serait intéressant de pouvoir observer les gestuelles, les expressions du corps ou du visage des participant.e.s. Ceci nous permettrait d'analyser les gestes qui sont en adéquation ou pas avec les mots. Par ailleurs, nous sommes conscients du fait que les entretiens ont porté sur des événements, pratiques et perceptions qui ont eu lieu dans le passé, et que la mémoire des participant.e.s a pu subir des effets de distorsion. Or, le degré de détail dans le récit de ces dernier.ère.s, ainsi que certaines constantes, permettent de minimiser ce souci.

Nous reconnaissons enfin que notre recherche est un regard de l'intérieur étant donné notre large expérience de journaliste professionnel et notre connaissance du milieu journalistique haïtien. Toutefois, nous estimons que notre expérience en la matière a été un atout dans la formulation des questions, la conduite des entretiens et l'établissement d'un lien de confiance avec les participants qui a été propice à leur ouverture. De plus, nous nous sommes efforcés d'appliquer rigoureusement la technique de collecte de données retenue. Nous avons fait preuve d'une

vigilance épistémologique constante consistant à prendre en compte essentiellement les propos des répondant.e.s sans a priori, ni remise en question sous la base de ce que nous savons du sujet à l'étude. Ces limites n'empêchent pas d'observer des dynamiques significatives dans les pratiques journalistiques – en particulier grâce à la lecture en termes de sense-making.

### 3.7 Synthèse

La collecte de données a été réalisée à la faveur de l'entrevue semi-dirigée laissant plus de latitude aux participant.e.s de s'exprimer librement et au chercheur de rebondir en cas de besoin (Bonneville et al., 2007). Conformément aux exigences de la recherche qualitative, nous étions amenés à utiliser la technique de l'analyse qualitative de contenu. Bien entendu, cette technique suit une forme de plan préétabli par le chercheur notamment dans l'ordre à poser des questions ouvertes aux participant.e.s (Blanchet, 2000, cité par Millàn et al., 2017 : 354). Nous avons pu recueillir lors de ces entrevues les commentaires et opinions des journalistes concernant l'influence ou pas des contenus sur la corruption, véhiculés dans les réseaux socionumériques dans le contexte du mouvement social #petrocaribechallenge et leur influence sur les pratiques informationnelles des journalistes de la zone métropolitaine entre 2018 et 2020.

## Chapitre 4 : Résultats et analyse

Ce chapitre est divisé en trois (3) sections. Dans la première section, nous présentons les résultats des entrevues semi-dirigées réalisées avec les onze (11) participant.e.s. sur la base de leurs réponses aux questions du guide d'entrevue. Dans la deuxième section, nous analysons les résultats obtenus des *verbatim* des journalistes « junior » en fonction des 5 dimensions considérées dans le cadre de notre recherche qui sont : 1- la corruption, 2- la compétence cognitive, 3- l'influence des réseaux sociaux numériques, 4- la vérification, 5- les sources. Une démarche qui nous permet de mieux cerner leur intérêt pour les contenus disponibles sur les réseaux sociaux numériques. Par la suite, dans la troisième section, nous discutons autour de nos constats en comparant les pratiques informationnelles des journalistes « junior » avec celle des journalistes « confirmé.e.s ». Cette comparaison nous aide à comprendre en quoi la réception faite des publications en lien avec la corruption postées sur les réseaux sociaux numériques a un lien avec les discontinuités liées à la formation des journalistes dans des domaines connexes comme l'économie et la criminologie par exemple, et aussi de décrire le réflexe développé quant à l'utilisation faite de ces contenus informationnels en fonction du temps d'expérience des journalistes dans le métier.

Rappelons que le modèle théorique de Dervin place l'utilisateur (récepteur) au centre de son approche pour analyser son comportement informationnel. C'est-à-dire les réflexes adoptés au moment de la réception d'une information et le mode de traitement qu'on décide de la donner. Le message pour Dervin n'est pas un bien acquis comme les modèles traditionnels de communication le supposait. L'américaine suggère que le message soit conceptualisé comme étant une construction liée aux époques, aux lieux et aux perspectives de leurs créateurs. De ce fait, nous essaierons d'établir les éventuels liens entre les données empiriques et la théorie retenue dans le cadre de notre recherche.

Avant de présenter les résultats, nous tenons à tracer le portrait des participant.e.s et montrer leurs rapports avec les réseaux socionumériques.

#### **4.1 Profil des participants**

Pour ce travail de recherche nous avons réalisé des entrevues individuelles semi-dirigées avec onze (11) journalistes (4 femmes : 36.4%, 7 hommes : 63.6%) âgé.e.s de plus de dix-huit (18) ans. Ils/elles ont tous/toutes travaillé entre 2018 et 2020 dans des médias (conventionnels ou opérant exclusivement en ligne) basés dans la zone métropolitaine. À l'exception d'un seul répondant, dix (10) disent avoir un niveau académique universitaire. Huit (8) ont bouclé le cycle mais n'ont pas remis le travail final ou soutenu le mémoire de sortie. Deux (2) précisent qu'ils sont licenciés : un en histoire et l'autre en communication sociale et relations publiques. Mais de manière générale, tous/toutes ont indiqué avoir étudié le journalisme dans une école professionnelle ou la communication sociale et les relations publiques dans un centre universitaire.

#### **4.2 Rapport des participants avec les réseaux sociaux numériques**

Les onze (11) participant.e.s affirment disposer d'au moins un compte personnel sur Twitter (actuellement X), Instagram, Tik-Tok, LinkedIn, Télégramme, entre autres. Tous/toutes, soit 100% des participant.e.s, confirment être présent.e.s sur Facebook. Une plateforme qu'ils/elles utilisent largement à des fins personnelles. L'expansion de cette plateforme en Haïti les pousse, parfois pour certain.e.s et souvent pour d'autres, à y partager le contenu de leurs travaux en vue d'atteindre un autre public. Faisons remarquer que deux grandes tendances se sont dégagées dans les propos de tous/toutes les répondant.e.s quant à l'utilisation qu'ils/elles font de ces plateformes numériques : informer et s'informer.

#### 4.2.1 Informer...

Sur les onze (11) participant.e.s, six (6) soit 54.5% d'entre eux/elles ont révélé avoir publié systématiquement leurs articles de presse ou reportages (écrit-audio-télé) sur les plateformes numériques en vue de toucher une audience variée et plus conséquente. Selon leurs discours, les réseaux socionumériques favorisent une plus large diffusion de leurs travaux en compensation aux médias traditionnels limités par le tirage hebdomadaire des journaux, la propagation des ondes hertziennes pour la radio et l'incapacité du grand public à se procurer une télévision. D'ailleurs, certain.e.s disent jouir d'une large notoriété sur les réseaux, preuve que le travail consistant à informer le public à travers Internet est apprécié. Un premier participant précise : « La première finalité est de promouvoir mes travaux. J'estime que si tu prends ton temps pour effectuer un travail et tu ne le vends pas sur les réseaux sociaux c'est comme du temps perdu » (H-JC-ML). Une participante ajoute : « Je l'utilise plus pour informer. Pourquoi, parce que toutes mes œuvres sont sur la toile » (F-JJ-ML). Toujours dans le même ordre d'idées, un autre participant capitalise sur les retombées de sa présence active sur plusieurs plateformes numériques :

Je suis très actif sur Facebook. C'est l'une des plateformes où je suis très populaire avec une audience de 249K followers. Je suis présent sur Instagram (29-30K followers). Sur Twitter, j'ai plus de 100K personnes qui me suivent et c'est la deuxième plateforme où j'ai une aussi large audience. Je suis également présent sur Tik Tok, comme vous le savez c'est une plateforme qui regroupe beaucoup de jeunes, un public bien spécifique. Pour l'essentiel, je suis présent sur toutes ces plateformes où je partage des informations. Et parallèlement, j'utilise mon statut WhatsApp pour reprendre des informations que je publie sur les 3 plateformes citées plus tôt (H-JC-R1).

Précisons que le participant (H-JC-R1) dit disposer de deux comptes distincts sur Facebook. Son compte initial personnel est utilisé pour parler de sa vie, de sa famille, de certains de ses exploits personnels et pour s'amuser. Et depuis 2022, il a créé un compte professionnel

dédié exclusivement à l'information publique. Mais avant 2022, il utilisait son compte personnel pour informer.

Un autre participant affirme : « Généralement, j'utilise le net pour chercher des informations. Parce que je veux rester dans l'anonymat et je ne veux pas confondre mon compte personnel et mon travail » (H-JJ-PE). Bien qu'il mette de l'avant sa peur d'associer son compte personnel au travail qu'il fait, il se trouve que le média pour lequel il travaille publie systématiquement ses articles sur Internet. En clair, même s'il ne prend pas l'initiative d'informer, le public arrive tout de même à prendre connaissance de certains faits sociaux ou d'actualité à partir de ses articles ou reportages disponibles sur le site web, les pages et compte du journal sur les plateformes numériques.

#### **4.2.2 S'informer...**

Pour les cinq participant.e.s restant.e.s, soit 45.5% des 11, ils/elles ne rejettent pas l'idée d'informer le public à travers les réseaux socionumériques. Ils/elles semblent considérer l'approche comme étant innovante. Mais ils/elles dépeignent l'Internet davantage comme un outil universel de recherche avec lequel on peut faire bien plus qu'informer les gens. Selon eux/elles, les réseaux socionumériques ne servent pas exclusivement d'espace pour informer. Ils sont également une agora, c'est-à-dire un espace public qui favorise le brassage d'idées sur des sujets riches et variés. Voici quelques exemples en lien avec l'utilisation des réseaux socionumériques pour s'informer.

Pour un participant, les réseaux socionumériques aident à collecter des données en fonction de ce qui préoccupe les gens : « J'utilise l'internet pour m'informer et trouver de l'information parce qu'un journaliste dans toutes les agoras, aires de présence de communauté où il y a des

expressions, des dénonciations, des commentaires et des débats, il faut tendre une oreille attentive. Pour toutes ces raisons, j'écoute et m'informe via les réseaux sociaux sur ce qui se dit » (H-JC-PE). Toujours dans le même sens, une participante ajoute : « Facebook est le réseau que j'utilise le plus. Il m'arrive de suivre des personnes crédibles qui publient des informations sur cette plateforme » (F-JJ-PE). Et un autre participant explique : « Le net est devenu un outil pour collecter des informations à cause de l'évolution des plateformes telles : Facebook, Twitter, WhatsApp. Si on sait comment trouver de bonnes informations vous pouvez en trouver » (H-JC-R2).

Donc, ces participant.e.s choisissent de s'informer à travers les réseaux socionumériques pour être au courant de ce qui préoccupe la population. Toutefois, un d'entre eux/elles soutient que, ces plateformes peuvent devenir une source d'inspiration. D'ailleurs, c'est à travers les fils de discussion qu'il dit collecter, la plupart du temps, des préoccupations des un.e.s et des autres pour en faire un sujet d'intérêt public. « J'utilise les réseaux pour trouver des idées d'articles ou de reportages. Comme vous le savez, les réseaux c'est comme une plateforme où tout le monde opine et exprime ses sentiments. Souvent, j'utilise l'espace pour être informé de ce dont parlent les gens, qu'est-ce qu'ils veulent savoir, ce qui les préoccupe donc, je l'utilise à ce niveau » (H-JC-ML).

Dans ce cas précis, ce ne sont pas les journalistes qui informent les internautes mais c'est plutôt l'inverse. Au regard du concept d'inversion de l'agenda évoqué dans la recension des écrits (section 2.4.3 : 35), il faut croire que les réseaux socionumériques déterminent la mise en agenda des médias, c'est-à-dire, les journalistes exposé.e.s à un flux d'informations en continu ne peuvent pas ignorer les sujets récurrents qui apparaissent dans les fils d'actualité de Facebook et Twitter (actuellement X) par exemple. Ainsi, ils/elles sont porté.e.s à prendre en considération les sujets « trendings » à savoir ceux pour lesquels le public montre un grand intérêt et qui jouissent d'un

pic de popularité. Par conséquent, ils/elles les traitent dans leurs éditions de nouvelles sous des formats variés tels : reportage, compte-rendu, enrobé, entrevue. Ainsi, l'agenda public, dans une certaine mesure, est déterminé non pas par les médias mais par le public.

### **4.3 Présentation des résultats en fonction des cinq (5) dimensions thématiques.**

Dans cette section nous présentons les 5 dimensions retenues dans le cadre de notre travail telles que perçues par les participant.e.s. Il s'agit de leurs interprétations et compréhensions de la corruption, la compétence cognitive, l'influence des réseaux sociaux, la vérification et les sources.

#### **4.3.1 La corruption**

Il était question de demander aux participant.e.s de définir avec leurs propres mots la corruption en référence avec l'affaire petrocaribe. Plusieurs indicateurs ont émergé dans les discours des recruté.e.s. Selon leurs avis, la corruption renvoie au fait de détourner des fonds publics alloués à des projets à des fins personnelles. La majorité d'entre eux/elles évoquent la surfacturation comme stratégie de corruption dans le cadre de ce dossier. Pour certain.e.s, les dépenses réalisées en marge des lois haïtiennes et des procédures administratives réglementant la passation de marché public traduisent indubitablement un acte de corruption.

L'entièreté des participant.e.s présente la corruption comme étant un concept générique très large qui renvoie à une succession de pratiques, de crimes et de délits dont la surfacturation, la prise d'intérêt illégal, le détournement de fonds, l'abus de pouvoir, le manque de transparence, l'enrichissement illicite et plus encore. Un participant voit même dans la corruption un complot d'une classe sociale contre une autre :

La corruption en Haïti je pourrais dire c'est un complot organisé en faveur des riches contre la masse défavorisée. Pourquoi je le dis ainsi, Laurent Lamothe par exemple avait déjà de grands moyens comme entrepreneur. C'est vrai qu'il n'avait pas à gagner sa vie dans la politique. Il était PM, ministre des Affaires étrangères. Il n'avait pas besoin de l'argent de petrocaribe pour se faire une fortune. Ces fonds ont renforcé ses avoirs. À mon avis il avait déjà de grands moyens. C'est un exemple pour illustrer le complot des riches contre les pauvres. (H-JJ-ML)

Il ressort clairement du discours de ce participant le lien entre la corruption et les classes sociales. Il dépeint Laurent Lamothe Salvador comme étant un homme d'affaires qui normalement n'aurait pas dû dilapider les fonds de l'État parce qu'il est fortuné. Est-ce que cela sous-entendrait qu'un.e fonctionnaire de l'État qui n'a pas de grands moyens économiques aura circonstance atténuante s'il/elle est impliqué.e dans des actes de corruption?

De manière générale, tous/toutes les participant.e.s disent reconnaître que l'affaire petrocaribe est un vaste scandale de corruption. Le point de vue de ce participant résume parfaitement la perception des journalistes de ce dossier : « Quand vous regardez dans le fond de l'affaire, il y a des chantiers qui ont démarré mais qui n'ont pas été achevés. Quand on raconte que X a dilapidé tel montant, il peut s'agir d'une dilapidation partielle, une surfacturation ou autre » (H-JJ-PE). Une autre participante abonde dans le même sens en disant que « L'absence de transparence dans la gestion des fonds, des contrats surfacturés, toutes les causes défendues par ce mouvement provoquaient en moi de l'indignation, une sorte de révolte et un choc, face à l'ampleur de la corruption en Haïti » (F-JJ-T). Dans la même veine, un participant admet que « Effectivement il a été prouvé que l'argent a été gargoté. Ces fonds pourraient aider le pays en termes d'infrastructures et de développement. Il y a eu quelques bâtiments au Champ de Mars mais d'autres n'ont pas sorti de terre » (H-JC-R2).

Nous avons observé que les journalistes n'ont pas été puiser dans une quelconque littérature ou sur la base des écrits scientifiques pour tenter de définir la corruption sans s'appuyer

essentiellement sur les accusations portées par la clameur publique ou tout simplement faire référence à des exemples. Ils/elles se sont appuyé.e.s sur les pratiques, les faits qu'on reproche aux dirigeant.e.s haïtien.ne.s qui étaient au timon des affaires entre 2008 et 2016 mais jusqu'à date ne sont pas prouvés. Radio Kiskeya<sup>16</sup> a révélé que la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif (CSC-CA) a blanchit l'ancienne première ministre Michèle Duvivier Pierre-Louis. Elle a reçu un certificat qui crédite a posteriori une saine gestion financière de son gouvernement. Pourtant, elle et son équipe gouvernementale ont été renvoyées par 18 sénateurs pour suspicion de corruption dans l'affaire des 197 millions de dollars américains du fond petrocaribe (Voir Introduction).

#### 4.3.2 La compétence cognitive

À travers cette dimension, nous avons essayé de voir dans quelle mesure les répondant.e.s ont une formation dans un domaine tel que la finance, la comptabilité, la gestion de projet, ou la criminologie, qui les aurait permis d'aborder la corruption à partir d'une certaine connaissance ou compréhension aiguisée du sujet. Tous/Toutes les participant.e.s à cette étude rapportent n'avoir aucune compétence cognitive en la matière, c'est-à-dire, qu'ils n'ont pas une connaissance spécifique ni une formation académique précise pour traiter ce sujet en profondeur et avec autorité. Mais à défaut de tout cela, certain.e.s laissent entendre avoir pris part à des séminaires organisés par des formateurs étrangers, des organisations non-gouvernementales (locales – internationales) et certaines institutions publiques haïtiennes sur la bonne gouvernance, l'économie et les finances, l'enquête journalistique, etc. Toutes ces sessions sont datées soit de 2010 ou de 2022. Plus

---

<sup>16</sup> Cette information a été relayée dans les colonnes du quotidien Le Nouvelliste en date du 8 décembre 2011. L'ancienne première ministre Michèle Duvivier Pierre-Louis serait depuis dans l'attente d'un autre document de l'Unité de lutte contre la corruption (ULCC) pour espérer être totalement blanchie dans le cadre cette affaire qui lui a coûté son poste de chef du gouvernement sous l'administration de Rene Préal en 2009.

concrètement, de l'avis de deux participant.e.s, la pratique du métier ne requiert pas obligatoirement une formation pointue ni une spécialisation pour traiter des sujets sur la corruption :

L'avantage que nous avons comme journalistes c'est que nous sommes perçus comme des gens qui ont une expertise dans des domaines mais en réalité c'est le métier qui fait de nous des éponges capables d'absorber des compétences, que ça soit dans les recherches ou les gens que nous rencontrons, ou nos lectures qui nous donnent ce petit pas de plus pour comprendre et décrypter et de présenter de manière efficace et efficiente à ceux qui nous lisent ou écoutent des informations que nous estimons qui sont d'intérêt pour eux et pour la communauté. (H-JC-PE)

Un avis sans équivoque. L'expérience est suffisante pour acquérir la « connaissance » nécessaire pour aborder tout type de sujets mêmes ceux requérant une certaine spécialité. Pourtant, l'autre point de vue est nuancé. Il prend en compte et le traitement factuel et celui en profondeur qui nécessite une spécialisation, mais rare en Haïti.

Là où on peut avoir un.e journaliste spécialisé.e pourrait être utile dans le cadre d'un grand dossier, un documentaire sur l'économie. Mais pour le dossier de petrocaribe je pense que n'importe quel.le journaliste peut le traiter. Il n'y a rien de sorcier. Sauf si le/la journaliste veut se verser dans l'analyse des données, traiter les chiffres et faire des calculs. En Haïti je vois très peu de journalistes avec une spécialisation. (F-JC-T)

Relevons tout de même, la différenciation soulevée par cette participante dans ses propos entre le traitement d'un grand dossier qui requérait une certaine spécialisation des journalistes et le fait par ces dernier.ère.s de traiter l'affaire petrocaribe de manière factuelle. Or, l'affaire petrocaribe en soi a occupé l'espace médiatique haïtien pendant plusieurs années après les premières dénonciations en 2009, donc il y avait de la matière pour faire assez de grands dossiers.

Ces deux (2) avis ne font pas l'unanimité au sein de la population à l'étude. Les extraits qui suivent attestent la divergence de point de vue sur la question :

Oui c'est clair. C'est pour cela que je prône souvent la spécialisation dans l'exercice de la profession. Parfois on assiste à des analyses foirées ou des informations qui ne sont pas cadrées avec la vérité parce qu'ils/elles n'ont pas la maîtrise du sujet. Je pense que dans le cadre de notre travail comme journaliste la spécialisation est très importante. En plus, si vous êtes dans le domaine de l'économie ou des finances votre façon de voir les choses sera différente des autres qui n'ont aucune notion. (H-JC-R1)

Un autre participant affirme que :

Ceci serait si vrai, la presse aurait aidé à mettre en lumière des scandales de corruption mais malheureusement les journalistes haïtien.ne.s sont des « toutistes »... le reporter est à la fois présentateur, reporter, investigateur, rédacteur...il touche à tout sans pour autant avoir une certaine spécialisation. Mais si on avait une dizaine de journalistes « focus » sur la lutte contre la corruption qui aurait bénéficié de formations pointues sur comment mener des enquêtes institutionnelles ou dans les rues, la situation serait différente. (H-JJ-ML)

En dernier lieu, un troisième participant reconnaît que le manque de formation impacte le résultat final du travail des journalistes : « Très déterminant. Certaines fois nous autres en Haïti nous travaillons de manière superficielle mais pas vraiment dans le fond de l'affaire » (H-JJ-PE).

Les avis contraires des autres participant.e.s renseignent sur la réalité du métier qui regorge des journalistes peu formé.e.s. Ils/elles disent accorder beaucoup d'importance au fait d'être mieux outillé.e.s pour aborder des sujets complexes comme la corruption, par exemple. Selon leurs opinions, si les journalistes avaient des formations en économie ou autres domaines connexes, cela aurait favorisé la production de plus de sujets de fond, la réalisation de dossiers solides et la conduite de plus d'investigations. Enfin, ils/elles disent déplorer le déficit de journalistes spécialisé.e.s dans la presse haïtienne qui est un manque à gagner pour tout le secteur.

### 4.3.3 L'influence des réseaux sociaux numériques

L'entièreté de notre échantillon rapporte avoir fait, de manière générale, usage des informations sur les réseaux sociaux numériques dans le cadre de leur travail journalistique sur l'affaire petrocaribe. La fréquence varie d'un.e répondant.e à un.e autre. Cependant, dans le cadre du mouvement social #petrocaribechallenge qui a pris naissance sur Twitter (actuellement X) quelques différences individuelles ont été observées. Pour certain.e.s participant.e.s, il était presque indispensable de consulter les réseaux au risque de rater une information importante ou les dernières évolutions du dossier. Ce groupe de répondant.e.s révèlent avoir puisé systématiquement des informations sur les réseaux qu'ils/elles insèrent dans leur travail professionnel et aussi pour être à jour en ce qui concerne les derniers dénouements dans l'affaire petrocaribe. Quelques extraits :

Surtout j'ai commencé à travailler comme journaliste à la genèse du mouvement, de ce fait tous mes articles et reportages ont été en grande partie agrémentés d'informations disponibles sur le net. Je suis allée voir ce que les initiateurs du mouvement ont posté, qu'est ce qui est prévu comme autres initiatives. En quelque sorte, les réseaux sociaux étaient les premières sources parce que les sources indirectes étaient toutes disponibles sur ces plateformes. (F-JJ-ML)

C'est pratiquement le même point de vue pour cette participante. « Après le lancement du mouvement #petrocaribechallenge cela a commencé à prendre de l'ampleur et comme journaliste tu te dis quand même qu'il faut être attentif à ce qui se passe sur les réseaux. Je me souviens, on avait fait un dossier sur l'hashtag petrocaribe qui était viral sur les plateformes des réseaux sociaux » (F-JJ-R).

Ces deux extraits représentent très bien les avis exprimés par neuf (9) participant.e.s qui ont confirmé avoir utilisé les réseaux sociaux numériques comme principale source au point d'intégrer

leurs contenus dans leurs reportages, articles de presse, revues de presse entre autres. Les réseaux sociaux ont été pour eux/elles une source incontournable d'informations. Cependant, deux (2) participants sur onze (11) affirment ne jamais inclure dans leur travail professionnel les contenus qui sont véhiculés sur les réseaux sociaux. Outre la manipulation et la désinformation, ils soutiennent que le journaliste d'investigation se doit d'aller au fond des choses et avoir accès aux informations de première main. L'un affirme : « Ce ne sont pas les réseaux sociaux qui doivent m'informer sur petrocaribe, un dossier complexe, un dossier qui demande des investigations. Et l'essence du journalisme d'investigation c'est de révéler ce que les autres n'ont pas connaissance et qui est caché. Les réseaux sociaux n'ont pas été pour moi une source d'information en cette matière » (H-JC-PE). Position que partage un autre participant qui précise : « Je n'ai jamais pris une information circulant sur les réseaux sociaux pour effectuer un travail journalistique professionnel. Moyennant les médias de renommée internationale je n'ai jamais pris une information sur les réseaux pour le publier en deuxième main » (H-JJ-ML).

Somme toute, les répondant.e.s rapportent qu'à plusieurs niveaux les réseaux sociaux ont influencé leur travail comme journaliste. Selon leurs opinions, le flux d'informations qui était disponible sur les réseaux sociaux les avait poussés à s'intéresser à l'affaire petrocaribe. En plus, d'autres prétendent que les journalistes et même certains médias, à un moment donné, avaient pris fait et cause des revendications populaires dans leur travail. D'ailleurs, lors des manifestations dans les rues des journalistes se revendiquaient être des « petrochallengers » et arboraient le maillot blanc estampé de l'hashtag #Kotkòbpetwokaribea.

#### 4.3.4 La vérification

Les participant.e.s se disent en faveur de la vérification des faits. Concernant l'affaire petrocaribe, leurs avis sont pourtant partagés sur la question. Si pour certain.e.s il leur arrive de tenir pour acquis ce qui se dit sur les réseaux sociaux en lien avec le dossier de petrocaribe, d'autres au contraire démontrent une attitude de non-confiance. L'extrait qui suit traduit, dans son essence, la position d'un groupe de répondant.e.s affirmant que la vérification des faits dans l'affaire petrocaribe n'était pas obligatoire.

Dans ce cas c'est seulement s'il s'agit d'un rapport d'une institution qui est chargée de mener des enquêtes ou d'un des « petrochallengers » qui portaient les revendications à l'époque qui publient une information sur Facebook, Twitter (actuellement X) ou autres. Pour tout ce qui a rapport avec les chiffres, nous autres journalistes haïtiens, on puisait ces informations sur leurs comptes. A l'époque ces gens étaient disponibles pour toute information sur le mouvement. (H-JJ-ML)

D'autres participant.e.s vont dans le même sens. « Tout dépend de la source. Je ne veux pas dire qu'on doit faire confiance totalement aux sources. Tu sais autant de fois qu'on peut vérifier une information c'est toujours mieux. Bien entendu, il existe des sites, des sources qu'on peut croire au moins à 80-90% leurs informations » (H-JC-T). Un autre participant ajoute : « Les jeunes qui étaient les fers de lance du mouvement étaient fiables. Ce n'étaient pas des politicien.ne.s. Ils/elles étaient des gens engagés pour une cause sociale. On ne pouvait pas douter de leur sincérité. Et parfois, je ne cherche même pas à vérifier quand l'information est relayée par des gens de confiance » (H-JC-ML). Toujours dans le même sens, une participante affirme : « Les informations ont été contre vérifiées à travers des rapports officiels comme ceux de la Cour des comptes et grâce à des consultations d'experts en économie » (F-JJ-T).

Bien évidemment, ces positions trouvent leur fondement dans le rapport de confiance que certains journalistes décident d'entretenir avec leurs sources, à savoir les « petrochallengers » et la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif (CSC-CA), via les plateformes numériques. Cependant, d'autres participant.e.s ont adopté une position contraire. Pour eux/elles, la vérification des faits est incontournable. C'est un prérequis à la diffusion de toute information d'où qu'elle vienne. Par exemple : « En tant que journaliste, vous devez toujours questionner. On ne doit pas prendre pour vérité une information qui circule en disant que c'est untel qui l'a partagée. Dans mon cas, soit j'appelle la personne ou d'autres sources capables de m'aider à vérifier l'information. Cela ne m'est jamais arrivée de prendre pour vrais les contenus véhiculés sur les réseaux » (F-JJ-R). Un autre participant ajoute : « Exactement, c'est le premier réflexe. Il faut vérifier. Les réseaux socionumériques ne sont pas les sources les plus crédibles. Malgré le fait qu'ils permettent aux informations d'aller plus vite. En même temps, il faut être prudent pour éviter de relayer des *fakes news* » (H-JC-R2).

Il est important de noter que les propos des recruté.e.s vont dans le sens du respect des principes fondamentaux du journalisme quant au recoupement des sources pour vérifier l'authenticité des faits. Toutefois, comme le démontrent les extraits ci-haut, dans l'affaire petrocaribe ils établissent des nuances et n'ont pas forcément suivi à la lettre ces prescrits qui pourtant semblent sacrés à leurs yeux comme professionnel.le.s de la presse. Un élément que nous approfondissons dans les prochaines pages en établissant la comparaison entre la réalité des journalistes « junior » et ceux/celles « confirmé.e.s ».

### 4.3.5 Les sources

Dans notre grille d'entrevue, nous avons évoqué la notion de source dans l'optique de comprendre comment les participant.e.s arrivent à la fois à faire confiance et donner du sens aux contenus disponibles sur les réseaux socionumériques en lien avec l'affaire petrocaribe.

Les répondant.e.s définissent quelques critères qui pour eux peuvent attester la crédibilité d'une source sur les plateformes des réseaux socionumériques. Il faut indiquer que des gens de tout acabit publiaient des informations sur le dossier. Des acteurs politiques, des activistes, des jeunes et aussi le citoyen lambda alimentaient les réseaux en contenus sans pour autant avoir de bonnes informations ni la légitimité nécessaire pour analyser voire apprécier les faits. Ajouté à cela, des extraits des rapports préliminaires d'audit de la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif sur les projets financés par le fonds petrocaribe, fuitaient sur Internet. Dans ce tohubohu les répondants décrivent tout de même des catégories de sources crédibles sur le web.

Cela dépend de la source de l'information. Est-ce que la personne travaille dans un média crédible qui n'a pas droit à l'erreur ? Vous pouvez faire confiance à cette information mais il est de votre devoir de journaliste d'aller vérifier les informations quitte à ce que vous appelez cette personne sans lui demander de vous révéler ses sources. À ce stade, vous devez contacter vos sources. En cas de doute, prenez le temps nécessaire pour vérifier sans vous précipiter dans des histoires de scoop. (F-JC-T)

Toujours dans le même ordre d'idées, un autre participant soutient :

Généralement c'est en fonction du passé de la personne, je veux dire ses publications antérieures. L'autre critère, c'est quel type de personne. Si je prends l'exemple de Frantz Duval, rédacteur en chef du journal Le Nouvelliste, il peut arriver qu'il soit victime de fake news mais il ne peut pas faire n'importe quoi. Frantz est une source à qui on peut faire confiance et à ses publications. (H-JC-ML)

Certain.e.s participant.e.s font référence à une catégorie de personnalités et une institution publique qu'ils/elles disent considérer comme étant des sources crédibles. Il s'agit de : journalistes travaillant dans des médias de renom, sénateurs ayant produit des rapports sur l'affaire petrocaribe, les « petrochallengers » et la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif (CSC-CA), entre autres. Un participant a, quant à lui, évoqué un paramètre technique et quelques astuces pour expliquer comment vérifier l'authenticité des comptes et des pages sur les plateformes des réseaux sociaux afin de faire confiance ou pas à une information publiée sur ce compte :

Il y a plusieurs façons, l'une d'entre elles c'est de vérifier si la page est authentifiée, le nombre de followers. Ensuite, il faut vérifier les liens entre les différents comptes du média, twitter et Facebook, il faut vérifier les deux. Dans le cas du journal le Nouvelliste, il faut vérifier si Frantz Duval l'a posté en même temps que le Nouvelliste et même là encore il faut être sûr de la page en fonction du nombre de followers. Le fil historique est aussi une autre manière de remonter à la crédibilité de la source. (H-JC-R2)

Les faux comptes sont si répandus sur les réseaux sociaux qu'il n'est pas de trop d'être vigilant.e.s quant aux détails techniques qui peuvent éviter la reprise d'information incorrectes, erronées, malveillantes et à la limite la promotion de manière involontaire de « fake news ». De notre échantillon de onze (11) participant.e.s, un (1) seul d'entre eux/elles rapporte avoir eu accès à certains documents dans le cadre d'une investigation qu'il avait menée en 2016 sur l'affaire petrocaribe. Les réseaux sociaux n'ont jamais été une source pour lui. Voici ses propos :

Je dois dire que pendant la présidence de Privert certains verrous ont été sautés et j'ai eu plus d'accès à des informations qui m'ont permis d'entrer en profondeur pour la production d'au moins plus de 4 articles de fond, avec des documents officiels auxquels j'avais accès qui demandaient une évaluation sollicitée par le palais national et même des documents du Bureau de monétisation des programmes d'aide au développement (BMPAD) que j'avais les moyens de vérifier certaines informations qui m'ont permis d'avancer. (H-JC-PE)

Précisons qu'il n'était pas donné à tous/toutes les journalistes d'avoir accès à certains dossiers dans le cadre de l'affaire petrocaribe. Cette exception renforce le fait que l'accès aux informations reste un défi pour tous les journalistes dans le cadre de la transparence dans la gestion des affaires de l'État. La plupart du temps, ces derniers doivent se contenter des fragments numériques d'informations rendues publiques sur les réseaux socionumériques, des conférences de presse où les gens viennent dénoncer les promesses non tenues par les gouvernements et à la limite une entrevue donnée par un politicien qui croit tout savoir sur l'affaire petrocaribe.

#### **4.4 Analyse des résultats chez les journalistes « junior »**

Cette section porte sur l'interprétation des données collectées lors des entrevues semi-dirigées. Les 5 dimensions présentées dans la première partie de ce chapitre sont analysées à travers le prisme de la théorie de la construction de sens de Dervin. Nous décrirons la réception que font les participant.e.s des contenus véhiculés sur les réseaux socionumériques en lien avec l'affaire petrocaribe tout en cherchant à comprendre comment ceux-ci ont influé leurs pratiques informationnelles au point de les intégrer dans leur travail professionnel au quotidien. Nous analysons essentiellement la réalité des journalistes « junior » afin de comprendre leur réflexe en matière de traitement d'information au regard de la disponibilité du flux important de contenus sur l'affaire petrocaribe circulant sur les réseaux socionumériques.

Concernant la dimension *corruption*, la totalité (5) des journalistes « junior », c'est-à-dire ceux/celles cumulant 1 à 4 années d'expérience à partir de 2019, estiment que l'affaire petrocaribe est un cas typique de corruption. Selon eux/elles, tous les indicateurs ont montré que les dirigeant.e.s politiques haïtien.ne.s de 2008 à 2016 ont dilapidé les ressources financières de l'accord petrocaribe qui étaient destinées au développement du pays. L'une d'entre eux/elles

définit la corruption comme suit : « C'est une pratique qui vise à détourner l'argent destiné pour l'intérêt public à des fins personnelles » (F-JJ-ML). Le détournement de fonds n'est pas le seul élément qui a été pris en compte dans les tentatives de définition des journalistes « junior ». Une autre participante évoque pour sa part le trafic d'influence. « On parle de corruption lorsqu'il y a abus de pouvoir pour un gain personnel en violation de normes éthiques ou légales (F-JJ-T). Pour sa part, un autre participant juge nécessaire d'attirer l'attention sur la surfacturation qui a caractérisé presque tous les contrats passés entre l'État haïtien et des firmes locales et étrangères. Il a ajouté ce qui suit pour définir la corruption. « La corruption c'est le fait de prendre des fonds destinés à un travail pour autre chose ou vous avez pris plus d'argent que nécessaire pour un travail » (H-JJ-PE).

Ces trois tentatives de définition de la corruption résument parfaitement la manière dont les cinq (5) journalistes « junior » ont construit leur connaissance de la corruption. En tant que récepteur, ils/elles étaient exposé.e.s à un flux d'informations brutes qu'ils/elles ont tenu pour acquis et par la même occasion les ont adoptées comme étant des faits avérés. Donc, le réflexe normal pour ces dernier.ère.s, pour parler de corruption, était de se référer aux dénonciations formulées dans des messages véhiculés sur les réseaux sociaux numériques qui pour eux/elles traduiraient la réalité. Cet autre extrait résume très bien la compréhension des journalistes « junior » de la corruption :

Je pense que non seulement les dénonciations sont évidentes mais aussi les impacts sont directs surtout dans tous les secteurs. Certes, certaines personnes en fonction de leur accointance politique décident de se taire mais on sent les impacts. Et jusqu'à présent, ce que connaît le pays aujourd'hui c'est une des conséquences de cette affaire qui demeure dans l'actualité même si on n'en parle pas comme dans le passé. (F-JJ-ML)

D'ailleurs, faisons remarquer que, entre 2018 et 2020, la presse locale dans sa grande majorité avait accordé une large audience aux dénonciateurs à savoir, politiciens, « petrochallengers » et citoyens lambda. Avant même les rapports d'audit des projets financés par le fonds petrocaribe de la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif (CSC-CA), certains journalistes - pour la plupart des novices - et les « petrochallengers » faisaient front commun pour pousser le plus loin possible les revendications populaires. Ils/elles étaient persuadé.e.s que les dirigeant.e.s politiques, particulièrement les présidents Michel Joseph Martelly et son successeur Jovenel Moïse, sont les véritables dilapidateurs du fonds petrocaribe.

Pour la dimension *compétence cognitive*, nous avons constaté qu'aucun.e des journalistes « junior » n'avaient suivi un cursus académique qui leur permettait de mieux appréhender un sujet aussi complexe que la corruption. Ils/elles avouent avoir traité le sujet de manière factuelle, c'est-à-dire qu'ils/elles couvraient essentiellement des manifestations dans la rue, des conférences de presse et aussi ils/elles monitoraient les réseaux socionumériques pour agrémenter leurs articles ou reportages (écrit, audio et télé). Une participante s'exprime en ces termes : « Je n'ai pas une formation spécifique sur la corruption mais j'ai suivi des formations où le sujet était abordé. Quelquefois, je lis sur cela et je suis des débats là-dessus » (F-JJ-R).

Ce constat n'est pas différent pour tous/toutes les autres journalistes « junior ». Aucun.e d'eux/elles n'a suivi un cursus académique en comptabilité, économie, gestion de projet ou criminologie qui leur conférait une certaine compétence pour approfondir le sujet de la corruption.

En effet, ce déficit de formation peut être analysé comme étant une brèche selon l'approche théorique de Dervin, c'est-à-dire des vides qu'ils/elles auront à combler afin qu'ils/elles puissent poursuivre leur évolution dans le temps et dans l'espace. Ainsi, les journalistes interprètent les

messages en lien avec la corruption en fonction de leur appréciation du mouvement social #petrocaribechallenge et aussi des valeurs citoyennes haïtiennes à savoir l'intégrité, le patriotisme, le respect du bien public et les bonnes mœurs. De ce fait, ils/elles désapprouvent le mode de gestion des ancien.ne.s dirigeant.e.s du pays. Et donc, consciemment ou inconsciemment ils/elles sont devenu.e.s des allié.e.s naturel.le.s du mouvement petrocaribechallenge.

La dimension *influence des réseaux sociaux* est très remarquée dans les discours des journalistes « junior ». Quatre (4) participant.e.s sur cinq (5) admettent que leur travail reposait presque essentiellement sur les contenus sur la corruption véhiculés sur les plateformes des réseaux sociaux numériques au point que ceux-ci ont déterminé la mise à l'agenda de l'affaire petrocaribe. Un (1) des quatre (4) participant.e.s avoue qu'il ne se voyait pas aller à contre-courant de ce qui se disait sur les réseaux sociaux numériques : « Ce n'est pas pour faire du populisme ou exercer le métier sans éthique, il était parfois difficile pour moi comme journaliste de reprendre une information qui va à l'encontre de la tendance populaire » (H-JJ-PE). Ce dernier entendait par tendance populaire, les messages que rapportaient les « petrochallengers » et leurs échos dans la société.

Donc, au regard de la théorie de Dervin, il semble que les pratiques informationnelles des journalistes « junior » ont été déterminées en fonction de la réception faite des publications en rapport avec la corruption postées sur les réseaux sociaux numériques. Le principal souci de ces dernier.ère.s ce n'est pas tant la qualité de l'information ou la véracité des faits ou encore moins la crédibilité des sources mais plutôt ce besoin d'être conforme à la tendance majoritaire. Une attitude conforme à la relation d'identité avec la source, telle que décrite par certain.e.s tenant.e.s de la théorie de la réception. Ce qui pour eux/elles fait du sens c'est de s'aligner aux revendications populaires. Ainsi, les journalistes « junior » ont priorisé les messages portés par les dénonciateur.e.s qui accusent ou acculent les dirigeant.e.s et responsables haïtien.ne.s indexé.e.s

dans la mauvaise gestion du fonds petrocaribe. Cela tend à démontrer que le comportement informationnel des journalistes « junior » est dicté par leurs valeurs citoyennes et leur expérience personnelle.

Il nous paraît juste de faire écho au point de vue d'une participante qui préconise une certaine distanciation raisonnable avec les réseaux sociaux numériques qui selon sa compréhension sont source de manipulation. « Il faut faire remarquer que les réseaux sociaux numériques sont aussi sources de désinformation. Quelquefois, les gens véhiculent n'importe quoi, des données qu'ils ne maîtrisent pas » (F-JJ-ML). Cette diversité de points de vue est un élément qui est aussi pris en compte dans la théorie du sense-making chez Dervin. D'autant que, cette approche porte un regard particulier sur le comment du journalisme, c'est-à-dire la manière de faire le métier.

La dimension *vérification* est bien intégrée et reprise avec doigté par l'entièreté des participant.e.s. Tous/toutes admettent et reconnaissent que la vérification des faits est un des principes fondamentaux du métier de journaliste, précisant qu'il est du devoir de tous/toutes de se rendre sur place pour aller constater par eux/elles-mêmes. Cependant, s'agissant de l'affaire petrocaribe, certain.e.s ont préféré nuancer leurs propos comme quoi si un média crédible a été sur place, on peut faire confiance à ses reportages. Une participante s'exprime ainsi : « [...] pas moi personnellement, mais je connais des journalistes qui ont été constatés sur le terrain l'état d'avancement de certains chantiers. Le viaduc, le marché de Fontamara...il y a des journalistes et aussi des institutions qui ont fait des constats » (F-JJ-R).

Pendant la période de 2018-2020, c'était pratiquement la tendance. Des journalistes se cantonnaient dans les salles de rédaction et reprenaient les travaux d'autres confrères et consœurs sans faire l'effort de se déplacer. Parfois, ils/elles ne donnent même pas le crédit au média qui a effectué le travail de terrain. Cela suggère que le pont informationnel, appelé aussi « gap-

bridging » dans l'approche de Dervin (Dervin, 2015), c'est-à-dire l'ensemble des démarches et transformations subies par le récepteur, à notre avis, repose sur le temps d'expérience des journalistes « junior » dans le métier. Ce réflexe traduit une certaine paresse intellectuelle par le simple fait qu'ils/elles puissent se contenter de reprendre ce que font les autres confrères/consœurs. Bien que tous/toutes ont admis que la vérification est la meilleure chose à faire pour attester de la qualité d'une information. Face à leur incapacité d'aller sur place, ils/elles font fi de cet élément important dans le métier. Le fait de relayer le contenu d'autres médias favorise tout simplement l'expansion des points de vue exprimés par des gens qui pourraient être conformes à la ligne éditoriale du média source et non de celui qui reprend les informations.

Enfin, la dimension *source* a été l'une des dimensions très discutées. Tous/toutes les participant.e.s reconnaissent l'importance des sources dans la production d'informations crédibles. Ils/elles évoquent différents types de sources et les critères de crédibilité de celles-ci. Globalement, tout porte à croire que cette dimension est bien comprise. Les journalistes « junior » maîtrisent les notions de base de la profession, du moins en théorie. Toutefois, dans le cadre de l'affaire petrocaribe ils/elles ne font pourtant pas valoir l'idée de croiser les sources, le recoupement. Ils/elles se limitent à une seule version des faits, comme démontré plus haut, en accordant une totale confiance particulièrement aux « petrochallengers » qui portaient les revendications populaires et à la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif (CSC-CA) qui auditait les projets financés par le fonds petrocaribe. Et donc, ils/elles ont une appréciation limitée des faits.

En résumé, en nous appuyant sur la théorie sense-making de Dervin, nous pouvons dire que les journalistes « junior » étaient appelé.e.s à expérimenter différents types de discontinuités dans le cadre de l'affaire petrocaribe, dont le manque de formation académique dans un domaine

connexe tel que : l'économie, la comptabilité ou la gestion de projet, qui pourrait leur conférer une expertise afin d'approfondir du mieux que possible un sujet coriace comme la corruption et le temps d'expérience dans la profession, un élément crucial qui enseigne sur les bonnes pratiques du métier. Au fil du temps, les journalistes « junior » ont tenté de combler ces ponts informationnels d'abord, par le travail d'autres confrères/consœurs qui sont allé.e.s sur le théâtre des événements pour vérifier les chantiers, ensuite, par l'avis d'experts capables de décortiquer un contrat passé entre l'État haïtien et des firmes de construction ou analyser un budget alloué à un projet sur la base de ce qui a été réalisé comme ouvrage.

Il faut croire qu'en fonction des données collectées, les pratiques informationnelles des journalistes « junior » a été tributaire des publications en lien avec la corruption, postées sur les réseaux sociaux numériques. Et la grande majorité a soutenu que leur début dans la profession coïncidait avec le déclenchement du mouvement social #petrocaribechallenge. Un élément qui tend à expliquer leur façon de procéder comme étant la résultante d'un manque d'expérience et de connaissance de la corruption.

#### **4.4.1 Analyse et discussion**

Si les deux premières parties de ce chapitre sont consacrées à la présentation des données collectées à partir des *verbatim* d'entrevues et l'analyse des résultats chez les journalistes « junior », dans cette section, à la lumière de la théorie sense-making de Dervin, nous évoquons les concepts de « discontinuité » et de « gap-bridging » pour comparer la réception faite des messages en lien avec la corruption véhiculés sur les réseaux sociaux numériques et le comportement informationnel chez les journalistes « junior » et les journalistes « confirmé.e.s ». Cette

comparaison nous permet d'établir les relations d'identité et de complémentarité des journalistes avec le mouvement social #petrocaribechallenge.

Nous procédons de la manière suivante. Dans un premier temps, nous abordons le concept de discontinuité qui renvoie à une situation qui a pris place dans un contexte précis qui a impacté le traitement de l'information. Dans un second temps, nous discutons du gap-bridging dans le contexte de l'affaire petrocaribe pour comprendre comment les journalistes avaient interprété la corruption.

#### **4.4.2 Discontinuité**

L'objet de recherche de la théorie sense-making de Devin est la manière dont les connaissances sont construites par l'individu et se veut aussi en continuité avec des approches cognitivistes, l'information étant avant tout comprise et interprétée du point de vue des individus (Davenport, 2010). Ce/cette dernier.ère est appelé.e à expérimenter différents types de discontinuités dans une situation prenant place dans un contexte précis, c'est-à-dire des vides qu'il aura à combler afin qu'il/elle puisse poursuivre son évolution dans le temps et dans l'espace.

Les données collectées lors des entrevues semi-dirigées avec les onze (11) participant.e.s montrent que les pratiques informationnelles des journalistes de la zone métropolitaine se sont heurtées à différents types de discontinuités indépendamment du temps d'expérience du/de la journaliste. Selon les approches discutées dans les sections précédentes, la pratique du journalisme repose sur une relation de confiance entre les professionnel.le.s de la presse et leurs sources. Lorsqu'il faut parler des sources dans le cadre de l'affaire petrocaribe, les réseaux socionumérique viennent en tête de liste. Les participant.e.s évoquent les plateformes numériques les plus populaires en Haïti telles : Facebook, YouTube, Twitter (actuellement X) où ils/elles ont puisé des

données informationnelles pour effectuer leur travail au quotidien, à savoir faire des reportages, rédiger des articles de presse, entre autres.

L'utilisation des contenus en lien avec la corruption véhiculés sur les réseaux sociaux dans des comptes-rendus, rubriques économiques ou autres productions journalistiques ne faisaient pas l'unanimité. Notamment chez les journalistes les plus expérimentés. Ce n'était pas une surprise si les journalistes « confirmé.e.s » sont moins enclin.e.s à utiliser tels quels les contenus en circulation sur Facebook ou autres plateformes numériques dans leurs travaux. Il n'est pas surprenant non plus que les journalistes « junior » puissent s'intéresser aux réseaux sociaux. Parce qu'au fait, le leadership du mouvement social #petrocaribechallenge a été assuré par des regroupements de jeunes qui utilisaient presque exclusivement Internet pour faire passer leurs messages et revendications.

Il s'avère nécessaire d'expliquer que l'avènement des nouveaux médias a chamboulé d'une manière ou d'une autre la façon d'informer des médias. Pour cette raison, les participant.e.s ont considéré les plateformes numériques comme des espaces propices pour promouvoir leurs travaux et aussi pour s'informer des dernières évolutions d'un dossier pour lequel ils/elles font la veille journalistique. Informer et s'informer à travers les réseaux nous paraît évident lorsque les journalistes se conforment aux nouvelles exigences concurrentielles dans le secteur de l'information à la faveur des nouvelles technologies de l'information et l'essor des nouveaux médias.

Malgré l'importance de ces nouveaux moyens de communication, l'information de qualité reste le principal défi des professionnel.le.s des médias qui partagent l'espace numérique avec des amateur.e.s qui ne sont pas tenu.e.s comme eux/elles par les mêmes obligations déontologiques et éthiques. Sur ce, nous avons observé que certain.e.s participant.e.s ont ajusté leurs pratiques

informationnelles en fonction de la réalité sociale du moment, soit le contexte de la tenue de manifestations populaires réclamant l'arrestation des personnes soupçonnées de dilapidation des ressources financières du fonds petrocaribe. Non seulement ils/elles reprenaient presque tout ce qui se disait sur Facebook et autres, mais aussi ils/elles voulaient s'attirer les bonnes grâces des activistes, des politiques, des « petrochallengers », entre autres en accordant une large audience à ces derniers.

Il y a lieu de penser, sur la base des données analysées précédemment, que le recours presque systématique aux informations en lien avec la corruption véhiculées sur les comptes Facebook ou Twitter des « petrochallengers » ou de la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratifs (CSC-CA) est une manière de combler une discontinuité comme décrit dans l'approche sense-making de Dervin, c'est-à-dire un vide que les journalistes « junior » devaient combler afin qu'ils puissent continuer d'évoluer dans le secteur de la presse tout en ayant les dernières informations relatives à l'affaire petrocaribe. Cette pratique nous semble questionnable d'autant qu'elle s'était imposée comme réflexe naturel chez la majorité d'entre eux/elles, soit 4 sur 5.

Or, pour les six (6) journalistes « confirmé.e.s », le meilleur moyen d'attester la qualité d'une information c'est d'associer la crédibilité de la source à la vérification des faits sur le terrain. Nous avons relevé lors des entrevues individuelles semi-dirigées un chiffre plus élevé du côté des journalistes « confirmé.e.s », soit 4/6 qui équivaut à (67%), qui sont allé.e.s sur le terrain pour vérifier les faits contre 2/5, soit 40% pour les journalistes « junior ». Et là encore, les journalistes « junior » qui se sont rendus sur le terrain s'étaient limité.e.s à visiter les quelques rares infrastructures bâties ou en chantier dans la région métropolitaine, principalement au Champ de Mars. Autrement dit, entre 2018 et 2020, les journalistes « junior » n'accordaient pas trop

d'importance à la vérification des faits étant donné la disponibilité d'un flux important de contenus sur les réseaux sociaux numériques et le travail déjà réalisé par d'autres confrères et consœurs.

Ceci nous suggère que le temps d'expérience dans le métier peut être déterminant dans les pratiques informationnelles, c'est-à-dire, plus le/la journaliste a du métier, plus il/elle s'organise à obtenir des informations vérifiées, sans risque de se faire reprendre par un tiers ou de s'excuser auprès de son lectorat, de ses auditeurs.e.s, de ses téléspectateurs.trices pour avoir diffusé une information erronée. Et également, la fraîcheur des journalistes « junior » peut être source de naïveté et par conséquent ils/elles seraient des proies faciles à la manipulation. Toutefois, nous ne pensons pas que l'ancienneté ou la séniorité peut toujours exempter un.e journaliste des faits de manipulation, ni de la naïveté.

#### **4.4.3 Le gap bridging**

Pratiquement tous/toutes les participants.e.s à notre étude ont décrit la corruption à partir d'exemples ou de faits reprochés aux anciens.e.s responsables du pays de 2008 à 2016. C'est un indice qui montre que les journalistes ne connaissent pas plus du sujet que ce qui est public et connu de tous. Pour cela, les participants.e.s, pour la grande majorité, ont traité le dossier pétrocaribéen de manière superficielle, c'est-à-dire, qu'ils/elles n'avaient pas les bagages nécessaires pour aller creuser en profondeur et prendre l'initiative de l'information.

Les reportages, comptes-rendus, enrobés, papiers desk, ou revues de presse, ou autres productions journalistiques faisaient essentiellement écho, soit d'une conférence de presse, d'une manifestation, d'un sit-in ou des extraits d'informations puisées sur Facebook, Twitter (actuellement X), etc. Le manque de connaissance du sujet a créé un grand boulevard pour ceux qui s'adonnaient à des dénonciations sans preuves. D'ailleurs, la majorité des participants.e.s

n'avait pas accès aux documents de contrats. Or, les rapports des commissions sénatoriales spéciales d'enquête du fonds petrocaribe font au moins une centaine de pages et ceux de la Cour des comptes et du contentieux administratifs (CSC-CA) des centaines. Dans de telles circonstances, ceux et celles capables de décortiquer quelques lignes de ces documents occupaient l'espace médiatique en faisant la ronde des médias.

Les entrevues que nous avons réalisées avec les participant.e.s nous permettent de cerner leur perception du besoin de formation pour traiter des sujets pointus et coriaces comme la corruption. Les positions exprimées par les un.e.s comme les autres ont clairement établi que les résultats de leur travail auraient été de meilleure qualité s'ils/elles avaient eu une formation de base au moins en économie. Malgré qu'il s'agisse de retombées « positives » pour la qualité de leur travail, au moins deux journalistes « confirmé.e.s » ont combattu cette idée. Bien que, eux/elles aussi sont conscient.e.s que les lacunes constatées chez les travailleur.se.s de la presse haïtienne constituent un handicap majeur dans le traitement de sujets importants.

Les participant.e.s décrivent la volonté de se former et la curiosité intellectuelle comme deux facteurs susceptibles de réduire le « gap ». D'ailleurs, pour colmater cette brèche, ils/elles font appel à des experts en passation de marché ou des économistes pour analyser les rapports. Ce qui arrive dans ce cas, c'est que le/la journaliste ne participe pas dans la construction de connaissance du sujet. En tant que récepteur, il/elle absorbe le point de vue de son/sa interlocuteur.trice qu'il/elle pourra reprendre à l'avenir dans ses commentaires et analyses.

À notre avis, le vide n'est pas comblé parce que les valeurs civiques du/de la journaliste sont forcément prises en compte dans les idées de l'expert mais parce que, tout simplement, le/la journaliste va puiser de manière irréfléchie au plus profond de son être comme citoyen.ne les éléments constitutifs des relations d'identité et de complémentarité avec ses sources. En d'autres

termes, de manière volontaire ou involontaire, les journalistes se seraient identifié.e.s avec les revendications populaires relatives à l'affaire petrocaribe.

Nous avons constaté que les journalistes « junior » ont eu recours au travail de terrain d'autres confrères/consœurs pour informer leur public sur l'état d'avancement ou pas des chantiers financés par le fonds petrocaribe. Cependant, malgré leur réserve sur l'utilisation des contenus en lien avec la corruption véhiculés sur les réseaux socionumériques, les journalistes « confirmé.e.s » étaient en alerte. C'est sur la base du gap-bridging (pont informationnel) que ces derniers ont dû recourir à leur expérience professionnelle pour faire le tri dans la masse de contenus véhiculés sur les réseaux socionumériques. Au lieu de tenir pour acquis les discours portés par les « petrochallengers » comme l'ont fait les journalistes « juniors », ils/elles se sont rendu.e.s sur le terrain pour s'enquérir de manière personnelle. Ainsi, ils ont interprété d'une autre manière les messages que voulaient faire passer les « petrochallengers » ainsi que les personnes incriminées dans le cadre de ce dossier. Quitte à ce que leur travail vienne ajouter de l'eau au moulin des protestataires qui réclamaient le procès petrocaribe.

#### **4.4.4 Apport de la théorie sense-making à notre étude**

En guise de synthèse, au regard de l'approche sense-making de Dervin, les journalistes « confirmé.e.s » ont en commun avec les journalistes « junior » une brèche de formation pour traiter en profondeur un sujet aussi complexe comme la corruption. En s'intéressant au « comment » des pratiques journalistiques, Dervin nous donne l'occasion de chercher à comprendre l'interprétation que faisaient les journalistes des messages qu'ils recevaient sur l'affaire petrocaribe à partir des réseaux socionumériques en tant que récepteur. Nous avons compris qu'il a existé deux options possibles : une relation d'identité et une relation de

complémentarité. La première a été démontrée dans le modèle de réception des journalistes « junior » qui ont en majorité (4/5) tenu pour acquis les contenus en lien avec la corruption véhiculés sur les réseaux socionumériques au point qu'ils n'ont pas jugé nécessaire de procéder à une contre vérification. La seconde, c'est que les journalistes « confirmé.e.s » n'ont pas pris le contre-pied du message reçu mais ils sont allés en profondeur. Ils/elles se sont rendu.e.s sur le terrain pour vérifier les faits. Et au bout du compte, ils/elles ont apporté de l'eau au moulin des mouvements populaires dans la rue à travers leurs reportages. Ces dernier.ère.s ont montré à travers leurs reportages des témoignages recueillis sur place faisant état de la non-satisfaction des populations locales des projets annoncés à grand renfort de publicité par les administrations de Michel Joseph Martelly et de Jovenel Moïse.

En nous appuyant sur l'approche théorique du sense-making de Brenda Dervin, les 11 participant.e.s qui constituent notre échantillon nous ont permis de faire deux constats en lien avec notre objet d'étude concernant la réception des contenus en lien avec la corruption, véhiculés sur les réseaux socionumériques dans le contexte du mouvement social #petrocaribechallenge et leur influence sur les pratiques informationnelles des journalistes de la zone métropolitaine entre 2018 et 2020.

#### **4.4.4.1 Constat 1**

*Les participant.e.s se sont reconnu.e.s dans les contenus sur la corruption véhiculés sur les réseaux socionumériques dans le cadre de l'affaire petrocaribe. Les journalistes « junior » se sont aligné.e.s à l'heure du temps. Ceci nous amène à croire que le comportement adopté par ces dernier.ère.s était une forme d'adhésion à la manière de faire des « petrochallengers ». D'abord, ils/elles ont adopté le même canal pour informer : les réseaux socionumériques. Ensuite, ils/elles ont exercé une forme de censure à l'encontre des personnes incriminées comme s'ils/elles étaient reconnues coupables des faits qui les sont reprochés.*

Les données collectées ont clairement montré que dans le contexte de l'émergence du mouvement social #petrocaribechallenge, les participant.e.s, dans leur grande majorité, ont avoué avoir accordé une large audience aux dénonciations. C'était l'inverse pour les personnes indexées ou incriminées dans la dilapidation présumée du fonds petrocaribe. Ils/elles n'avaient presque pas droit de cité dans les médias. Un déséquilibre préjudiciable aux lecteurs/lectrices, téléspectateurs/téléspectatrice, auditeurs/auditrices et internautes qui ont droit à une information sans parti pris. Bien avant la publication des rapports de la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif (CSC-CA), au même titre que les « petrochallengers », certain.e.s participant.e.s avaient pris pour avérés les faits reprochés aux dirigeant.e.s politiques sous la présidence de Michel Joseph Martelly et de Jovenel Moïse. Lors de manifestation dans la rue ou sit-in devant les locaux de certaines institutions publiques, certain.e.s répondant.e.s tout comme les « petrochallengers » arboraient le même maillot blanc estampé #kotkòbpetwokaribea (traduction : où se trouve l'agent de petrocaribe) le slogan du mouvement social #petrocaribechallenge. Il n'y a pas meilleure façon de s'identifier à un mouvement.

En d'autres termes, il y a eu une alliance naturelle, consciente ou inconsciente, entre les participant.e.s (journalistes) et leurs sources (petrochallengers). À la question de savoir, est-ce que vous vous êtes identifié.e avec le mouvement #petrocaribechallenge ? (Voir annexe 1) la totalité des participant.e.s ont répondu par l'affirmative avec des discours nuancés mais qui dans le fond voulaient dire la même chose. Si certain.e.s mettaient de l'avant leur statut de citoyen pour justifier leur reconnaissance au mouvement, d'autres soutenaient qu'il est important que les gens indexés puissent rendre compte et si leur travail a aidé de la sorte, c'est pour eux/elles une grande satisfaction. Or ils/elles ne voulaient pas s'identifier comme étant « petrochallenger » bien que tous et toutes, poursuivent le même objectif : celui de la reddition de comptes. Le chapeau de

journaliste professionnel. Il n'a pas suffi pour faire de l'ombre et cacher l'appréciation des un.e.s et des autres de tout ce qui se passait en termes de mobilisation populaire contre les présidents Martelly et Moïse.

#### 4.4.4.2 Constat 2

*Les journalistes se sont imprégné.e.s des contenus des réseaux sociaux numériques au point que ceux-ci ont influencé leurs pratiques informationnelles en ce sens qu'ils/elles avaient une prédisposition comme citoyen.ne qui souhaitent le procès petrocaribe. En tant que tel, ils/elles défendaient la cause populaire alors que d'un point de vue éthique ils/elles se devaient d'être objectifs/objectives.*

Comme il a été démontré tout au long de ce chapitre, les participant.e.s ont eu des réflexes différents dans leurs pratiques informationnelles. Bien qu'au final, tous/toutes ont été influencé.e.s par les contenus sur la corruption véhiculés sur les réseaux sociaux numériques. D'une part, la majorité des journalistes « junior » trouvaient normal d'insérer dans leurs travaux professionnels des messages postés sur les pages Facebook et comptes Twitter (actuellement X) de certaines personnalités y compris les « petrochallengers » et la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif (CSC-CA) identifiées comme étant des sources crédibles. De cette manière, ils/elles n'y ont pas attaché d'importance à la vérification des faits. Ainsi, les contenus sont repris tels quels avec la formule selon telle source.

D'autre part, c'est pratiquement la totalité (6) des journalistes « confirmé.e.s » qui disent avoir priorisé la vérification des faits sur le terrain. Cette démarche selon notre compréhension visait à compléter ce qui a déjà été dit sur les plateformes des réseaux sociaux numériques puisque les journalistes n'avaient pas l'initiative de l'information dans le cadre de l'affaire petrocaribe. Bien que nous devons reconnaître que la vérification est inhérente au travail du journaliste.

Faisons remarquer aussi qu'un (1) seul participant sur six (6) avait précisé qu'il travaillait déjà sur la mauvaise gestion supposée de ressources du fonds petrocaribe bien avant l'émergence de ce mouvement social #petrocaribechallenge.

En effet, nous avons remarqué, d'un côté, une diversité d'interprétation des messages reçus des réseaux socionumériques tant chez les journalistes « junior » que chez les journalistes « confirmé.e.s » en raison de leur vécu, leurs valeurs et leur expérience personnelle. Et de l'autre, l'intégration de ces messages dans leurs productions journalistiques en fonction de leur expérience professionnelle. Il nous paraît légitime de croire que la construction de sens des messages était pratiquement la même pour tous les participant.e.s en dépit de la diversité des interprétations, qui est aussi un des postulats de la théorie sense-making chez Dervin. Ainsi, comme citoyen.ne ils/elles sont favorables à la reddition de comptes.

Nous pensons que les résultats obtenus témoignent de l'impact des réseaux socionumériques sur les pratiques informationnelles des journalistes de la zone métropolitaine. D'une façon comme de l'autre, la surexposition des journalistes à des flux d'informations sur le web, plus précisément les réseaux socionumériques produira indubitablement un effet inattendu. Il faut croire que les réseaux socionumériques sont plus que de simples plateformes pour informer et s'informer.

En nous basant sur ces deux constats, cela nous pousse à penser que le travail des journalistes sur la corruption, particulièrement l'affaire petrocaribe entre 2018 et 2020, était biaisé. On ne s'attendait pas à une posture d'expert de la part des journalistes de la zone métropolitaine, néanmoins, ils/elles devaient être en mesure, du fait de leur expérience dans le métier et leur formation académique et/ou universitaire, de proposer au public plus de productions que de simples reportages ou comptes-rendus factuels. Il va de soi qu'on ne peut pas dissocier le/la journaliste du/de la citoyen.ne, toutefois au nom de l'éthique et de la déontologie ces dernier.ère.s

auraient pu prendre le recul nécessaire ou tout simplement demander à un.e autre collègue de traiter le dossier s'ils/elles se sentaient trop concerné.e.s. En plus, bien qu'on puisse retrouver dans leurs énonciations qui font référence à des pratiques répréhensibles quelques éléments de définition de la corruption tels que proposés par Alesina et Weder (2002), cela ne présage guère une quelconque connaissance. Lesdits auteurs présentent la corruption comme : « L'utilisation abusive de la propriété de l'État par un fonctionnaire pour en tirer un gain personnel. L'acte de corruption peut être initié, soit par un agent de l'État, soit par un usager de service public » (Alesina et Weder, 2002, cités par Omrane, 2016 : 436).

Le déficit de compétences des journalistes sur ce sujet précis a été pour eux/elles un handicap majeur. Faisons remarquer que le débat sur le niveau de formation des journalistes en Haïti ne date pas d'hier. Ce problème est souvent traité à la surface. Et nous sommes en droit de supposer que le déficit de connaissance des participant.e.s a impacté le traitement de l'information à l'époque. D'ailleurs, les données collectées lors des entrevues avec les participant.e.s ont montré qu'il y a eu très peu d'enquêtes journalistiques sur cette affaire et le nombre de journalistes ayant eu accès aux contrats passés entre l'État haïtien et les firmes de construction était d'un (1) sur onze (11), soit 0,09 % de la population d'étude. À ce stade nous nous questionnons sur le véritable rôle des journalistes à l'époque dans le cadre de cette affaire, avaient-ils/elles pour responsabilité d'informer ou d'orienter l'opinion publique ? Nous croyons que la ligne a été très mince entre les deux. Ceci nous amène à comprendre pourquoi les journalistes ont développé un rapport de connivence avec leurs sources. À un moment donné, on pourrait croire que les médias étaient des tribunes acquises à la cause de l'affaire petrocaribe. Presque tous/toutes parlaient d'une même voix. Les journalistes puisaient leurs informations au même endroit : les réseaux socionumériques. Ces derniers, comme il a été démontré dans les lignes précédentes, ont fait perdre aux journalistes

le privilège de diffusion d'informations de première main. Ces professionnel.le.s des médias se retrouvent à reprendre des bribes d'informations postées par des tiers sur les réseaux. Ainsi, très peu ont pu prendre la distance nécessaire pour évaluer la qualité des sources et la pertinence des contenus mis en ligne. Il ne fait aucun doute que les médias, quels qu'ils soient, ont été sous l'emprise des réseaux socionumériques dans le contexte de l'affaire petrocaribe.

Le fait par les « petrochallengers » de poster des contenus directement sur leurs pages et comptes sur les réseaux cela a changé à la fois le processus de collecte d'information ainsi que son traitement. L'information va vite et les journalistes essaient de suivre le rythme. Maltais et collègues rappellent que le véritable journalisme demande du temps pour la vérification, la relecture et les corrections (Maltais et Cayouette, 2015, p. 143). Dans de telles circonstances, les entreprises de presse ont leur part de responsabilité. Elles devraient s'assurer que les journalistes assigné.e.s à un sujet a le minimum requis pour traiter les informations qu'ils/elles vont collecter. Autant, les réseaux socionumériques « facilitent » le travail de certain.e.s journalistes, autant les sources d'hier sont devenues des compétiteurs pour les médias conventionnels en informant directement le public en temps réel à partir des plateformes numériques.

## Chapitre 5 : Conclusion

Deux points constituent l'essentiel de cette section. Nous reviendrons sur l'objectif principal poursuivi par la présente recherche. Nous présentons de manière succincte les résultats obtenus. Sans être un point en soi, à la fin, nous formulons nos souhaits à la future génération de journalistes.

Ce travail de recherche avait pour objectif principal de chercher à comprendre l'interprétation que faisaient les journalistes des publications sur la corruption, postées dans les réseaux sociaux dans le contexte du mouvement social #petrocaribechallenge et comment ils/elles les intégraient dans leur travail au quotidien. Notre recherche s'est reposée sur la réponse à donner à cette question : *Dans quelle mesure les contenus en lien avec la corruption véhiculés dans les réseaux sociaux ont-ils influencé les pratiques informationnelles des journalistes de la zone métropolitaine entre 2018 et 2020 ?* Ainsi, nous avons fait deux constats concernant la réception des contenus véhiculés sur les réseaux sociaux en lien avec l'affaire petrocaribe et leur influence sur les pratiques informationnelles des journalistes de la zone métropolitaine entre 2018 et 2020.

En effet, en nous appuyant sur la théorie sense-making de Dervin, nous avons pu analyser le comportement informationnel des journalistes pas comme producteurs d'informations seulement mais aussi comme récepteurs. Il a été démontré tout au long de cette étude que la réception que les participant.e.s ont faite des contenus sur les réseaux sociaux était empreinte de diversité sur la base de leur vécu ou de leur rapport d'identité avec le mouvement social #petrocaribechallenge. Ils/elles se sont reconnu.e.s dans les revendications portées par les différents regroupements sociaux, particulièrement les « petrochallengers ».

Les contenus liés à l'affaire Petrocaribe ont exercé une forte influence sur les pratiques informationnelles, bien que cette influence ait varié selon l'expérience, la formation et les ressources disponibles. Les journalistes « junior » se sont imprégné.e.s de ces contenus au point qu'ils ont fait fi de toute vérification ou contre vérification des faits. Ainsi, ils ont pris pour avérés les faits reprochés aux dirigeant.e.s politiques haïtien.ne.s de 2008 à 2016, mais avec un accent particulier sur les présidences de Michel Joseph Martelly et de Jovenel Moïse. De leur côté, les journalistes « confirmé.e.s ont fait mieux que cela, ils/elles se sont rendus sur le terrain pour illustrer les dénonciations faites par la clameur publique et plus particulièrement les « petrochallengers ».

En vue de comprendre le mécanisme de construction de sens chez les journalistes de la zone métropolitaine entre 2018 et 2020, nous avons retenu cinq dimensions. Sur la base des données collectées et analysées, nous avons compris que les messages qui faisaient plus de sens pour les journalistes étaient ceux qui dénonçaient les dirigeant.e.s politiques indexé.e.s dans la dilapidation des fonds de l'accord énergétique pétrolier paraphé entre le Venezuela et Haïti en octobre 2006. De ce fait, ils/elles accordaient une large audience aux dénonciateurs d'où qu'ils/elles viennent tout en négligeant les personnes indexées dans la dilapidation du fond petrocaribe. Le déficit de compétence cognitive qui constituait une brèche pour eux/elles dans le processus de construction de sens était comblé par des expert.e.s qui venaient expliquer les incohérences dans les documents de contrats passés entre l'État haïtien et les firmes locales et étrangères. En plus, de la réception des messages, l'approche théorique de Dervin s'intéresse aussi au « comment des pratiques journalistiques ». Sur ce point précis, nous avons constaté que les journalistes « confirmé.e.s » ont eu recours à leur expérience pour éviter de reprendre tels quels les contenus véhiculés sur les réseaux socionumériques en lien avec l'affaire petrocaribe. Ils/elles

sont allé.e.s sur le terrain pour illustrer, renforcer, en quelque sorte, ce qui est dit sur les plateformes numériques. Un gap-bridging comblé par leur expérience dans le métier.

En nous basant sur la théorie sense-making de Dervin, nous avons remarqué également que les journalistes de la zone métropolitaine, qui ont travaillé entre 2018 et 2020 sur l'affaire petrocaribe, avaient intégré les messages que voulaient faire passer les « petrochallengers » au point que ceux-ci aient influencé la façon dont ils/elles exerçaient le métier à l'époque. Le flux de contenus véhiculés sur les réseaux en lien avec l'affaire petrocaribe a également affecté les décisions prises en salle de rédaction. À l'époque, aucun média qui se respectait, ne pouvait se permettre de rater une information sur l'affaire petrocaribe, d'où la question de l'inversion de l'agenda, c'est-à-dire ce ne sont plus les médias qui déterminent la mise à l'agenda des sujets du jour mais de préférence le public à travers les sujets publiés sur les réseaux socionumériques. Nous pouvons conclure que nos résultats indiquent que les journalistes de la zone métropolitaine, qui ont réalisé au moins un reportage (écrit, audio, télé) sur l'affaire petrocaribe, étaient favorables au mouvement social #petrocaribechallenge et souhaitaient la reddition de comptes dans le cadre de la gestion des ressources du fonds petrocaribe.

Nos résultats montrent également que les journalistes sont favorables à toute formation susceptible de renforcer leur capacité à fournir un travail plus professionnel. Ils/elles souhaitent faire une utilisation plus avisée des contenus des réseaux socionumériques dans leur travail et garder la distance nécessaire avec les sources qui parfois fournissent des informations dans lesquelles elles ont un intérêt particulier et peut être personnel. Néanmoins, l'avènement des réseaux socionumériques reste un défi majeur pour l'information de qualité et l'exercice objectif du journalisme.

Nous souhaitons que les résultats de cette étude puissent aider à améliorer la pratique du métier dans des moments de crise. Les journalistes « junior » puissent s'en inspirer afin d'être plus vigilant.e.s quant au flux d'informations auxquelles ils/elles seront exposé.e.s. L'utilisation des contenus des réseaux sociaux numériques dans les productions professionnelles ne doit pas supplanter les fondamentaux du journalisme, particulièrement la vérification des faits. Dans un contexte où les réseaux sociaux numériques ont tendance à changer le paradigme de l'information, les journalistes se doivent d'être plus professionnel.le.s. et quel que soit leur temps d'expérience et leur niveau académique.

Nous avons constaté que, dans le cas d'Haïti, le développement des réseaux sociaux numériques a favorisé l'émergence d'une presse basée sur le buzz qui génère des *views* et des *likes*. Il a été fait mention dans ce travail du journaliste Thériel Thélus qui bénéficie d'une large notoriété sur les plateformes numériques via son programme *Ti koze ak TT* diffusé sur Facebook et YouTube. Nous nous devons de signaler qu'à maintes reprises, il a été pris à défaut, faute de pouvoir vérifier les informations qu'on lui confie au téléphone sur Haïti étant donné qu'il est basé aux États-Unis. L'affaire « sniper », par exemple, a prouvé comment les données sur les réseaux sociaux numériques peuvent être sources de manipulation.

Dès l'entame du premier trimestre de l'année 2023, « sniper » était devenu la nouvelle coqueluche des réseaux sociaux numériques. Un jeune homme qui prétendait être un policier impliqué dans plusieurs opérations visant à démanteler les réseaux criminels à Port-au-Prince enflamma le web. Ses « live » sur Tik Tok étaient très suivis. Avec le temps, ses notes vocales sont reprises dans l'émission *Ti koze ak TT* (traduction : causerie avec TT). Le présentateur a estimé que ce « policier » méritait plus d'écho compte tenu du fait qu'il lutte contre le banditisme. Le 23 octobre 2023, la police nationale d'Haïti a publié sur sa page Facebook une vidéo annonçant l'arrestation

d’Arcus Jhonny Cadestin alias « sniper » depuis le 12 octobre 2023. Un imposteur qui pendant plusieurs mois a occupé l’espace public et se faisait passer pour un agent des forces de l’ordre.

### **5.1 Portée et limite de cette étude**

Avant cette étude, d’autres chercheurs ont abordé divers aspects de l’influence des nouveaux médias sur le journalisme ou sur la qualité de l’information dans le monde. Toutefois, attirer l’attention sur le travail accompli par les journalistes haïtien.ne.s de la zone métropolitaine dans le contexte du mouvement social #petrocaribechallenge pour dénoncer la corruption en Haïti, particulièrement l’affaire petrocaribe, est inédit de notre point de vue.

Au regard des critiques faites au manque de rigueur dans les contenus véhiculés sur les réseaux socionumériques, conduire une recherche sur la réception qu’ont faite les journalistes haïtien.ne.s de la zone métropolitaine de ceux-ci et leur influence sur leurs pratiques informationnelles, revient à lancer le débat sur la pertinence de l’usage des plateformes numériques dans les mouvements populaires revendicatifs et son effet sur les médias (conventionnels ou opérant exclusivement en ligne) dans la construction de l’opinion d’autrui.

La principale limite de cette étude réside dans notre choix méthodologique. Nous sommes conscients que notre échantillon de onze (11) participant.e.s n’a pas pu favoriser une large variabilité des points de vue et l’atteinte d’une certaine saturation des données. On aurait bien aimé toucher une large population, malheureusement des contraintes inhérentes aux recherches académiques telles : le temps et la logistique nécessaire font défaut. C’est en effet la limite de toute recherche qualitative. Néanmoins, nous nous sommes efforcés de dégager une certaine tendance de la réception des contenus sur la corruption, véhiculés sur les réseaux socionumériques et leur

influence sur les pratiques informationnelles tant chez les journalistes « junior » que chez les journalistes « confirmé.e.s ».

## Bibliographie

Agnès, Y. (2008). *Manuel de journalisme : écrire pour le journal*. La découverte.

Alain, F. (2018). Mouvement Petro Challenge : Une analyse des conjonctures. Poste Facebook. Repéré le 21 novembre 2018 à <https://www.facebook.com/profile/100000785751490/search/?q=Hancy%20Pierre>

Alesina, A., & Weder, B. (2002). Do corrupt governments receive less foreign aid?. *American economic review*, 92(4), 1126-1137.

Alphonse, R. (2010). L'odeur des dollars de Petrocaribe. *Le Nouvelliste*. Repéré à <https://lenouvelliste.com/article/83102/lodeur-des-dollars-de-petrocaribe>

Amyotte, L. (1996). *Méthodes quantitatives. Applications à la recherche en sciences humaines*, Montréal, Éditions du Renouveau Pédagogique.

Aubert, A. (2008). « Rue89 : un modèle horizontal de la production d'information ? », *MédiaMorphoses*, 24, p. 99-104.

Badău, H. M. (2017). Les journalistes remplacent la vérité par le mensonge, sous la pression des réseaux sociaux. *Journal of Médias Research-Revista de Studii Médias*, 10(28), 82-98.

Baribeau, C. (2009). *Analyse des données des entretiens de groupe* (Vol. 28, pp. 133–148).

Beaublanc, J. S. (2018). (Françoise Dreyfus, dir). *Avantages et limites de l'existence parmi les institutions supérieures de contrôle d'une instance spécialisée dans la lutte contre la corruption - Cas d'Haïti*. Université de Strasbourg, École nationale administration.

Beauplan, E. (2017). Commission sénatoriale spéciale d'enquête sur le fonds petrocaribe couvrant les périodes annuelles allant de septembre 2008 à septembre 2016.

Belleau, P. (2014). (Philippe Ross, dir.). *Pour ou contre l'utilisation d'animaux en science ? Enquête sur les représentations sociales qui informent le débat*. Mémoire. Université d'Ottawa, faculté des arts.

Bernier, M. F. (2014). *Éthique et déontologie du journalisme* (3e édition), Les Presses de l'Université Laval.

Bonneville, L., Grosjean, S., & Lagacé, M. (2007). *Introduction à la recherche en communication*. Montréal : Éditions Gaëtan-Morin.

Boughzala, Y., Bouzid, I., & Moscarola, J. (2012). Reflets du printemps arabe: Quels sont les acteurs et quel usage des TIC et du Web 2.0? In " *Les Actes du colloque d'Agadir 2012 sont publiés dans le cadre de l'action intégrée PHC VOLUBILIS 2012 PROJET N26866ZD* (p. 330).

Cadet, J. (2014). Gouvènman lakay ou, des Gonaïviens restent sur leur soif. *Le Nouvelliste*. Repéré à <https://www.lenouvelliste.com/article/127386/gouvenman-lakay-ou-des-gonaiviens-restent-sur-leur-soif>

Cagé, J. (2015). *Sauver les médias. Capitalisme, financement participatif et démocratie: Capitalisme, financement participatif et démocratie*. Média Diffusion.

Cardon, D. (2019). Les premières communautés en ligne. *Culture numérique. Les petites humanités*, pages 56-64

Cardon, D. (2011). Réseaux sociaux de l'Internet. *Communications* (n° 88), pages 141 à 148. Éditions Le Seuil.

Cavé, E. (2019). Mise au point sur le procès des faux-timbres de 1974. *Le Nouvelliste*. Repéré à [https://lenouvelliste.com/article/200344/mise-au-point-sur-le-proces-des-faux-timbres-de-1974#google\\_vignette](https://lenouvelliste.com/article/200344/mise-au-point-sur-le-proces-des-faux-timbres-de-1974#google_vignette)

Chartrand, L. (2020). Une jeunesse au bord de la révolution. *Radio Canada*. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1460879/junesse-revolution-haiti-petrochallengers>

Charron, J., De Bonville, J., Lavigne, A. (2002). Le journalisme dans le « système » médiatique. *Études de communication publique* No.16. Université, 1-57.

Chaudiron, S. & Ihadjadene, M. (2010). *Études de Communication n° 35, Pratiques informationnelles : questions de modèles et de méthodes*. Villeneuve d'Ascq : CGES, Université de Lille 3.

Cibois, P. (2003). Comprendre les publics du théâtre : l'exemple des abonnés d'une scène nationale. *Les publics de la culture*, 2, 169-174.

Cornu, D. (2009). *Journalisme et vérité: l'éthique de l'information au défi du changement médiatique* (No. 27). Labor et Fides.

Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif (2020). Audit spécifique de gestion du fonds petrocaribe : Gestion des projets financés par le fonds PetroCaribe. Rapport 3.

D'Almeida, N. (2014). L'opinion publique. *Hermès, La Revue* (n° 70), pages 88 à 92.

Davenport, E., (2010). *Confessional methods and everyday life information seeking*, in Annual Review of Information Science and Technology, Vol. 44, pp. 533-562. DOI : [10.1002/aris.2010.1440440119](https://doi.org/10.1002/aris.2010.1440440119)

David, J. (2015). (Pierre Negaud Dupenor, dir.). *Réception des messages de prévention contre le choléra et construction de sens : Le cas de la campagne « Ann konbat kolera » mettant en vedette Ti-Joël*. Université d'État d'Haïti, faculté des sciences humaines, département de communication sociale.

Dervin, B., Foreman-Wernet, L. avec Eric, L. (2003). *Sense-Making Methodology Reader: Selected Writings of Brenda Dervin*. Cresskill, New Jersey : Hampton Press.

Deslauriers, J.P. et Kérisit, M. (1997). « Le devis de recherche qualitative », dans J. Poupart et autres, *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur, p. 85-109.

Dorsaint F. (2012). De la motivation des radios de Port-au-Prince à la diffusion des chansons musicales en langues étrangères, travail de mémoire dirigé par le professeur Jean Romel Rodney, Fasch, pour l'obtention d'une grade licence en communication sociale.  
Éraly, A. (2000). *L'expression et la représentation*. Paris : L'Harmattan.

Evariste, L. (2023). (Vincent Bullich, dir.) *Le rôle des médias en ligne dans l'émergence des mouvements sociaux et des problèmes publics en Haïti. L'affaire Petro Caribe et le mouvement #PetroCaribeChallenge*. Université Grenoble Alpes, Département des sciences de l'information et de la communication.

Faris, D. M. (2012). La révolte en réseau : le «printemps arabe» et les médias sociaux. *Politique étrangère*, (1), 99-109.

Ferenczi, T. (2007). *Quelles frontières pour l'Union? dans Opinions, Le Monde*.

Filio, N. (2011). Médias du 21e siècle : passer du public passif aux contributeurs actifs, Les Cahiers du journalisme No 22/23.

Florence, A. & Miguel, B. (1999). *La Fabrication de l'information. Les journalistes et l'idéologie de la communication*, La Découverte, Paris.

Frederic, T. (2019). Haïti, le scandale du siècle (1) : le dossier PetroCaribe. Repéré à <https://www.cetri.be/Haiti-le-scandale-du-siecle-1-le?lang=fr>

Gardiès, C., Fabre, I., & Couzinet, V. (2010). Requestionner les pratiques informationnelles. *Études de communication. Langages, information, médiations*, (35), 121-132.

Geoffrion, P. (1997). —*Le groupe de discussion* dans *Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données*. Québec : Presses de l'université du Québec, p. 303-328.

- Gervais, J-F, (2007), Web 2.0 Les internautes au pouvoir, Paris, Ed. Dunod.
- Gingras, A. M. (2006). *Médias et démocratie : le grand malentendu*. PUQ.
- Goffman, E., & Kihm, A. (1974). *Les rites d'interaction*. Paris : Ed. De minuit. Greimas, 1966.
- Hall, S., Michèle A., Marie-Christine, G. (1994). Les théories de la réception, codage/décodage. In: Réseaux, volume 12, n°68., pp. 27-39.
- Hector et al, Michel. 2009. *Genèse de l'État haïtien (1804-1859)*. Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- Hermida, A. (2010). Twittering the news: The emergence of ambient journalism. *Journalism practice*, 4(3), 297-308.
- Hermida, A. (2013). # Journalism: Reconfiguring journalism research about Twitter, one tweet at a time. *Digital journalism*, 1(3), 295-313.
- Internews. (2022). Rooted In Trust 2.0 : Évaluation de l'écosystème d'information (IEA) – Haïti
- Jean-François. H. (2014). La corruption, un élément récurrent du système social et politique en Haïti.
- Jean Paul. J. (2024). Histoire de la radiodiffusion en Haïti. De la propagande à la subversion (1925-1957). Ed. CIDIHCA, Montréal.
- Jérémie, N. (2022). Le *fact-checking* en France, une réponse en condensé du journalisme face aux transformations numériques des années 2000 et 2010, Article.
- Joannès, A. (2012). Comment valider les sources d'informations sur Internet. *Ina-expert*. Repéré le 30 avril 2015. <http://www.ina-expert.com/e-dossier-de-l-audiovisuel-journalisme-internet-libertes/comment-valider-les-sources-d-information-sur-le-web.html>
- Joseph, R. T. (2021). Lè mouvman Petrocaribe a te pran manm. Poste Facebook. Repéré le 12 octobre 2021 à [https://www.facebook.com/profile/100000711862497/search/?q=petrocaribe&locale=fr\\_CA](https://www.facebook.com/profile/100000711862497/search/?q=petrocaribe&locale=fr_CA)
- Katz, E., Lazarsfeld, P. (2008). *Influence personnelle*. Paris: Armand Colin (1955: *Personal Influence*, New York: The Free Press).
- Leblanc, P. (2017). La corruption en Haïti est « pire que sous la dictature de Duvalier ». *Radio Canada*. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1050358/corruption-haiti-surfacturation-construction>

Lecomte, J. (2014). Sur la réflexivité dans les pratiques d'éducation aux médias et à l'information.

Lecomte, R. (2011). « Révolution tunisienne et Internet : le rôle des médias sociaux », *L'Année du Maghreb*, VII p.389-418.

Le Marec, J., (1997). *Sociologie des pratiques informationnelles*, in Dictionnaire de l'information et de la Communication, sous la dir. de S. Cacaly, Paris, Nathan, pp. 538-542.

Les réseaux sociaux c'est quoi ? (s.d). Repéré à <https://numeriqueenquestions.uqam.ca/les-reseaux-sociaux-cest-quoi/#:~:text=Tiktok%2C%20Facebook%2C%20Snapchat%2C%20Instagram,sp%C3%A9cificit%C3%A9s%20et%20son%20public%20cible.>

Levine, J. M., & Moreland, R. L. (1998). Small groups. In D. T. Gilbert, S. T. Fiske, & G. Lindzey (Eds.), *The handbook of social psychology* (4th ed., Vol. 2, pp.415-469). New York: McGraw-Hill.

Maltais, R et Cayouette, P. (2015). Les journalistes pour la survie du journalisme. Ed. Québec Amérique, pp. 15-271.

Marks, A. (1998). « Are Médias Standards Drooping? », *Christians Science Monitor*, 29,

Mattelart, T. (2020). Comprendre la stratégie de Facebook à l'égard des médias d'information. *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo*, 9(1), 24-43.

Maurel, D. (2010). Sense-making: un modèle de construction de la réalité et d'appréhension de l'information par les individus et les groupes. *Études de communication. Langages, information, médiations*, (35), 31-46.

Mercier, A., & Pignard-Cheynel, N. (2014). Mutations du journalisme à l'ère du numérique: un état des travaux. *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, (5).

Millán, G. C. S., & Roux, G. (2017). Les méthodes d'enquête et d'analyse de données en didactique des langues. In *III COLOQUIO INTERNACIONAL SOBRE INTERDISCIPLINARIEDAD EN LA FORMACION DEL LICENCIADO EN LENGUAS EXTRANJERAS CIFLEX 2017* (Vol. 1, No. 1, pp. 353-364).

N'da, P. (2024). *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines: réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article*. BoD-Books on Demand.

Odate, R. (2014). Haïti-Gouvènman an lakay ou : Où sont passées les promesses faites à Mirebalais ? Alter Presse. Repéré à <https://www.alterpresse.org/spip.php?article17025>

Omrane, B. (2016). Corruption et croissance économique, une approche économétrique sur les données de l'Algérie. Repéré à URL:<http://dx.doi.org/10.19044/esj.2016.v12n7p434>

Panier, W. (2020). Réception et participation des auditeurs haïtiens à l'ère du numérique, *Sur le journalisme*, Vol 9, n°1.

Patton, M. Q. (1980). *Qualitative evaluation and research methods*, Newbury Park, CA, Sage Publication.

Paul. E. P. (2023). Sanctionné par les États-Unis, Gary Bodeau va utiliser tous les mécanismes légaux disponibles pour laver son nom. Repéré à <https://www.juno7.ht/sanctionne-par-les-etats-unis-gary-bodeau-va-utiliser>

Payen, J. B. V. (2022). (Daniel K. Schneider, dir.). *Apprentissage et développement de compétences dans l'activité médiatisée : cas des communautés de vente et de réparation technologies numériques en Haïti*. Université de Genève, faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, section de Sciences de l'Éducation.

Péan, L. (2025). Haïti-Histoire : La semaine Eddy Cavé (4 de 7). À propos de l'ouvrage Extermination des Pères fondateurs et Pratiques d'exclusion (Revu et augmenté). *Alter Presse*. Repéré à <https://www.alterpresse.org/spip.php?article31307>

Pierre, A. C. (2016). (Ary Regis, dir.). *Hégémonie publicitaire dans la diffusion de l'information dans la presse parlée à Port-au-Prince*. Université d'État d'Haïti, facultés des sciences humaines, département de communication sociale.

Pierre. J. A. (2014). (Pierre Demeulenaeres, dir.). *Sociologie économique de la corruption : Vers une étude de l'implémentation des politiques publiques de lutte contre la corruption en Haïti*. Université Paris-Sorbonne, École doctorale V.

Pierre, S. P. (2014). (Maisonneuve, Danielle, dir.). *La communication gouvernementale en Haïti : le cas de Petro Caribe*. Université du Québec à Montréal.

Philibert, J. R. (2018). *Fake news, désinformation et autres critiques actuelles du journalisme : mise en perspective à l'aune de critiques adressées à la presse écrite nord-américaine entre 1870 et 1910*. *Argumentum. Journal of the Seminar of Discursive Logic, Argumentation Theory and Rhetoric* 16 (2): 83-107.

Philip, S., Edith, Z., Suzanne, R. (1992). Repenser la sociologie du journalisme. Les stratégies de la source d'information et les limites du média-centrisme. In : *Réseaux*, volume 10, n°51, 1992. *Sociologie des journalistes*. pp. 75-98 ;

Pignard-Cheynel, N. Sebbah, B. (2022). Les Enjeux de l'information et de la communication (N° 23/1), pages 53 à 66.

Proulx, S. & Choon, MJK. (2011). L'usage des réseaux socionumériques : une intériorisation douce et progressive du contrôle social. *Hermès, La Revue* (n° 59), pages 105 à 111

Qu'est-ce qu'un influenceur ? (s.d). Repéré à <https://semji.com/fr/guide/qu-est-ce-qu-un-influenceur>

Radio Canada (2017). La corruption en Haïti est « pire que sous la dictature de Duvalier ». Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1050358/corruption-haiti-surfacturation-construction>

Ramonet, I. (2005). De la qualité de l'information dépend celle du débat citoyen. *Media en crise*. P. 1,26 et 27. Repéré à <http://www.monde-diplomatique.fr/2005/01/RAMONET/11796>

Rebillard, F., Fackler, D., Marty, E. (2012). L'offre d'informations est-elle plus diversifiée sur le web qu'à la télévision ? Une comparaison exploratoire entre sites d'actualité et journaux télévisés. Dans *Réseaux* 2012/6 (n° 176), pages 141 à 172. Éd. La Découverte.

Rezo Nodwes (2020). L'île aux plus de 1000 stations de radio, pourra-t-elle corriger les distorsions dans l'utilisation de la bande 88-108 Mhz ? Repéré à <https://reznodwes.com/?p=147866>

Rezo Nodwes (2021). Médias en ligne : Plus de 150 sites haïtiens d'information sur le world wide web. Repéré à <https://reznodwes.com/?p=250632>

Riley, M. W., & Riley Jr, J. W. (1951). A sociological approach to communications research. *Public Opinion Quarterly*, 15(3), 445-460.

Rico de Sotelo et L. Renaud. (2006). « Communication pour la santé. De multiples approches théoriques ». In *place et rôle de la communication dans le développement international*. Québec : Presse de l'Université du Québec.

Rosen, J. (2012). 1. The People Formerly Known as the Audience. In M. Mandiberg (Ed.), *The Social Media Reader* (pp. 13-16). New York, USA: New York University Press. <https://doi.org/10.18574/nyu/9780814763025.003.0005>

Saint-Louis, M. M. (2023). (Jean Sainclair Joassaint, dir.). *Le droit au respect de la vie privée en Haïti face au développement des réseaux sociaux numériques : Enjeux et perspectives*. Université d'État d'Haïti, faculté de Droit et des Sciences Économiques, département des Sciences juridiques.

Savoie-Zajc, L. (1977). « L'entrevue semi-dirigée », dans B. Gauthier (dir) , *Recherche sociale*. De la problématique à la collecte des données, Québec, Presse de l'Université du Québec, p.263-286.

Schlesinger, P. (1992). Repenser la sociologie du journalisme. Les stratégies de la source d'information et les limites du média-centrisme. *Réseaux # 51 CNET*. Repéré à [https://www.persee.fr/doc/reso\\_0751-7971\\_1992\\_num\\_10\\_51\\_1926](https://www.persee.fr/doc/reso_0751-7971_1992_num_10_51_1926)

Senat, R. S. (2018). "Kote kòb Petro Caribe a" : De l'interrogation à l'action populaire. Poste Facebook. Repéré le 18 aout 2018 à [https://www.facebook.com/profile/100002116231264/search/?q=petrocaribe&locale=fr\\_CA](https://www.facebook.com/profile/100002116231264/search/?q=petrocaribe&locale=fr_CA)

Serant, V. (2007). *Sauver l'information en Haïti*, Port-au-Prince, édition media- texte.

Solis, B., Li, C., & Szymanski, J. (2014). Digital transformation. *Accessed on*, 25.

*Society for New Communications Research*, 2011. « How are media & journalism evolving? », Insights form the 3rd annual Middleberg/SNCR survey of media in the wired world. Repéré à : [http://www.middlebergcommunications.com/documents/Final\\_Final\\_Middleberg\\_SnrcrSurvey\\_5.6.2011.pdf](http://www.middlebergcommunications.com/documents/Final_Final_Middleberg_SnrcrSurvey_5.6.2011.pdf)

Vilatte, J. C. (2007). Méthodologie de l'enquête par questionnaire. *Laboratoire Culture & Communication Université d'Avignon*.

Villepreux, O. (2021). *Journalisme*. Le mot est fiable, Anamosa, p 1-110.

Tchunte, D., Baptiste-Jessel, N. & Canut, M.F. (2011). Accès à l'information dans les réseaux socionumériques. *Hermès, La Revue* (n° 59), pages 59 à 64.

Tillinac, J. (2006). Le web 2.0 ou l'avènement du client ouvrier. *Quaderni*, n° 60, pages 19-23.

UNESCO (2022). Étude sur le développement des médias en Basée sur les indicateurs de développement des médias.

Wanlin, P. (2007). L'analyse de contenu comme méthode d'analyse qualitative d'entretiens : une comparaison entre les traitements manuels et l'utilisation de logiciels, 243–272.

We are social. (2024). Digital report 2024: Les utilisateur.trice.s des médias sociaux dépassent le cap de 5 milliards dans le monde : <https://wearesocial.com/fr/blog/2024/01/digital-report-2024-les-utilisateurs%C2%B7trices-des-medias-sociaux-depassent-le-cap-des-5-milliards-dans-le-monde/>

Weick, K. E., (1995). *Sensemaking in organization*, Thousand Oaks, CA, Sage Publications, xii-231 p.

Wolf, M. (1987). *La investigaciòn de la comunicaciòn de masas*, Paidòs, Barcelona.

Wormser, G. (2010). Banco!... L'espace public à l'heure du numérique. *Sens public*. Repéré à <https://doi.org/10.7202/1064067ar>